

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

UNIVERSITE
GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
UFR – LSH
SECTION DE SOCIOLOGIE



MEMOIRE DE MAITRISE

SUJET

**FEMMES ET BANQUES VILLAGEOISES (BV) : DYNAMIQUE
ENTREPRENEURIALE ET ORGANISATIONNELLE.
L'EXEMPLE DES BV DE NDOUCOUMANE ET DE PEYKOUK-
LELO DANS LE DIOCESE DE THIES.**

Présenté par :

Mlle Marie Rosalie SAGNA

Sous la direction scientifique de :

Ihou SANE, Maître Assistant à l'UGB

**EXCLU
du
PRÊT
BUGB**

**2559
THL**

Année académique 2000-2001

IN MEMORIUM A :

- Mon père Joseph qui, depuis l'enfance m'a inculqué l'amour de la persévérance, du travail et de la réussite.

- Ma mère Henriette DIATTA qui, durant ces années m'a voué amour, tendresse et soutien pour que je parvienne au bout de mes objectifs.

- Mon oncle Abbé Dominique SAGNA, pour toutes ces années que vous vous êtes sacrifier pour mes études, merci.

Le temps passe mais les souvenirs restent. Je ne trouverai jamais les mots justes pour vous témoigner de mon amour et de ma reconnaissance.

Que la Terre de Ziguinchor vous soit très légère.

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- Toute ma famille.

- Tonton Pierre Sagna. Evêque de ST Louis.

- Tonton Christophe Sagna et sa famille.

- Rosalie Jacques, Laure Esther S. Badji, El Hadji A. Ndiaye, Albert Diatta, Jean Gomis, Aliou Baldé, Raphaël Ndène, Gérard Diouf, Cécile Diémé, Chita Diémé, Rigobert M.S. Diémé, Marie Thérèse Faye, Paul Alain Badji, El Hadji Sané, Evariste Faye...

- Mes beaux frères : Alphonse Faye et Raymond Dandier.

- Mes camarades de l'UGB : Angèle Mendy, Rokhaya Guingue, Gisèle Ndione, Issakha Ndiaye, Augustin Diouf, Mor Sarr, Oumy Cissé, Bigué Diouf, Babacar Lô, Paul Diatta, Tapha Guèye, Mahamadou Sène, Pape Kébé, Maïmouna Thiam, Omar Faye, Alain Charles Gomis, Monique Sambou, Marème Ndiaye, Aminata Ndiaye, Aminata Sow, Cheikh Kandji, Marcel Lafontaine, Jean A. Goudiaby, Cheikh L. Badiane, Paul Faye, Georges Ngoye,...

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à mon Seigneur, mon Dieu : « Ma lumière et mon Salut c'est le Seigneur. Alléluia ».

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Mon directeur de Mémoire Ibou SANE qui, malgré son emploi du temps chargé n'a ménagé aucun effort à l'aboutissement de ce travail.
- Alfred Inis NDIAYE avec qui nous avons débuté ce travail. Tout au long de cette étude nous avons tenu compte de ses recommandations et suggestions.
- Tous les professeurs de la section de Sociologie de l'Université Gaston Berger.
- Boubacar LY, Maître Assistant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Mbalo NDIAYE, Chargé de Programme du Catholic Relief Services (CRS) / Sénégal.
- Abbé Auguste SAMBOU, Directeur Caritas Diocésaine de Ziguinchor.
- Abbé Joachim DIOUF, Directeur Caritas Diocésaine de Thiès.
- Tout le personnel de la Caritas Thiès, particulièrement le coordonnateur de l'équipe technique des BV, André YOUM, et les autres membres.
- Abbé Christian Gérard SAGNA, sans lui nous n'aurions ni le courage ni la volonté d'atteindre nos objectifs. Mention spéciale à toi mon frère chéri.
- Mes frères et mes sœurs : Jacqueline, Justine, Lydie, Juliette, Dominique, Léon, Victoire, Elie et Célestine, qui ne cessent de me témoigner de leur amour et solidarité.
- Mes amis de Sanar, pour toutes ces années où vous m'avez apporté soutien et réconfort.
- Samuel et Madeleine DIADHIOU.
- Des populations rurales de Ndoucoumane et de Peykouk- Lélo.

SIGLES

AG : Assemblée Générale

BM : Banque Mondiale

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

BV : Banque Villageoise

CC : Comité de crédit

CE : Compte Externe

CER : Compte Epargne Recyclée

CFA : Communauté Financière Africaine

CI : Compte Interne

CG : Comité de Gestion

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

CR : Communauté Rurale

CRS : Catholic Relief Services

C / T : Caritas / Thiès : Organisation pour la Coordination Nationale des Actions de Développement économique et social de l'Eglise

FAO: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation

GPF : Groupement de Promotion Féminine

GS: Groupe de Solidarité

ONG : Organisation Non Gouvernemental

OIT: Organisation International du Travail

ONU : Organisation des Nations Unies

PAS : Programmes d'Ajustements Structurels

SCF: Secours Catholique France

SFD : Système de Financement Décentralisé

USAID: United States Agency for International Development

LISTE DES SCHEMAS ET TABLEAUX

Schéma 1 : Modèle d'analyse.....	41
Tableau 1 : Répartition d'après l'échantillonnage.....	53
Tableau 2 : Répartition des BV d'après le taux d'intérêt.....	77
Schéma 2 : Les acteurs.....	78
Tableau 3 : Répartition des enquêtées selon la tranche d'âge.....	80
Tableau 4 : Répartition des enquêtées selon l'ethnie.....	81
Tableau 5 : Répartition des enquêtées selon la religion.....	82
Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon la confrérie.....	82
Tableau 7 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale.....	83
Tableau 8 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage.....	84
Tableau 9 : Répartition des enquêtées selon la profession de l'époux.....	85
Tableau 10 : Répartition des enquêtées selon le nombre d'enfants.....	86
Tableau 11 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'étude.....	87
Tableau 12 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'alphabétisation en wolof.....	88
Tableau 13 : Répartition des enquêtées selon l'origine géographique.....	89
Tableau 14 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la tranche d'âge au niveau du village de Ndoucoumane.....	90
Tableau 15 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la tranche d'âge au niveau du village de Peykoug-Lélo.....	91
Tableau 16 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la profession de l'époux au niveau du village Ndoucoumane.....	91
Tableau 17 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la profession de l'époux au niveau du village Peykoug-Lélo.....	92

Tableau 18 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport au nombre d'enfants au niveau village de Ndoucoumane.....	92
Tableau 19 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport au nombre d'enfants au niveau village de Peykouk-Lélo.....	93
Tableau 20 : Répartition des enquêtées selon les activités exercées.....	104
Tableau 21 : Données sur les 20 BV en février 2000.....	148
Schéma 4 : Evolution effectifs Bénéficiaires du CE du 1 ^{er} au 7 ^e cycle BV de Ndoucoumane.....	149
Schéma 5 : Evolution effectifs Bénéficiaires du CE du 1 ^{er} au 7 ^e cycle BV de Peykouk-Lélo.....	150

SOMMAIRE

	Pages
IN MEMORIUM.....	1
DEDICACES.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
SIGLES.....	3
LISTES DES TABLEAUX ET SCHEMAS.....	4-5
INTRODUCTION.....	11-12
Objet d'étude.....	13-15
Intérêt du sujet.....	15-17
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	18
Chapitre I : Problématique générale.....	18-37
Chapitre II : Cadre d'analyse.....	38
I/ Hypothèse et modèle d'analyse.....	38
I.1/ Hypothèse.....	38-39
I.2/ Modèle d'analyse.....	39-41
II/ Objectifs.....	42
II.1/ Objectifs généraux.....	42
II.2/ Objectifs spécifiques.....	42
III/ Opérationnalisation des concepts.....	42
III.1/ Entrepreneur.....	42-43
III.2/ Entrepreneuriat féminin.....	44-45
III.3/Caractéristiques socioculturelles et socio-économiques.....	45
III.3.1/ Caractéristiques socioculturelles.....	45-46

III.3.2/ Caractéristiques socio-économiques.....	46- 47
III.4/ Banque Villageoise (BV).....	47-48
Chapitre III : Approche méthodologique.....	49
I/ Histoire de la collecte.....	49
I.1/ Documentation.....	50
I.2/ Prise de contact.....	50-51
I.3/ Enquête proprement dite.....	51-52
II/ Outils et Techniques d'enquête.....	52
II.1/ Echantillonnage.....	52-53
II.2/ Questionnaire.....	53
II.3/ Observation.....	53-54
II.4/ Focus Group.....	54
II.5/ Guides d'entretien.....	54-56
II.6/ Récits de vie.....	56
III/ Techniques d'exploitation.....	56
IV/ Difficultés rencontrées.....	57
DEUXIEME PARTIE : CADRES DE L'ETUDE.....	58
Chapitre I : Les milieux de l'étude.....	58
I/ La région de Thiès.....	58
I.1/ Situation géographique.....	58
I.2/ Données démographiques.....	58-59
I.3/ Situation économique.....	59
I.4/ Climat.....	59

II/ Les Communautés Rurales (CR)	60
II.1/ La CR de Touba Toul	60
II.1.1/ Données physiques.....	60
II.1.1.1/ Limites.....	60
II.1.1.2/ Sols.....	60
II.1.1.3/ Climat.....	60
II.1.1.4/ Eau.....	60-61
II.2/ Données démographiques.....	61
II.2.1/ Ethnie.....	61
II.2.2/ Religion.....	61
II.3/ Données économiques.....	61
II.3.1/ Agriculture.....	61-62
II.3.2/ Elevage.....	62
II.3.3/ Commerce.....	62
II.3.4/ Moyens de communication.....	63
II.1.4/ Village de Ndoucoumane	63-64
II.1.4.1/ Historique.....	64
II.1.4.2/ Données démographiques.....	64
II.1.4.3/ Sols.....	65
II.1.4.4/ Activités économiques.....	65
II.2/ La CR de Fandène	65
II.2.1/ Données physiques.....	65
II.2.1.1/ Limites.....	65-66
II.2.1.2/ Sols et Climat.....	66
II.2.2/ Données démographiques.....	66
II.2.3/ Données économiques.....	66

II.2.3.1/ Agriculture.....	67
II.2.3.2/ Elevage.....	67
II.2.4/ Village de Peykouk-Lélo.....	67
II.2.4.1/ Historique.....	67-68
II.2.4.2/ Données démographiques.....	68
II.2.4.3/ Activités économiques.....	68-69
II.2.4.3/ Les infrastructures.....	69
Chapitre II : Caritas/Thiès et son programme de BV.....	70
I/ Présentation de la structure.....	70
I.1/ Objectifs.....	70
I.2/ Domaines d'intervention.....	70-71
II/ Le programme de BV.....	71-72
II.1/ Les principes.....	72
II.2/ But et projections.....	72-73
II.3/ Evolution du porte feuille de prêt.....	73
II.4/ Les organes.....	73-74
II.5/ Méthodologie.....	74-79
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.....	80
Chapitre I : Caractéristiques socio-démographiques.....	80-93
Chapitre II : Analyse socioprofessionnelle. Rentabilité et limites du système de micro-crédit.....	94
I. Trajectoire professionnelle.....	94
I.1/ Activités traditionnelles.....	94-95
I.2/ Difficultés rencontrés avant l'ouverture de la BV.....	95-96
II/ BV et Gestion des fonds.....	96-97

II.1/ Connaissance du groupe.....	97-98
II.2/ Conception qu'ont les femmes de la BV.....	98-101
II.3/ Motivations.....	102-103
II.4/ Investissements des fonds de la BV.....	103
II.4.1/ Activités exercées.....	103-107
II.4.2/ Rentabilité des activités.....	107-111
• II.4.3/ Obstacles à la rentabilité des activités.....	111-114
III/ Faiblesses du système de financement.....	114-116
IV/ Opinions des hommes.....	116-118
CONCLUSION.....	119-123
Bibliographie.....	124-129
ANNEXES	
Récits de vie.....	130-137
Questionnaire.....	138-141
Guides d'entretien.....	142-146
Focus Group.....	147
Indice d'étude de faisabilité.....	151-152
Fiche accord de prêt.....	153
Rapport mensuel	154
Liste des payeurs – Liste des prêts du Compte Interne.....	155
Liste des bénéficiaires de prêts sur Epargne Recyclée.....	156
Fiche Observations générales.....	157
Carte localisation des BV étudiées.....	158

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis la première conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Mexico en 1975 et qui a abouti à la « Déclaration de la Décennie des Nations Unies pour la Femme et son Intégration dans le processus de Développement (1976-1985) », l'intérêt pour la composante « femme » s'est accru. A cette première conférence firent suite, outre les conférences régionales, d'autres conférences mondiales : celles de Copenhague, au Danemark, en 1980, de Nairobi, au Kenya, en 1985 et celle de Beijing, en Chine, en 1995. La communauté internationale ainsi que les gouvernements et ONG ont compris qu'il faut associer plus étroitement les femmes au processus de développement si l'on veut réduire la pauvreté. En effet, la situation de crise des années 70 aggravée par les PAS en 1980 et la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, ont poussé les populations à se prendre en charge et à lutter contre l'endémie de la pauvreté.

Par ailleurs, les hommes qui étaient chargés de la résolution des problèmes des ménages sont de plus en plus dans l'incapacité de le faire correctement. De même, les besoins des ménages vont croissants alors que les salaires sont devenus faibles et précaires en ville. Dans les zones rurales, par exemple, la résolution des problèmes sociaux devient cruciale, les politiques agraires qui soutenaient le développement de ces masses ont presque toutes échoué. D'ailleurs, c'est ce qui explique aujourd'hui en partie l'entrée massive des femmes dans la sphère économique à travers certaines activités tels le petit commerce, l'embouche ovine et bovine, la transformation des produits agricoles ou halieutiques, etc. Elles s'investissent d'une manière dynamique dans l'exercice de ces activités génératrices de revenus. Et, elles jouent aussi un rôle important dans la transformation de leurs conditions d'existence. Dès lors, les besoins des ménages sont de plus en plus satisfaits par les femmes.

Cependant, le milieu dans lequel les femmes évoluent a son incidence dans l'essor de leurs activités. C'est ce qui nous a amenés à nous interroger sur l'impact que peuvent

avoir les caractéristiques socio-économiques et socioculturelles sur les activités génératrices de revenus initiées ou développées par les femmes à travers l'exemple des BV. D'où la question : l'environnement socioculturel et socio-économique peut-il compromettre l'atteinte des objectifs du financement des activités des femmes ?

Cette question qui sous-tend cette recherche s'impose car le sort du système de financement sur l'espace sociétal rural peut s'expliquer par les déterminants socioculturels et socio-économiques du milieu. Les effets sont ressentis dans la gestion des fonds avec un nombre considérable de difficultés. Face à cela, l'étude du milieu est un point de passage obligé pour améliorer le système de financement.

L'exemple des BV de Ndoucoumane et de Peykoug-Lélo, respectivement dans les communautés rurales de Touba Toul et de Fandène (Région de Thiès), constitue l'objet choisi pour apprécier le phénomène.

Les concepts d'entrepreneur, d'entrepreneuriat féminin, de caractéristiques socio-économiques et socioculturelles et de BV constituent les notions essentielles autour desquelles l'analyse se fera.

L'utilisation d'une démarche à la fois qualitative et quantitative nous permettra de mieux cerner notre objet d'étude .

Fait dans la région de Thiès, particulièrement dans les villages de Ndoucoumane et Peykoug-Lélo, ce travail a eu comme objectif fondamental de déterminer d'une part les variables socio-économiques et socioculturelles qui interviennent dans la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale des femmes à travers la gestion de BV, d'autre part d'analyser l'influence de ces variables dans le fonctionnement des BV.

Notre travail s'articulera autour de trois grandes parties:

- Le cadre théorique et méthodologique.
- La présentation des cadres d'étude.
- L'analyse et l'interprétation des données.

I/ OBJET D ETUDE

La problématique de la condition féminine a suscité un regain d'intérêt ces dernières années. Plusieurs conférences internationales, régionales ou sous-régionales, séminaires et ateliers autour de la composante « femme » se sont tenus à travers le monde. Egalement, dans la même période beaucoup d'auteurs ont mené des recherches dans ce domaine, traduisant ainsi leur intérêt pour la question. La remarque qui est faite est qu'il y a une différence, établie par la société, entre les statuts et les rôles des hommes et des femmes. Aussi, aujourd'hui, les femmes en général, rurales en particulier ne s'extraient-elles pas de plus en plus de la sphère domestique pour s'impliquer dans la sphère économique. D'après M.D. RISS, « *Autrefois, les femmes du milieu rural se contentaient de cultiver leurs champs pendant l'hivernage, et s'adonnaient durant le reste de l'année à de petites activités. Le pouvoir d'achat de la femme de brousse (milieu rural) était très faible et le système de troc fonctionnait* »¹.

Par conséquent, les femmes constituent une force économique considérable. Elles parviennent dans la plupart des cas à changer complètement leurs conditions de vie grâce aux revenus tirés de leurs activités rémunératrices. « *A l'heure actuelle le milieu rural en pleine mutation entraîne la femme dans une économie qui lui est encore inhabituelle. Sa participation à cette économie se fait de diverses manières, suivant son ingéniosité, son esprit d'initiative, sa compétitivité, les moyens financiers dont elle dispose et l'aide qu'elle peut recevoir de la famille* »².

Cependant, les multiples initiatives qu'entretiennent les femmes sont confrontées aux réalités économiques et sociales du contexte de crise, du milieu. Parmi celles la nous pouvons citer l'accès des femmes au crédit et à l'épargne, objet principal de notre étude.

¹M.D. RISS, « La place de la femme dans les mutations internes de l'économie rurale à partir d'un exemple sénégalais », in *Le développement rural en questions : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Maghreb, Afrique Noire, Mélanésie*, Ed. ORSTOM, Paris 1984, p. 423.

². Ibid., p. 423.

En effet, les modalités d'octroi de crédit des institutions financières classiques, du fait de leur rigidité, sont inappropriées pour des femmes aux revenus généralement bas. Il s'y ajoute que la plupart d'entre elles sont analphabètes. Quant à l'épargne, elle est presque impossible à cause de la prégnance des besoins quotidiens des ménages.

Avec la situation aggravante de crise et de pauvreté qui persiste depuis les années 80, les femmes ont été induites d'avoir des comportements dictés par le déterminisme du milieu structurant afin de faire face à la difficulté ou à l'incertitude du lendemain. Les effets de cette crise socio-économique sur le statut et le rôle des femmes contribuant ainsi à davantage les responsabiliser. Les stratégies économiques et sociales qu'elles ont mises en place sont basées sur la solidarité et l'entraide entre femme.

De même, les bailleurs de fonds par l'intermédiaire de certains organismes de développement ou autres structures, soutiennent cette dynamique des femmes par le financement de micro projets. Leur principal souci est d'intégrer et de faire participer les femmes à l'effort de développement, de changement de leurs conditions d'existence. Ainsi, ils ont instauré le financement au cœur de toutes les activités des femmes : développement de Caisses populaires, Prêts tournants, Tontines de solidarité, Caisses d'épargne et de crédit, Banque Villageoise, etc. Ces financements, de micro projets pour les femmes, dans la plupart des cas, ont permis la réalisation de multiples activités génératrices de revenus.

Dans ce travail, notre réflexion sera axée sur l'exemple des BV. En effet, suite à un financement du CRS, la C/T développe depuis 1995 un programme de crédit et d'épargne par la mise en place de BV dans le diocèse de Thiès : (Régions administratives de Thiès et Diourbel). La BV étant considérée comme un moyen qui permet d'accroître les revenus, particulièrement ceux des femmes rurales qui, à cause de leur manque d'assise financière, ne peuvent accéder au système bancaire moderne. D'ailleurs, elles sont souvent obligées de payer des taux d'intérêts usuriers à des prêteurs individuels pour

subvenir à leurs besoins les plus urgents. Mais on peut se demander si les financements octroyés par la CARITAS / Thiès par le biais de la BV sont si importants au point d'avoir un impact socio-économique sur les conditions de vie des femmes ?

Nous chercherons à déceler les forces et les faiblesses du système de financement (BV) initié par le CRS au profit des associations de femmes et GPF dans le diocèse de Thiès. Cette analyse se fera par rapport au système, à l'environnement socioculturel et socio-économique de chacune des deux BV choisies : Ndoucoumane et Peykouk-Lélo. Et celle-ci nous permettra de savoir si a priori l'entité villageoise peut déterminer le type de BV.

Telle est l'objet de notre étude dont le choix obéit à des raisons aussi bien subjectives qu'objectives.

II/ INTERET DU SUJET

En ce qui concerne les premières raisons, subjectives, nous dirons d'une part, qu'une recherche sur la capacité de regroupement des femmes nous a toujours intéressé. En effet, nous avons grandi dans un milieu où le phénomène « *ndéye dické* » était très significatif pour nos mamans. C'est une structure de solidarité et d'entraide traditionnelle dont le rôle est de collecter régulièrement (mensuellement) des revenus monétaires et non monétaires d'un certain nombre de femmes qui chacune à son tour peut utiliser à ses profits personnels la masse de revenus réunis. Il permettait non seulement de bénéficier de biens matériels à tour de rôle mais aussi d'avoir « une amie de groupe » à partir d'un tirage au sort sans remise. C'était un moment de solidarité, d'entraide et de retrouvailles entre femmes. D'autre part, bon nombre de nos besoins étaient satisfaits par nos mamans alors qu'elles n'avaient pas de salaire. Le mémoire nous offre l'occasion de faire une recherche sur les mécanismes qui fondent ces structures de solidarité et d'entraide entre femmes et de rendre témoignage à nos mamans.

Pour ce qui est des raisons objectives, nous nous sommes rendu compte que le micro financement peut être une alternative qui permet de lutter contre la pauvreté dans le milieu rural qui abrite les couches les plus démunies. L'objectif des micro crédits étant de redynamiser des activités (petit commerce, emboûche, transformation, ...) qui demandent un investissement modeste pour augmenter les revenus des populations démunies particulièrement des femmes rurales. En effet, selon une étude de l'UNIFEM, « *près de 14 millions de personnes, parmi les plus pauvres du monde, ont bénéficié: de micro crédits entre 1997 et fin 1999. Les femmes représentent 75% des bénéficiaires (10,3 millions) »*³.

Le regain d'intérêt pour les femmes et leurs structures de financement (cas des BV) offre un champ d'action et de réflexion à la sociologie qui est une discipline dynamique et contemporaine.

La C/T, les BV de Ndoucoumane et de peykouk-Lélo comme cadres de l'étude, ont été choisies pour les raisons suivantes:

-La C/T est un instrument de la pastorale sociale qui intervient dans le micro crédit et la population ciblée est spécifiquement composée de femmes déjà organisées en groupement ou association, libres de tout engagement vis à vis d'une autre ONG. Après avoir passé en revue les zones d'intervention du CRS dans le volet de la Promotion des Petites Entreprises - Kolda, Fatick, Thiès/ Bambey/ Diourbel, Louga- nous avons constaté que le diocèse de Thiès regroupe la plus grande diversité économique, sociale et culturelle. En plus, elle a une bonne position géographique : proche de Dakar pour la documentation, par contre moins loin de Saint-Louis pour rencontrer notre directeur de mémoire. Ainsi nous avons pensé que la structure (C/T) et son milieu d'intervention dans le micro crédit par le biais BV nous permettront de mener à bien notre étude.

³ ORGANISATION INTERNATIONALE du TRAVAIL, « La Petite entreprise. Le travail en Afrique », in *OIT-Afrique*, 9 (2000) 10.

-La BV de Ndoucoumane, située dans la communauté rurale de Touba Toul est composée de femmes wolof, toutes musulmanes, organisées et très dynamiques. Le constat a été fait lors de la première descente sur le terrain en août 2000. Elles ont réalisé un investissement communautaire par l'achat d'un moteur pour leur batteuse à mil. Ceci n'a été possible que grâce aux bénéfices tirés des activités de la BV.

-La BV de Peykoug-Lélo se trouve à 4 km de la ville de Thiès, dans la communauté rurale de Fandène. La population de cette BV est hétérogène : chrétiennes et musulmanes, sérères et autres ethnies s'y rencontrent. La diversité de ces populations à enquêter nous permettra d'avoir des données prêtes à la comparaison.

PREMIERE PARTIE

PREMIERE PARTIE
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I
PROBLEMATIQUE GENERALE

Au cours de l'année 1960, la plupart des pays africains accédèrent à l'indépendance. Ce qui eut pour conséquence de réorganiser les entités existantes et d'en créer de nouvelles qu'il incombe aux sociétés africaines de gérer à présent. Depuis 1970, la presque totalité du continent noir vit une situation difficile : pauvreté accrue, misère, guerres tribales, ... La crise socio-économique qu'elle traverse n'a épargné aucun secteur d'activités. En effet, l'Afrique possède le niveau de développement humain le plus faible de toutes les régions du monde et son revenu par habitant n'a cessé de baisser depuis 1980. D'après une étude de la Banque Mondiale, en 1987, l'Afrique subsaharienne qui comptait 450 millions d'habitants avait un P.I.B. approchant les 130 millions de dollars soit l'équivalent du P.I.B. de la Belgique qui n'a que 10 millions d'habitants ⁴.

Par ailleurs, les grandes entreprises publiques et privées auxquelles les gouvernements ont accordé la priorité depuis les indépendances se sont révélées incapables d'assurer une croissance durable et régulière dans la production industrielle et, d'absorber les flux importants d'arrivée d'une main d'œuvre sur le marché du travail, alors que dans la même période elles représentaient des investissements lourds aux regards des ressources des différents pays. Les PAS engagés dès le début de l'année 1980 par les institutions financières internationales (le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale) avec comme objectif d'équilibrer les comptes externes et internes des

⁴ BANQUE MONDIALE, *De la crise à une croissance durable. Etude prospective à long terme*, Washington 1989, p. 20.

Etats africains, n'ont fait qu'aggraver la situation en mettant le continent dans le désarroi total ⁵.

Au désengagement de l'Etat des années 80, la dégradation de la situation de l'Afrique, en général, du Sénégal en particulier, va se poursuivre jusqu'au début des années 1990 avec la vague de privatisation et de libéralisation du marché. En milieu rural, les politiques agricoles qui soutenaient le développement des populations de base ont presque toutes échoué. Déjà pendant la période coloniale, apparaissent les premières coopératives sous forme de Société Indigène de Prévoyance, puis remplacées par les Sociétés Mutuelles de Développement Rural. En 1960, deux institutions sont créées : l'Office de Commercialisation Agricole et la Banque Sénégalaise de Développement, chargée de financer le programme agricole. Après deux ans de fonctionnement, l'Office de Commercialisation Agricole sera remplacé par l'Office National de Commercialisation et d'Assistance au Développement. On assiste alors au monopole de l'Etat sur la commercialisation de l'arachide et à la mise en place de politiques de filières telles que la Société de Développement Et de Vulgarisation Agricole, la Société d'Aménagement des Eaux de Delta, la Société de Mise en valeur agricole de la Casamance, la Société de Développement des Fibres Textiles. Ces structures se sont progressivement révélées inappropriées au monde rural.

Après les indépendances le gouvernement sénégalais, dans le cadre de sa politique de construction, a mis sur pied un certain nombre d'institutions économiques dont le but était de réorganiser particulièrement le monde rural. C'est une période d'euphorie pour les organisations paysannes. Mais à partir de 1975-1976, au déficit pluviométrique s'ajoute pour le monde rural des difficultés de gestion des structures de financement, de mise en valeur des domaines agricoles et de commercialisation des produits des terroirs.

⁵ United Nations Children's Fund (UNICEF), *L'Afrique vers la reprise économique : de la stagnation et de l'ajustement au développement humain*, (une étude de l'UNICEF, sous la direction de G.A. CORNIA - R. VON DER HOEVEN - T. MKANDAWIRE), Ed. Economica, Paris 1992.

C'est le cas des structures comme l'Office Nationale de Commercialisation et d'Assistance au Développement, dissoute en 1980. Ainsi on a assisté à un véritable échec de la politique de développement du monde rural qui a eu pour conséquence une baisse considérable des revenus des paysans ⁶. L'encadrement disparaît au profit du concept de responsabilisation des populations de base.

Au Sénégal, le constat qui est fait est qu'on est arrivé à une accumulation d'impayés et de dettes du programme agricole (engrais, matériels agricoles et semences) pesant sur les économies nationales sans apporter de réels services.

Aussi, la dégradation de la pluviométrie, la baisse des prix de réalisation et des prix du producteur vont-elles avoir de graves répercussions sur les principales activités génératrices de revenus en milieu rural.

L'échec des politiques de développement a eu comme conséquence une précarisation croissante de la situation des populations. En ce début du 3^e millénaire, la pauvreté reste un problème crucial qui préoccupe les chercheurs, les décideurs et les intervenants de développement. D'ailleurs, les difficultés de l'Etat à faire face à la situation de crise laisse un vide dans lequel les initiatives des populations, appuyées ou non par les ONG, s'efforcent d'intervenir. De nouveaux systèmes de pensée et des stratégies de promotion et d'auto promotion vont émerger en faveur du désengagement de l'Etat. Dès lors, dans les pays du Tiers monde, l'appui à la promotion et à l'auto promotion des populations de base ne devient-il pas une nécessité ? Elles résolvent au moins en partie les problèmes de sous emplois. Le contexte de crise économique et politique nécessite aussi de promouvoir des structures de financement capables d'assurer la mobilisation de la petite épargne en milieu rural et urbain. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action du CRS dans son programme de micro-crédit. Cependant, l'intervention des ONG aura-t-elle de la valeur si les populations concernées n'ont pas la possibilité de

⁶ GIRI, J., *L'Afrique en panne. Vingt-cinq (25) ans de « développement »*, Ed. Karthala, Paris 1986.

remettre en question la philosophie et le mode de fonctionnement des organes proposés, de manière à les rendre plus conformes à leurs attentes et aux spécificités socio-économiques et socioculturelles de leurs environnements ?

La situation qui prévaut est caractérisée par l'accroissement du chômage, le blocage ou la faible augmentation des salaires, la baisse du pouvoir d'achat des populations urbaines et rurales, et le développement d'activités informelles. Par ailleurs, une remarque a été faite. Il s'avère que la pauvreté a « un visage féminin ». La situation de crise et de pauvreté est vécue différemment entre les hommes et les femmes. En effet, ce sont les femmes qui constituent, la frange de la population la plus touchée par la crise. L'analphabétisme et le manque de qualification professionnelle dont elles sont victimes ne leur permettant pas de trouver un emploi dans le secteur moderne.

Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (1995), « 70% des pauvres du monde sont des femmes »⁷. Cette crise socio-économique et politique a eu des effets sur le statut et le rôle des femmes.

F. SARR, estime que : « A cause de sa situation économique précaire, l'homme est contraint d'accepter que sa femme exerce des activités économiques et participe à la prise en charge des besoins du ménage »⁸.

Ainsi, la Communauté Internationale va créer des instruments juridiques, et plusieurs pays vont prendre des mesures légales, pour protéger et renforcer le statut de la femme. Au niveau international, l'ONU, depuis sa création en 1945, a beaucoup œuvré pour l'amélioration de la condition féminine en se faisant le fer de lance des réformes dans ce domaine. Elle va contribuer à améliorer la condition de la femme en introduisant un ensemble de réformes qui visent à consolider la situation de la femme et à aider à sa

⁷ BANQUE MONDIALE, *Un continent en transition : l'Afrique au milieu des années 90*, Région Afrique, Washington 1995, p.23.

⁸ F. SARR, « De la transformation des rapports de genre et de solidarité. La redéfinition du développement social : l'expérience des femmes entrepreneurs au Sénégal », in *Revue Sénégalaise de Sociologie*, 1 (1996) 108.

considération dans le monde entier. C'est ainsi que la Charte des Nations Unies fit mention de l'égalité entre les sexes.

Pour venir en aide à ces femmes, l'année 1975, avec la première Conférence des Nations Unies sur Femmes à Mexico, s'est voulue un tournant décisif dans la politique à leur égard. La condition féminine étant liée au développement économique de son milieu. D'ailleurs, l'ONU organisa quatre grandes conférences mondiales destinées à développer des stratégies et des plans d'action pour la promotion des femmes :

-La première conférence se réunit à Mexico, en 1975, coïncidant avec l'« Année Internationale de la Femme » décrétée par l'ONU afin de rappeler à la communauté que le problème de la discrimination à l'égard des femmes persistait encore un peu partout dans le monde. De concert avec la « Décennie des Nations Unies pour la Femme (1976-1985) », proclamée par l'Assemblée Générale cinq mois après la conférence, celle-ci ouvrit une nouvelle phase dans les efforts mondiaux relatifs à la promotion féminine.

Au sein du système des Nations Unies, la conférence permit la création de l'« Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme » (INSTRAW) et le « Fonds des Nations Unies pour la Femme » (UNIFEM) fournissant ainsi un cadre institutionnel pour la recherche, la formation et les activités opérationnelles dans le domaine des femmes et du développement.

-La deuxième conférence mondiale, celle de Copenhague en 1980 ouvrit le processus d'évaluation de la première. Déjà en décembre 1979, l'Assemblée Générale adopta la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La convention est dénommée « Déclaration des Droits de la Femme » et lie aujourd'hui légalement « 165 Etats; devenus Etats parties et les oblige à présenter dans

l'année suivant la ratification et par la suite tous les quatre ans, les mesures qu'ils ont prises pour éliminer les obstacles rencontrés dans l'application de la convention »⁹.

-La troisième s'est tenue à Nairobi en 1985 pour le suivi et l'examen des réalisations de la « Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix ». Les objectifs de la deuxième partie de la décennie n'ont pas été atteints. Un plan de travail, « Les Stratégies Prospectives d'Action de Nairobi pour l'an 2000 », déclarait que tous les problèmes humains étaient aussi des problèmes de femmes. Le premier bilan quinquennal destiné à évaluer l'application des stratégies prospectives de Nairobi a été entrepris en 1990 par la Commission de la condition féminine. Le constat est que la situation des femmes ne s'est pas améliorée mais, s'est plutôt dégradée dans les pays en voie de développement avec la stagnation de l'économie, l'accroissement démographique, la dévaluation du franc CFA, la réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux.

-Lors de la quatrième conférence, celle de Beijing, en 1995, on assista à un nouveau chapitre dans la lutte pour l'égalité des sexes . Il fallait élaborer les moyens pour donner plus de pouvoir aux femmes afin qu'elles puissent, en tant que partenaires équivalents des hommes, insérer leurs priorités et valeurs dans le processus de prise de décision à tous les niveaux. A Beijing, l'attention focalisée sur les femmes s'est déplacée vers le concept « Genre » pour montrer que les structures de la société dans son ensemble, de même que les relations entre homme et femme devraient être réévaluées. Autrement dit ce n'est que par la restructuration de la société et de ses institutions que les femmes peuvent acquérir suffisamment de pouvoir.

Ces séries de conférences ont permis de mettre la question de la composante « femme » à l'ordre du jour. En ce qui concerne l'Afrique, elles ont montré le véritable

⁹ ORGANISATION des NATIONS UNIES, *Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle. Session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies (5-9 juin 2000)*, New York 2000, p. 3.

portrait de la femme africaine, qui vit dans une situation alarmante : corvées domestiques, santé précaire, mutilations génitales, génocide, viol en situation de guerre...

Parallèlement à ces conférences, des auteurs, particulièrement des féministes, ont fait entendre leurs voix par leurs écrits ou des rencontres tels séminaires, ateliers, colloques. C'est ainsi que pour I. DROY, « *l'oubli des femmes est sans doute l'une des raisons essentielles de la faillite de certains programmes de développement* »¹⁰. En outre, selon la Banque Mondiale : « *Ignorer la dimension féminine dans le développement revient à fragiliser le développement* »¹¹.

F. DIOP¹² situe la prise en compte du rôle capital de la femme dans le processus de développement au début des années 1970 avec l'ouvrage E. BOSERUP *Integration of women in economic development* (1975). Selon elle, en attirant l'attention des chercheurs, E. BOSERUP les a amenés à s'intéresser à la division sexuelle du travail, et aux effets différents, selon les sexes des stratégies de développement et de modernisation. Dans la même période, E. RATGHEBER établit le lien entre théories et pratiques dans les pays du Tiers monde depuis 1960. Sa réflexion débouche sur trois courants de pensée :

-D'abord, l'approche « Intégration des Femmes au Développement » en 1970 cherchait à éliminer les discriminations entre sexes et à réduire la position défavorable de la femme. Celle-ci visait à « *intégrer dans les structures existantes et à satisfaire leurs besoins pratiques (alimentation, santé, allègement des tâches, etc.)...tout en s'adaptant au contexte. Les intérêts stratégiques (Position - Statut) n'étaient pas pris en compte* »¹³.

-Ensuite, les insuffisances de cette première approche vont donner naissance à une autre « Femme Et Développement » en 1976, un an après la première « Conférence Internationale sur les Femmes ». Cette démarche cherchera à réduire les inégalités dans

¹⁰ I. DROY, *Femme et développement rural*, Ed. Karthala, Paris 1990, p. 6.

¹¹ BANQUE MONDIALE, *Rapport annuel 1995*, Washington, 1995, p. 17.

¹² F. DIOP, « Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal. L'intérêt de l'analyse de genre », in *Revue Sénégalaise de Sociologie*, 1 (1996) 91-104.

¹³ FONDS des NATIONS UNIES pour la FEMME / Bureau Régional pour l'Afrique francophone et le Maghreb, *Question de genre*, UNIFEM, Dakar 1999, p. 13.

toutes leurs manifestations : économique, politique, sociale et culturelle. D'après la FAO : *« la prise en compte du rôle socio-économique des femmes s'est concrétisée par la mise en œuvre , en parallèle, d'actions spécifiques pour les femmes d'une part, et d'activités de développement pour la population d'autre part »*¹⁴.

-Enfin, une nouvelle approche « Genre Et Développement » des années 80, davantage centrée sur les rôles et les responsabilités respectives des hommes et des femmes, allait corriger ces lacunes. Les féministes socialistes mettent en relief la nature de la relation « genre » dans la société pour expliquer la position secondaire de la femme, en soulignant le caractère construit de ce type de rapports sociaux. Pour cette approche, il faut un réexamen des institutions sociales, une meilleure intégration des femmes dans les structures économiques, sociales et politiques. L'utilisation de l'approche « Genre », *« permet de redéfinir les relations entre les hommes et les femmes dans la perspective d'une société plus équitable quant à l'accès de tout citoyen aux moyens et aux bénéfices du développement »*.¹⁵

Le résultat de ces actions est un éveil de conscience du rôle que les femmes doivent jouer dans le processus de développement économique et social. Ces différents cadres théoriques ont largement contribué à la prise en compte de la composante « femme » dans les programmes de développement et dans les structures de prise de décision. Ainsi, *« les acteurs du développement se rendent de plus en plus compte que l'on ne peut atteindre le développement économique et social si les femmes ne sont pas impliquées au même titre que les hommes, compte tenu des rôles multiples qu'elles jouent dans la société »*¹⁶.

D'ailleurs, *« les femmes ont déployé des efforts énergétiques pour s'organiser elles-mêmes, formuler clairement leurs sujets de préoccupation et faire entendre leur*

¹⁴ FOOD and AGRICULTURE ORGANISATION, *Analyse socio-économique selon le genre*, Rome 1997, p. 1.

¹⁵ UNIFEM, *Question de genre*, p. 8.

¹⁶ Ibid., p. 10.

voix. *Au niveau populaire comme national de nouvelles associations de femmes se sont constituées dans les années 1990* »¹⁷. Elles ont fait preuve d'un dynamisme dans la vie économique, culturelle et sociale au moyen de leurs associations et de leurs réseaux informels. Le dynamisme dont elles font preuve, est-il le résultat de l'intériorisation de l'idéologie féministe ou serait-il une réaction des femmes face à la crise ?

Certains auteurs ont montré qu'il est antérieur à la décennie 80 bien que ce soit dans cette période que les pouvoirs publics l'ont encouragé. Toutefois, on ne peut dire que le dynamisme des femmes répond uniquement à la satisfaction des besoins de survie (pratiques) comme l'affirme I. DROY: « *la recherche d'activités rémunératrices est le moteur du dynamisme des femmes* »¹⁸. Ce dynamisme peut s'inscrire dans une quête de reconnaissance de leur rôle. De là, il a été question de leur donner les moyens qui leur permettent de prendre leur avenir en main.

Cependant, avec le temps, il devient de plus en plus évident que les lois elles mêmes et comme telles, ne suffisent pas à garantir aux femmes des droits égaux à ceux des hommes. Elles sont souvent loin d'être appliquées. La discrimination à l'égard des femmes s'est perpétuée en s'appuyant sur des comportements culturels et des pratiques traditionnelles. Les femmes, particulièrement africaines, continuent à faire face à d'énormes obstacles. La reconnaissance croissante de leur contribution ne s'est malheureusement pas traduite par une amélioration sensible de leur accès aux ressources encore moins par un accroissement de leur pouvoir décisionnel.

Bien que ces dernières années soient particulièrement marquées par une entrée massive des femmes sur la scène économique, l'insertion économique de ces dernières s'accompagne de plusieurs contraintes : culturelles, sociales, familiales, institutionnelles, etc. L'inégalité des statuts féminins et masculins est imputable à une hiérarchisation des sexes établie par la société. C'est de là qu'émane l'attribution de rôles différents entre

¹⁷ Cf. ONU / Sénégal, « Editorial », in *Bulletin du SYSTEME DES NATIONS UNIES au Sénégal*, 3 (1999) 1.

¹⁸ I. DROY, *Femme et développement rural*, p. 166.

hommes et femmes. D'après A.B. DIOP : « *Dans la société, les rapports sociaux de sexes sont fonction d'une hiérarchisation du statut impliquant une attribution de fonctions et de rôles différents* »¹⁹.

En effet, traditionnellement, la femme, avait pour rôle de s'occuper du foyer et dès sa naissance son éducation visait à faire d'elle une bonne épouse et une mère modèle.

Ainsi, réduire les disparités et impliquer les femmes dans le processus de développement et de prise de décision devient une urgence pour les sociétés. La contribution des femmes au développement constituant un enjeu fondamental.

Au niveau national, les associations d'entraide traditionnelles : « *Mbootay* », « *Mass* », « *Ndèye Ndické* », « *Dahira* » sont nombreuses et revêtent un caractère social, économique, ou religieux. En effet, dans le milieu des années 1970, les monitrices rurales partiront de ces associations pour organiser les femmes et mettre en place des activités liées à la politique de l'animation de la promotion féminine.

Au Sénégal, la Journée de la Femme fut célébrée pour la première fois le 25 mars 1972 et le Code de la Famille fut promulgué le 12 juin 1972, par la loi 72-61. Ce code assure une protection juridique et garantit les droits et définit les devoirs de la femme au sein de la famille. En 1980, un certain nombre de mesures pour l'essentiel tournées vers la constitution de GPF, la recherche de moyens pour alléger les travaux domestiques et l'intégration des femmes dans les projets de développement, ont-elles été prises. Le GPF allait permettre aux femmes de trouver des financements collectifs.

Les politiques d'action de promotion des femmes engagées par les autorités sénégalaises en particulier se concrétisent par la signature et la ratification de différentes conventions et recommandations. Le mouvement de sensibilisation des années 80, en faveur des femmes pour leur intégration dans le processus de développement, s'est

¹⁹ A.B. DIOP, *La famille wolof. Tradition et changements. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Ed. Karthala Paris 1985, p.153.

concrétisé par la création de nombreuses structures et l'élaboration de politiques. Elles ont pris en charge la problématique « femme » allant, entre autres, de la création en 1978, du Secrétariat de la Condition Féminine au département ministériel chargé de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en 1991, au Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale en 2000 et en 2001 au Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Ce dernier prend en charge non seulement les femmes mais toutes les autres tranches de la population sénégalaise.

En 1982, un Plan d'Action de la Femme Sénégalaise fut élaboré à partir des doléances recueillies auprès des femmes sur l'ensemble du territoire et concernait , surtout les femmes rurales. S'inspirant du Plan d'action de Lagos, il visait leur promotion dans l'emploi et les activités rémunératrices, la santé et la nutrition. La question de la femme a connu un tournant décisif suite au Plan d'action de Lagos, qui faisait du développement de la femme une priorité.

Cependant, les actions concernaient surtout la constitution et l'équipement d'écoles, de centres d'alphabétisation, de dispensaires, de pharmacies villageoises, de cases de santé et de maternités rurales.

Malgré tous ces efforts, l'objectif visé n'est pas encore atteint car les femmes rurales baignent dans le gouffre de la pauvreté et de l'ignorance du fait d'une scolarisation et une alphabétisation insuffisantes, et des limites du micro-financement. F. SARR, estime qu'il n'y a qu'une seule note positive à ces projets « *...les petits projets ont permis aux femmes rurales d'avoir une initiation à la gestion qui leur permettra ultérieurement de réutiliser cette expérience soit à des niveaux individuels soit dans le cadre d'autres projets* »²⁰.

La crise économique a plus ou moins poussé les femmes à s'activer dans le but de subvenir aux besoins de la famille et du ménage. Elle a contracté les revenus globaux des

²⁰ F. SARR, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir*, Ed. L'Harmattan, Paris 1998, p. 19.

ménages , le chômage ayant également touché les hommes soutiens de famille. Les conditions d'existence des ménages sont devenues précaires et le pouvoir des populations a considérablement baissé. A ce sujet S. BESSIS dit : « *Les femmes, qui assument la gestion des budgets familiaux, ont donc été obligées de chercher des compléments de revenus dans les créneaux les plus précaires de l'informel pour assurer l'essentiel de l'approvisionnement familial* »²¹.

Elles ont alors vu accroître leurs responsabilités et leurs rôles dans la réalisation du bien-être et de la survie des familles. En plus des travaux champêtres, les femmes rurales se lancent aujourd'hui dans les activités de commerce et de transformation.

En milieu rural, de tout temps, la femme a eu une place importante dans l'économie familiale, par son intervention dans la production agricole. Cependant, elle n'a jamais disposé des mêmes avantages que les hommes. La situation de la vie de la femme a toujours été complexe.

Pour M.D. RISS : « *Les transformations actuelles du milieu rural favorisent avant tout l'homme détenteur du matériel agricole et obligent les femmes à travailler davantage pour rentabiliser leurs structures* »²²

Aujourd'hui, il est essentiellement urgent de « mettre au clair et d'analyser les contributions des femmes au développement économique et social et, de relever les obstacles auxquels elles se heurtaient »²³ si on veut impulser une véritable force de changement.

En Afrique de nombreux travaux se sont intéressés aux femmes rurales, considérant leur contribution à la rentabilisation de l'économie familiale et delà, leur participation des conditions de vie des ménages. Pour beaucoup d'auteurs, les activités

²¹ S. BESSIS, « La féminisation de la pauvreté », in *Femmes du Sud, chefs de famille*, (Sous la direction de J. BISILLIAT), Ed. Karthala, Paris 1996, p. 53.

²² M.D. RISS, « La place de la femme dans les mutations internes de l'économie rural à partir d'un exemple sénégalais »..., p. 417.

²³ FAO, *Analyse socio-économique selon le genre*, p. 1.

des femmes ne sont pas prises en compte dans les mesures officielles de l'activité économique, si ce n'est que dans les rapports d'activités d'organisme de financement, à cause des lois et pratiques traditionnelles ou religieuses qui continuent à sous-tendre la vie économique :

- Le travail ménager est souvent considéré comme une tâche que les femmes doivent assumer que comme une occupation devant être prise en compte au niveau du ménage et dans l'économie nationale ²⁴.

- Le travail des femmes rurales, régulier ou saisonnier, non rémunéré, est rarement pris en considération par les statistiques officielles ²⁵.

Parallèlement à tous ces efforts, gouvernements et ONG, seuls ou en partenariat, œuvrent pour l'application des politiques de promotion et d'émancipation des femmes. En étant conscients que le développement ne sera jamais effectif si on n'investit pas dans la potentialité que représentent les femmes. C'est ainsi qu'ils essaient de prendre en main l'amélioration des conditions des femmes par la résolution du problème de l'accès des populations rurales féminines au crédit. La résolution des maux dont souffrent les populations rurales féminines doivent passer par leur organisation et le financement, a-t-on constaté au début de ce siècle. A cet effet, ils ont mis en place des Systèmes de Financements Décentralisés basés sur la solidarité entre les bénéficiaires pour une meilleure participation au processus de développement. Ces systèmes vont permettre aux femmes rurales comme urbaines de s'organiser afin d'améliorer leurs activités productives, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de travail et de vie.

En effet, les lourdeurs qui sous-tendent les financements des banques modernes ne permettent pas à une franche importante de la population rurale, masculine comme féminine, d'accéder aux crédits. Ainsi, l'on peut regretter que les banques ne soient pas

²⁴ Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l' Afrique Occidentale (CEESAO), *Rapport d'activité 1994 – 1995*, Dakar 1995, p. 11.

²⁵ *Ibid.*, p. 11.

suffisamment décentralisées jusqu'à la base dans leur système de crédit pour pallier cet état de fait. C'est dans ce contexte que l'on constate ça et là, la naissance d'ONG dont la vocation est de mettre en place un cadre dynamique de réflexion, d'animation, de coordination, et d'action en réponse à la problématique de la promotion et de l'émancipation de la femme rurale. Beaucoup de structures privilégient les femmes qui ont la réputation d'être de « bons payeurs », même si elles sont souvent en de situation de défavorisées. C'est le cas des BV développées par la C/T. L'ouverture de BV va se faire à partir de des structures de solidarité trouvées sur place .

Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si les BV sont à mesure de conduire des projets de développement communautaire dans leur milieu d'implantation.

Le dynamisme des femmes est aujourd'hui une réalité visible. Il a été noté un engouement et beaucoup d'actions pour promouvoir les petites unités de productions féminines. Ainsi, nous assistons à un vaste mouvement de mobilisation des femmes à l'intérieur des structures (cas BV), espaces dans lesquels elles démontrent leurs capacités organisationnelles et entrepreneuriales.

En effet, le CRS, une ONG américaine à but non lucratif, présente au Sénégal depuis 1960, a débuté en 1988, dans son domaine d'action « Promotion des Petites Entreprises » son programme de micro crédit (BV). Il travaille en étroite collaboration avec les institutions financières sénégalaises, des bailleurs de Fonds et des partenaires de projets parmi lesquels la C/T.

L'objectif global du CRS et de ses partenaires locaux (C/T) « *est de soutenir les initiatives locales des populations démunies particulièrement les femmes, non seulement pour assurer un meilleur fonctionnement de leur organe mais aussi pour les faire*

*participer au développement de la collectivité à tous les niveaux : économique, social et culturel »*²⁶.

Les objectifs spécifiques sont les suivants ²⁷:

- Permettre l'accessibilité des femmes à toutes les instances de prise de décision de la collectivité.
- Améliorer leurs conditions de travail.
- Relever le niveau d'instruction des femmes rurales.
- Susciter une adhésion massive des femmes au mouvement associatif.
- Encadrer les femmes et les aider progressivement à l'auto responsabilisation.

La volonté manifeste de beaucoup d'ONG à faire participer les femmes au processus de développement a fait que « *la part du sociétariat féminin des mutuelles d'épargne et de crédit est en hausse, passant de 33,2% des membres en 1997 à 42,4% en 1998* »²⁸.

En outre, le cadre juridique réglementant les activités des SFD au Sénégal, défini par la loi n°95-03 du 05 janvier 1995 et sur décret d'application n°97-1106 du 11 novembre 1997, distingue deux grandes catégories de structures ²⁹ :

- Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit. Les principales institutions de ce type sont le Crédit Mutuel du Sénégal et le Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et du Crédit au Sénégal. A côté de ces structures d'épargne et de crédit classiques se développent des expériences introduisant davantage des nuances dans la combinaison de diverses ressources destinées à créer des emplois. Elles utilisent dans des portions variables des ressources extérieures au milieu pour financer les crédits. Elles n'ont pas la

²⁶ S.S. FALL, *Programme de développement de la micro entreprise. L'exemple des Banques villageoises. Faire du crédit au plus démunis. Manuel de procédure.* CRS/Sénégal, Dakar 1995, p. 3.

²⁷ Ibid., p.3.

²⁸ BIT – BCEAO- PA-SMEC – MRD, *Banque de données sur les Systèmes de Financements Décentralisés 1998. Sénégal*, Dakar 2000, p.2.

²⁹ Ibid., p. 3.

structuration d'une caisse d'épargne et de crédit, leur mode d'organisation ayant été largement influencé par la structuration de leurs populations cibles.

- Les institutions qui signent une convention spécifique avec le Ministère chargé des Finances pour l'exercice de leurs activités. Elles regroupent deux types de structures :

- Les institutions ayant comme activité unique ou principale la distribution du crédit. Certaines de ces expériences font, dans leur mode opératoire, référence au modèle de Gramen Bank, en ce qui concerne la constitution de groupe solidaire dont les membres se cautionnent mutuellement. Elles confient à cet effet, l'épargne des bénéficiaires à un réseau d'épargne et de crédit. C'est le cas du Système de Financement Décentralisé tel la BV développée par la C/T en partenariat avec le CRS.
- Les organisations pour lesquelles l'octroi du crédit est une activité accessoire.

Au Sénégal, l'Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production apparaît comme le principal acteur de la micro finance, en terme d'octroi de crédit et le Crédit Mutuel étant le leader de la collecte de l'épargne.

Cependant, il faut préciser qu'antérieurement à ces structures mutualistes, d'autres stratégies de mobilisation de l'épargne existaient déjà. C'est le cas des « Tontines » en tant qu'elles constituent, des « *Associations rotatives d'épargne et de crédit* »³⁰ ou comme « *des organisations collectives d'épargne / crédit où chaque membre dépose à intervalles réguliers un montant prédéterminé et en reçoit la totalité* »³¹.

Les BV de la C/T, qui nous intéresse dans cette étude, sont des exemples illustratifs de SFD. En partenariat avec le CRS, la C/T œuvre surtout pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées notamment féminines. Son intervention se fait sous diverses formes : aide d'urgence, formation et conseil,

³⁰ M. DROMAIN, cité par M. SY *Stratégies alternatives de financement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Cas des BV autogérées par les femmes de la communauté rurale de Bagadadji (Région de Kolda)*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH – UGB), Saint Louis 1998, p.26.

³¹ S. DOUMOUCHEL – N. THENE, cités par M. SY, *Ibid.*, p.26.

financements des populations,... Elle a la capacité d'atteindre les populations pauvres, là où les services publics sont peu développés et souvent inexistantes. Grâce à ses déplacements fréquents sur le terrain, l'équipe technique des BV jouit d'une bonne connaissance du fonctionnement des institutions des populations de base. Elle se présente comme un acteur indiqué, apte à assurer l'encadrement financier et technique nécessaire.

Toutefois, il faut souligner que toutes les actions soutenues par la C/T ne sont malheureusement pas couronnées de succès :

- Puits asséchés et de forages en panne.

- Tensions fréquentes entre les populations et la C/T du fait des irrégularités dans les remboursements des fonds alloués (BV) ou entre les populations rurales elles-mêmes.

Le constat fait aujourd'hui est qu'on assiste à une prolifération d'ONG qui interviennent dans le micro financement alors que la viabilité du crédit demeure un problème. La faiblesse des crédits constitue un handicap notoire ainsi que les irrégularités dans les remboursements. Ils ne permettent pas aux femmes de développer des activités de grande envergure et d'y tirer des revenus significatifs qui peuvent avoir un impact réel sur leurs conditions de vie. Le plus souvent, ces revenus tirés de ces activités des femmes sont destinés à la consommation des foyers et aux dépenses dans les cérémonies (baptêmes, mariages, « *Tuurs* », fêtes religieuses,...).

L'analphabétisme est aussi un autre facteur limitatif. Selon F. SARR : « *L'analphabétisme frappe 78% des femmes au Sénégal contre 56% des hommes* »³². Les femmes éprouvent de sérieuses difficultés pour gérer convenablement les crédits et les bénéfices tirés de leurs activités. Ce qui aboutit souvent à des échecs des programmes de micro financements. L'entrepreneuriat féminin en milieu rural, malgré les nombreuses organisations d'appui (financement de petits prêts, alphabétisation, formation et suivi), se heurte à quelques difficultés notamment celles relatives à l'environnement dans lequel il

³² F. SARR, « *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal...* », p. 12.

évolue. Un environnement défavorable caractérisé par l'analphabétisme, le faible niveau d'instruction, l'inexistence de marché, l'insuffisance de la formation et les croyances. Tout ceci peut plus ou moins constituer un blocage quant à l'épanouissement des activités des femmes et, par conséquent, un handicap à une plus grande participation au processus de développement.

Malgré toutes ces difficultés, l'entrepreneuriat féminin soutenu par les ONG constitue un atout pour nos pays. La femme n'est plus reléguée aux rôles d'épouse et de mère, ni considérée comme une force d'appoint uniquement comme dans le passé. Elle est aujourd'hui considérée comme une véritable actrice développement, affichant de plus en plus son ambition de participer à l'effort d'amélioration des conditions de vie. Cependant, la promotion économique des femmes n'implique pas directement un changement de leur statut. Les rapports entre l'homme et la femme continuent d'être des rapports de domination et de soumission. Seuls les rôles des femmes se sont diversifiés. Elles assurent maintenant un triple rôle d'épouse, de mère et de pourvoyeuse de revenus. Grâce à son nouveau pouvoir économique, la femme comme épouse a pu acquérir plus de considération et de respect dans la famille. L'accès au crédit favorise le développement d'activités génératrices de revenus et améliore les conditions de vie des bénéficiaires. Ainsi, il réduit, d'une part la paupérisation féminine et, d'autre part participe à la promotion sociale et économique des femmes.

A travers cette étude, nous tenterons de cerner l'impact de l'environnement socio-économique et socioculturel sur le Système de Financements Décentralisés qu'est le type « BV ». C'est dire que par le biais de ce travail nous nous focaliserons davantage sur les interactions et les interrelations entre les BV et leurs environnements dans la perspective de la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale en milieu rural.

La problématique l'environnement, plus précisément, de la spécificité au triple plan social, économique et culturel qui commande la diversité de chaque de BV, a été élaborée

par M. SY³³. Dans son étude, l'auteur a fait une analyse des BV dans la perspective de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Il en est ressorti à la réflexion, d'une part la possibilité pour les BV au regard de leur dynamique organisationnelle, de faire émerger en milieu rural l'entrepreneuriat féminin. Et d'autre part, la valorisation du coefficient relationnel au détriment de l'observation d'une logique purement économique et financière, comme n'étant pas un facteur limitant de l'entrepreneuriat féminin. Son étude est dans la trame de notre réflexion sur les BV. Elle nous a permis d'élucider quelques problèmes de recherche. Ainsi pour apporter notre contribution à la recherche, il nous fallait aborder un aspect des BV qui n'a pas été suffisamment pris en compte dans son objet d'étude.

En dehors de quelques transformations intervenues dans les principes constitutifs des BV, nous considérerons la question de l'environnement socioculturel et socio-économique de chaque BV, dans le souci de montrer son influence sur ces structures. Ce qui nous offre en même temps l'opportunité de faire une typologie de chacune des deux BV choisies en tenant compte de cet impact environnemental car, comme le dit F. SARR: « *les pratiques économiques des femmes entrepreneures sont indissociables des contextes socioculturels et économiques dans lesquels elles se produisent* »³⁴. En effet, les caractéristiques socioculturelles et socio-économiques nous semblent si déterminantes qu'il serait bien de les cerner avant de pouvoir comprendre toute la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale. Cette analyse se fera à partir du financement de BV dans le diocèse Thiès. Nous répondrons successivement aux questions suivantes:

- Quelle relation existe-t-il entre l'environnement socioculturel et socio-économique de l'entité villageoise et la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale des femmes par le biais de la BV?

³³ M. SY, *Stratégies alternatives de financement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural...*, p. 94.

³⁴ F. SARR, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal...*, p. 37.

- La promotion socio-économique des femmes peut-elle réussir dans le cadre de la BV?

Le choix de notre sujet s'inscrit dans la perspective d'analyse l'entrepreneuriat féminin par le biais de micro financements pour la promotion socio-économique des populations de base, particulièrement celle féminine.

CHAPITRE II

CADRE DE L'ANALYSE

I/ Hypothèse et modèle d'analyse

I.1 Hypothèse

La spécificité au triple plan social, économique et culturel de chaque entité villageoise commande une diversité des formes de B.V.

L'explication de cette hypothèse fait ressortir au moins, deux axes de réflexion :

-D'une part, l'imbrication des logiques sociales et culturelles sur celles économiques qui caractérisent la logique organisationnelle des femmes. En effet, les femmes grâce aux nouvelles opportunités offertes par les B.V et leur socialisation (les valeurs et normes culturelles acquises) parviennent aujourd'hui à rendre visible leurs activités génératrices de revenus et à renforcer leur capacité entrepreneuriale.

-D'autre part, notre hypothèse met en évidence, l'influence de l'environnement (objectifs et structure interne) sur toute action humaine. Il a la capacité et la possibilité de sanction face aux actions collectives. Comme le disent M. CROZIER et E. FRIEDBERG : « *On ne peut comprendre la stratégie d'un acteur qu'en la replaçant dans l'ensemble des lieux auxquels il participe simultanément d'une part, et en en identifiant la maîtrise des relations avec les segments de l'environnement d'autre part* »³⁵.

Rejoignant ainsi l'approche systémique de M. CROZIER, nous disons que l'environnement de la BV peut déterminer sa pérennité et son degré d'efficacité. Autrement dit, les éventuels obstacles auxquels les membres peuvent être confrontés dans la gestion de leur structure. Ce qui nous amène à dire que l'environnement peut compromettre l'atteinte des objectifs du financement. D'ailleurs, de fréquentes troubles ou irrégularités peuvent faire l'objet d'une suspension ou fermeture de la BV.

³⁵ M. CROZIER – E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Ed. Seuil, Paris 1977, p. 131.

I.2 Modèle d'analyse

La détermination de la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale suppose un préalable méthodologique : l'étude de la gestion des moyens mis sur pied et l'environnement dans lequel toute l'activité se déroule. En effet, notre démarche s'inspirera à la fois du « raisonnement stratégique » et du « raisonnement systémique » tels qu'ils sont développés par M. CROZIER et E. FRIEDBERG : « *Le raisonnement stratégique part de l'action pour découvrir le système qui seul peut expliquer par ses contraintes les apparentes irrationalités du comportement de l'acteur (...) Le raisonnement systémique part du système pour retrouver avec l'acteur la dimension contingente arbitraire et non naturelle de son ordre construit* »³⁶. Ce sont là, d'après les auteurs, deux modes de raisonnement complémentaires et contingentes. Ils ont aussi souligné qu'« *on ne peut comprendre la stratégie d'un acteur qu'en la replaçant dans l'ensemble des jeux auxquels il participe simultanément d'une part, et en identifiant la maîtrise des relations avec les segments de l'environnement, d'autre part, comme source de pouvoir* »³⁷. La réussite, sinon la survie, des organisations dépendent de l'environnement. Dans le souci de mieux saisir la capacité des B.V à s'inscrire dans la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale, nous n'avons trouvé meilleure approche.

Les raisons de ce choix sont la considération par ces auteurs de l'organisation comme étant à la fois un système formel et informel avec en son sein les jeux de pouvoir, en plus l'influence de l'environnement. Leur concept d'« organisation » s'est avéré pertinent pour comprendre la capacité d'entreprendre des femmes, ainsi que celle des B.V à s'inscrire dans la dynamique entrepreneuriale et organisationnelle.

Nous avons donc aligné la BV au rang des organisations. Selon M. CROZIER et E. FRIEDBERG, l'organisation est un construit social d'actions collectives qui ne détermine pas totalement le comportement des acteurs. Quant au phénomène organisationnel, il

³⁶ M.CROZIER – E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système ...*, p. 230.

³⁷ Ibid., p. 131.

« est un construit politique et culturel, un instrument que les acteurs sociaux se sont forgés pour régler leurs interactions de façon à obtenir le minimum de coopération nécessaire à la poursuite d'objectifs, tout en maintenant leur autonomie d'agents relativement libres »³⁸.

Une autre motivation de notre choix est que, les notions de « zone d'incertitude », de « système d'action concret », de « pouvoir » et de « stratégies », développées par ces auteurs, sont présentes dans la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale des B.V.

M. CROZIER et E. FRIEDBERG combinent l'analyse stratégique (qui part de l'acteur pour découvrir le système) avec l'analyse systémique qui prend la démarche inverse. Ce qui ne semble pas du tout être en désaccord avec le schème actantiel de M. WEBER expliqué par J.M. BERTHELOT ³⁹.

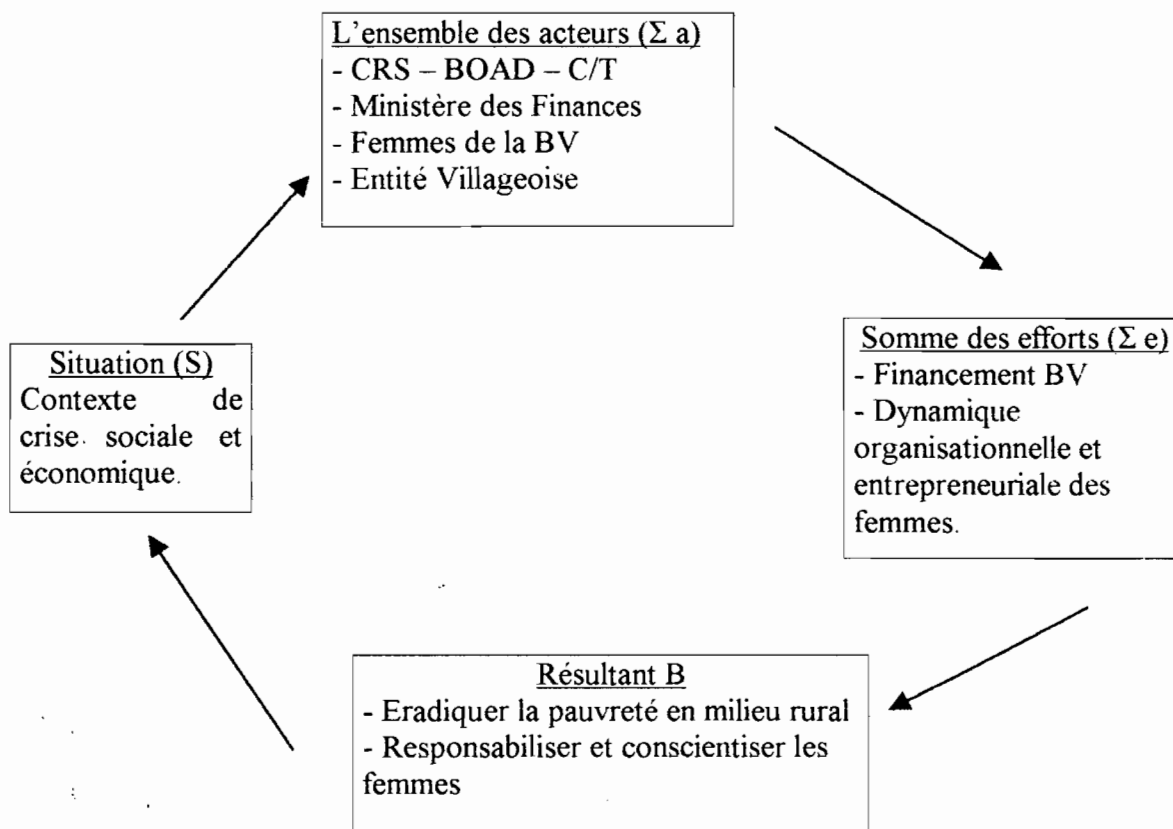
Mathématiquement ce schème est ainsi formulé :

$(A \rho B) = (B \in S, S \{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \} B \rightarrow S)$. La forme logique ρ caractérisant ce schème dans l'ensemble symbolique $\{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \}$; le premier terme (Σa) désigne un ensemble d'acteurs et le second (Σe) un ensemble d'effets de leurs actions . Le phénomène B que l'on veut étudier est pensé comme la résultante de leurs actions à savoir la réduction de la pauvreté en milieu rural et une dense visée organisationnelle et entrepreneuriale. Les acteurs sont intégrés dans un champ ou une situation, en un mot, dans un contexte, un système d'action que nous symbolisons par S. Leurs actions permettent d'impulser une véritable dynamique de lutte contre la pauvreté. Enfin l'effet de masse, résultant B, exerce une action en retour sur le système considéré S. Ce modèle d'analyse nous permettra de déterminer la capacité des femmes, par le biais de leurs organes (BV) et des organismes de financement, à lutter efficacement contre la pauvreté. Dans une tentative de schématisation pour une meilleure compréhension nous aurons :

³⁸ M.CROZIER – E. FRIEDBERG , *L'acteur et le système ...* , p. 196.

³⁹ J.M. BERTHELOT, *L'intelligence du social*, PUF, Paris 1990, p 76.

Schéma 1 : Modèle d'analyse



II / Objectifs

II. 1 Objectifs généraux

- Analyser l'impact des BV sur les femmes: la promotion de leur émancipation.
- Analyser la capacité organisationnelle des femmes à travers l'entrepreneuriat féminin en milieu rural.

II. 2 Objectifs spécifiques

- Cerner la spécificité et la logique organisationnelle de chaque BV.
- Identifier les variables socioculturelles et socioéconomiques qui affectent les BV et jusqu'à quel point ?
- Cerner l'impact des B.V sur la vie des populations rurales féminines.
- Identifier les forces et les faiblesses des BV.

Tels sont les principaux objectifs de notre étude. Avant qu'ils ne puissent être atteints, il faudrait opérationnaliser nos concepts de l'hypothèse.

III/ Opérationnalisation des concepts

Dans cette étude, les concepts d'entrepreneur, d'entrepreneuriat féminin, de caractéristiques socioculturelles et socio-économiques, et de Banques Villageoises sont à opérationnaliser.

1. Entrepreneur

J.B. SAY, économiste français, qui a créé ce mot, il y a près de deux siècles, faisait allusion à travers le concept d'« entrepreneur » à « *celui qui déplace des ressources économiques d'un niveau de productivité et de rendement donné vers un niveau supérieur* »⁴⁰.

⁴⁰ P. DRUCKER, *Les entrepreneurs*, Ed. J.C.Lattès, Paris 1985, p. 45.

Tout en mettant en exergue la recherche du profit et des possibilités d'accroissement des revenus, cette assertion, par contre, passe sous silence d'autres éléments indispensables à la compréhension d'une activité entrepreneuriale.

D'un point de vue psychologique, l'entrepreneur est mu, selon H. TURLA TAVERA, par « *le besoin d'obtenir ou d'accomplir quelque chose, d'expérimenter, de réaliser ou de se soustraire de l'autorité d'autrui* »⁴¹.

L'entrepreneur est à l'image de l'individu qui initie des activités à travers ses propres stratégies, sa capacité d'innovation et d'ingéniosité. D'après P. COLLERETTE et P.G. AUBRY : « *l'innovation n'apparaît pas spontanément, elle est liée à la volonté de rechercher le profit. C'est la possibilité de réaliser des profits suffisamment importants qui peut décider l'entrepreneur, et cela dépend du climat social* »⁴².

F. SARR définit l'entrepreneure comme : « *la femme dont les activités économiques, au delà de son ménage (même celles qui sont hors marché), génèrent suffisamment de revenus pour maintenir ou développer cette activité. Elle serait celle dont l'activité principale ou les activités se font sur une base régulière* »⁴³.

Nous, nous considérons la femme « entrepreneur » comme celle qui, grâce à son niveau de créativité et d'appui (ONG), mène une activité ou plusieurs dont les retombées pourront assurer la pérennité et la rentabilité de l'activité et, la satisfaction des besoins de son ménage.

⁴¹ H. TURLA TAVERA, cité par A. BA. *L'entrepreneuriat féminin : Stratégies d'insertion dans le processus de développement : cas des femmes d'affaires et commerçantes de Dakar*, (UFR de LSH – UGB), Saint Louis 1996, p. 12.

⁴² P. COLLERETTE – P.G. AUBRY cités par F. SARR. *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal*, p . 29.

⁴³ Ibid., p. 29.

2- Entrepreneuriat féminin

Les indicateurs qui sont les plus utilisés pour définir le terme d'« entrepreneuriat » sont: le goût du risque, l'innovation, l'accumulation du capital, le réinvestissement... Ces critères, pour beaucoup d'auteurs, sont exogènes aux réalités socioculturelles et économiques africaines. L. OUEDRAOGO et B. NDONGO abondent dans le même sens. Pour eux, il faut trouver pour l'Afrique des approches plus appropriées. Ainsi, ils définissent l'« entrepreneuriat africain » comme étant « *constitué de toute une gamme d'activités que l'on peut classer sur une échelle allant de l'agriculture de subsistance à des entreprises multinationales* »⁴⁴.

Au Sénégal, l'esprit entrepreneuriale féminin aurait émergé très tôt et sur plusieurs domaines de la vie économique nationale. BROOKS « *souligne l'activité des sénégalaises depuis le XVIIe siècle que ce soit dans le domaine commercial ou foncier. Elles étaient impliquées dans la traite des esclaves, le commerce de l'or, etc.* »⁴⁵.

J.P. BIONDI dit également qu'« *en 1788, trois des grands armateurs noirs et métis étaient des femmes. Elles participaient directement à la traite de la gomme, de la cire, de l'or, du morfil et de l'ébène* »⁴⁶.

Pour A.I. NDIAYE⁴⁷ Sociologue / Enseignant à l'UGB, le concept d'« entrepreneuriat féminin » est piégé. C'est un concept nouveau formé par la Banque Mondiale, qui s'applique aux femmes qui décident d'occuper la place vacante, laissée par la crise économique et sociale des années 80 et 90. D'après lui le concept d'entrepreneuriat ne serait pas adéquat pour rendre compte des activités des femmes. Car, poursuit-il, les femmes se sont toujours investies dans des activités génératrices de revenus. Alors, l'« entrepreneuriat féminin » serait-il une réaction des femmes face à la

⁴⁴ L. OUEDRAOGO- B. NDONGO, « Femmes et entrepreneurship au Sahel », in *Séries Conférences*, 30 (1991) 17.

⁴⁵ F. SARR, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal*, p. 27.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁷ Propos tenus lors de la soutenance du mémoire de maîtrise de M.A FALL, *Economie populaire et modernisation endogène. Logiques de l'entrepreneuriat des femmes du GPF de Xall Yoon Wi dans le quartier Pikine Saint Louis* (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH – UGB), Saint Louis 2000.

crise ou relève-t-il de la tradition des femmes à mener des activités rémunératrices pour maintenir leurs activités et satisfaire leurs besoins?

Nous tenterons de cerner le concept d'« entrepreneuriat féminin » à partir de toutes les activités initiées ou développées par les femmes grâce au concours des crédits alloués par la BV. Et nous considérerons également la dynamique entrepreneuriale comme une volonté constante de prendre des initiatives et de s'organiser compte tenu des ressources disponibles pour atteindre des résultats concrets. Elle implique donc un mouvement, une transformation constante des activités génératrices de revenus afin de satisfaire les besoins tout en considérant le contexte socioculturel et socio-économique dans lequel elles évoluent. Après avoir opérationnalisé les concepts d'« entrepreneur » et d'« entrepreneuriat féminin », qu'en est-il des caractéristiques « socioculturelles » et « socio-économiques » ?

3-Les caractéristiques socioculturelles et socio-économiques

L'interaction permanente de l'individu avec sa société, son environnement en tant que cadre de vie avec ses réalités et opportunités, nous invite à opérationnalisé ces concepts.

3.1 Les caractéristiques socioculturelles

Dans le champ des organisations, ces caractéristiques sont classées comme des facteurs environnementaux, non économiques et extérieurs à l'organisation. Cependant du fait de la complexité et de l'élasticité des frontières organisationnelles, elles y interviennent.

Selon P. BERGER, il s'agit « *des normes sociales et les croyances, les motivations psychologiques du désir de réussir* »⁴⁸. D'après N. RIFAI, sur « *le registre du*

⁴⁸ P. BERGER, *Esprit d'entreprise, culture et sociétés*, Ed. Nouvel Horizon, Paris 1993.

*socioculturel, l'organisation offre une culture, une structure de valeurs et de normes, une manière de penser, un mode d'appréhension du monde qui oriente la conduite de ses divers auteurs*⁴⁹. M. WEBER, lui, considère le socioculturel comme un corps de « *valeurs, de règles et de comportements, bref un ethos* »⁵⁰.

Pour le sociologue M. NDIAYE, les caractéristiques socioculturelles sont des « *motivations psychologiques, culturelles et sociales comme des récompenses symboliques qui sanctionnent l'action en cas de réussite, en terme de réputation, d'autorité sociale, de respect de la parole* »⁵¹.

En prenant en considération toutes ces assertions, nous disons dans notre étude que les caractéristiques socioculturelles sont des représentations sociales et culturelles des acteurs, extérieures à l'organisation formelle de la BV, qui interviennent de façon favorable ou non dans la dynamique entrepreneuriale. Les indicateurs qui nous serviront de mesure pour ces caractéristiques sont:

- Répartition des fonctions.
- Distribution des responsabilités.
- Niveau d'instruction des membres.
- Rapports de production et d'échange qui reposent sur l'idéologie de la solidarité.

3.2 Les caractéristiques socio-économiques

Il serait paradoxal de parler d'une activité productive lucrative sans faire allusion à la vie de famille, à la vie économique et à l'utilisation des revenus tirés des activités rémunératrices.

⁴⁹ N. RIFAI, *L'analyse des organisations : démarches et outils sociologiques et psychologiques d'intervention*, Ed. Harmattan, Paris 1996, p. 86.

⁵⁰ M. WEBER, cité par M. LALLEMENT, *Histoire des idées sociologiques* (T. I), Ed. Nathan, Paris 1993, p. 233.

⁵¹ M. NDIAYE, *Les Moodu Moodu* (T. II), Ed. PUD, Dakar 1995, p. 51.

Dans le *Dictionnaire Economique et Social*⁵², l'« économie » est définie à partir des faits, des prix, des investissements, du taux de chômage, des salaires, de la masse et de la création de richesses. Mieux, disent-ils, la controverse sur la définition de l'« économie » est due à certaines activités spécifiquement économiques et d'autres sociales avec un aspect économique. L'économie est définie comme une science des richesses, une science de l'échange et des choix, comme indissociable de ses rapports avec la société. Il est impossible, en effet, d'analyser les mouvements à l'œuvre sur le marché du travail sans prendre en compte la famille, creuset où se forment les attitudes et les comportements sur l'activité rémunératrice exercée et qui constitue la destination principale des revenus. Il convient, à travers ces caractéristiques socio-économiques, de voir l'activité professionnelle des femmes à partir des BV, par rapport à leur vie de famille, aux ressources et aux potentialités du milieu et, l'impact sur les ménages. Nous, nous servons des indicateurs suivants pour mesurer l'impact des caractéristiques socioéconomiques sur la BV:

- Activités menées traditionnellement.
- Diversification des activités.
- Secteurs d'investissement des crédits.
- Importance de l'épargne.
- Satisfaction des besoins sociaux et économiques.

4- Banque Villageoise (BV)

D'après B. TAILLEFER, « une banque est un instrument de manipulation d'argent, d'échange de monnaie entre personnes (...) un lieu de relation d'argent, donc de pouvoir »⁵³. L'explication qu'il en donne en est que, même si les démunis s'organisent

⁵² J. BREMOND – A. GELEDAN, *Dictionnaire Economique et Social*, Ed. Hâtier, (Coll. J. BREMOND, 4^e édition augmentée), Paris 1990 p. 140.

⁵³ B. TAILLEFER, *Guide de la banque pour tous*, Ed. Karthala, Paris 1996, p. 17.

entre eux, cela n'empêche pas les relations de pouvoir d'apparaître car le monde rural, comme le secteur informel des villes, ne sont pas socialement homogènes. Et toute masse d'argent entre les mains de ces populations fera naître des relations de pouvoir. En outre, la banque doit trouver les ressources qui lui permettront d'octroyer des crédits ainsi que des outils de gestion et des responsables pour prendre des décisions.

Ces assertions sur la banque nous semblent appropriées à la notion de BV. A ce sujet la BV se présente comme un instrument de financement, de manipulation d'argent entre la C/T, le CRS, le CMS et les femmes membres des BV. La BV a pour but d'une part d'augmenter les opportunités d'investissement dans les micro activités, des plus démunis, particulièrement celles des femmes en leur offrant un accès facile à des services financiers (sous caution de remboursements avec intérêt) et, d'autre part d'augmenter leurs capacités organisationnelle et entrepreneuriale. Les tensions ne manquent pas avec les transactions financières rappelons le. Les notions de pouvoir y battent leur plein.

En effet, la banque suppose deux mains « *une qui a de l'argent et le dépose en un lieu pour qu'une autre main l'emprunte, contre remboursement* »⁵⁴. Le crédit est contraignant d'un remboursement.

Dans notre étude nous considérerons la BV comme un instrument de financement dont la viabilité est largement conditionnée par son environnement. Elle sera caractérisée par les relations qu'elle entretient avec son environnement.

Ces concepts opérationnalisés, il nous faut maintenant définir une assise méthodologique pour notre objet de recherche. Toute opération scientifique présupposant une méthode.

⁵⁴ B. TAILLEFER, *Guide de la banque pour tous*, p. 40.

CHAPITRE III

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Aucune méthode ne se suffisant à elle même, nous avons choisi une triangulation, un croisement des méthodes, dans le but de mieux cerner l'objet d'investigation. Notre travail, nous a mené à différentes enquêtes au niveau de l'équipe technique du programme de BV de la C/T et au niveau de deux BV, celles de Ndoucoumane et de Peykoug-Lélo. En plus, la collecte de l'information s'est faite sous diverses formes, avec des outils et des techniques de recherche plus ou moins appropriées à notre objet d'étude.

I/Histoire de la collecte

En discutant avec mon frère sur mon désir de faire des recherches sur la micro-finance en année de maîtrise, il m'a proposé d'en parler à son ami qui est le Directeur de la Caritas / Ziguinchor. Cette structure est en partenariat avec le CRS, initiateur du programme de financement de BV au Sénégal. C'est ainsi que le Directeur de la Caritas diocésaine de Ziguinchor m'a mis en rapport avec le CRS dont le siège se trouve à Dakar, au Boulevard de la République. Je me suis donc rendue à leur siège et j'ai rencontré le Chargé de programme du CRS. Nous avons discuté du programme de BV et c'est moi qui ai choisi la C/T pour des raisons déjà citées. Le Chargé de programme du CRS n'a pas pu joindre par téléphone le Coordonnateur des BV car il était absent. Finalement, c'est le Directeur de la Caritas/ Ziguinchor qui a appelé celui de la Caritas / Thiès. J'ai donc pris rendez-vous et je fus accueillie par la Coordonnatrice du programme de Promotion Féminine et c'est elle qui m'a introduite dans l'équipe technique du programme BV.

I/1. La documentation

Elle s'est déroulée en deux phases : Nous avons d'abord, consulté des ouvrages généraux sur notre thème de recherche à savoir les publications relatives *aux politiques de la promotion économique et sociale de la femme*. Celles-ci nous ont permis d'identifier un problème général qui a débouché sur une question générale. Ensuite, nous avons consulté des ouvrages spécifiques qui ont trait au problème qui nous intéresse : *le rapport entre l'environnement et les organisations collectives, cas des BV*.

Ainsi, nous avons eu à fréquenter un certain nombre de bibliothèques et de centres de recherche : la Bibliothèque et le Centre de documentation des Sciences Humaines de l'Université Gaston BERGER, le Centre Culturel Français Gaston BERGER de St Louis. Les banques de données et d'information de l'ORSTOM, de l'IFAN, du BIT, de l'UNIFEM et la bibliothèque de l'UCAD.

Parallèlement à l'enquête proprement dite, nous avons eu à mener une recherche documentaire ; elles se sont faites quelques fois en même temps. Ainsi, au fur et à mesure que l'enquête se déroulait, nous lisions des articles, des livres et des mémoires, tout document ayant trait à notre sujet d'étude.

En plus des données de base issues de la documentation, nous nous sommes rendue sur les lieux pour une « prise de contact » avec les populations concernées et successivement pour une pré-enquête.

I/2 Prise de contact et pré-enquête

Dans la phase de prise de contact, nous cherchions à nous familiariser avec le monde rural pour rompre avec tout préjugé et nous faire surtout accepter par le milieu. Les populations avec lesquelles nous nous sommes entretenues furent composées de

femmes membres de BV. Ce qui facilitera non seulement les débats et les rencontres, mais aussi le choix de la BV, la conquête et la constatation de l'objet de recherche.

Ayant accompagné souvent la C/T sur le terrain (en dehors des trois mois de stage, octobre - décembre 2000) nous avons pu faire la pré-enquête en août 2000. Elle nous a permis de recueillir un certain nombre d'informations susceptibles de nous donner un aperçu sur l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Ainsi nous avons élaboré notre hypothèse de travail à partir des données de la documentation et des pré-enquêtes sur les terrains. Cette étape de la recherche a guidé notre choix sur les techniques et outils de collecte pour l'enquête proprement dite.

Compte tenu de l'orientation de notre hypothèse de travail et des cadres d'étude, nous avons jugé utile de mettre en priorité les méthodes qualitatives (en donnant d'abord la parole aux femmes et le plus fréquemment possible), sans pour autant négliger la méthode quantitative. Ce qui revient à une triangulation des méthodes dans ce travail que nous avons choisi de mener par le biais d'une enquête proprement dite.

I/3 L'enquête proprement dite

L'enquête proprement dite, dans sa phase qualitative, a eu pour créneau :

-L'animation de Focus group .

-L'administration des cinq guides d'entretiens aux personnes ressources et aux femmes démissionnaires des BV.

Nous avons procédé ainsi pour nous familiariser plus rapidement avec les populations à enquêter et surtout leur expliquer les raisons de notre présence dans le village ainsi que l'utilisation future des données recueillies.

La phase quantitative, quant à elle, a été établie à partir de l'administration d'un (1) questionnaire aux bénéficiaires des prêts du CE.

Au niveau de la BV de Ndoucoumane, l'enquête proprement dite s'est déroulée du 25 octobre au 11 novembre 2000. Elle a été moins rapide du fait de l'activité champêtre des femmes. Et, dans le village de Peykoug-Lélo, nous avons effectué l'enquête proprement dite du 10 au 20 décembre 2000. Pour ce dernier village, ayant été sur le terrain après la saison des récoltes les femmes étaient plus disponibles à cette période.

II/ Outils et Techniques d'enquête

II/1 L'échantillonnage

Dans le cadre de notre étude nous avons, d'abord, considéré une population mère de 20 BV ($N=20$) ayant au moins 4 cycles (1 cycle = 6 mois d'où 2 ans d'existence). Parmi ces 20 BV, nous en avons choisi 2. Autrement dit $1/10 \times N$ (N étant égal à 20 BV nous avons : $n = N / 10 = (20/10) = 2$ BV). Ensuite, nous avons choisi d'interroger toutes les bénéficiaires du CE des deux BV. Elles étaient au nombre de 95 d'après les données de la C/T en octobre 2000.

Pour mener cette étude il nous a fallu établir un certain nombre de critères parmi lesquels le nombre de membres actifs (effectifs), la localisation de la BV, et l'ancienneté. En effet, la BV de Ndoucoumane ouverte le 27 mars 1997, est à 74 km de Thiès en zone rurale. Et, au 7^e cycle (1 cycle = 6 mois. 7^e cycle = Août 2000-Février 2001) elle avait un effectif de 53 membres actifs. Cependant, quatre (4) d'entre elles n'ont pas été interrogées pour des raisons de veuvage (2 femmes) et de voyage (2 autres). Ce qui a donné un effectif de 49 bénéficiaires du CE disponibles pour cette BV. Alors que, la BV de Peykoug-Lélo inaugurée le 28 mars 1997 est en zone périurbaine d'exploitation agricole. Au 7^e cycle (Août 2000-Février 2001) il y avait 42 membres actifs.

Nous l'avons fait dans le souci de mieux cerner la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale des femmes associées à travers les BV. Ce qui nous a donné une

population à enquêter de : $N' = (49 + 42) = 91$ bénéficiaires du CE pour les deux BV choisies.

Tableau 1 : Distribution selon l'échantillonnage

Localités	Effectifs	Pourcentages
Ndoucoumane	49	53,5%
Peykoug-Lélo	42	46,5%
Total	91	100%

Source : Données C/T, août 2000.

Outre ces 91 personnes, nous avons tenu à recueillir les propos de dix (10) femmes démissionnaires dans chaque BV résidant encore dans les localités au moment de l'enquête. Ainsi que ceux de certains hommes dans le but d'avoir des données sur les facteurs limitatifs de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural.

II/2 Le questionnaire

Nous avons confectionné un (1) questionnaire. Il a été administré à chaque bénéficiaire du CE à son domicile pendant 20 à 25 minutes. Il est composé de quatre sections

- 1^{ère} section : Variables socio-démographiques.
- 2^e section : Conception qu'ont les femmes de la BV.
- 3^e section : Gestion des fonds / Entrepreneuriat.
- 4^e section : Rentabilité du programme.

II/3 L'observation

Après leur avoir expliqué les raisons du choix de leurs milieux ainsi que l'utilisation future des données, nous avons pu créer un climat de collaboration et de solidarité entre les enquêtés et nous.

Nous nous sommes adonnée à une observation participante désengagée. Ainsi, nous avons pu assister à des rassemblements de femmes indispensables au recueil des données empiriques utiles à la confrontation avec l'hypothèse de notre sujet de recherche : par exemple notre présence au niveau des « *natt* » et des discussions sur la santé.

II/4 Focus group

Ils sont au nombre de quatre (4) d'une durée de 40 à 45 minutes chacun. Nous avons d'abord réuni 12 femmes parmi celles qui ont le plus réussi (cumul épargne le plus élevé) et qui appartiennent à la tranche d'âge [25- 35], ensuite 36 parmi celles qui ont un cumul épargne moins élevé. Nous les avons divisées en trois groupes de 12 femmes, celles qui ont entre [25 - 35[, [35 - 50[et celles de la tranche d'âge [50 – 65[selon la localité. Les discussions ont eu lieu au domicile du chef de village à Ndoucoumane et à la place publique à Peykouk-Lélo. Elles ont été structurées sur les thèmes suivants :

- Thème 1 : Historique du mouvement organisationnel.
- Thème 2 : Trajectoire professionnelle.
- Thème 3 : Avènement de la BV.

II/5 Guides d'entretien

D'une durée maximale de 45 minutes chacun, ils ont été administrés individuellement ou collectivement au domicile ou au lieu de travail des personnes concernées. Ces dernières ont été choisies par rapport à leurs expériences et / ou leurs âges. Cinq (05) guides d'entretien ont été confectionnés et utilisés dans le but de recueillir le maximum de données qualitatives qui nous permettront de mieux comprendre les comportements des uns et des autres, et la répartition des responsabilités au niveau des activités traditionnelles dans le village.

- Le premier guide d'entretien a été administré à cinq personnes ressources bénéficiaires du CE de chaque BV. Ces personnes ont été choisies grâce au concours des autres membres de la communauté hommes et femmes. Ils ont eu pour thèmes :
 1. Trajectoire professionnelle.
 2. L'avènement de la BV dans le village.
 3. Dynamique organisationnelle .
- Le deuxième guide destiné, aux femmes démissionnaires, a été administré à 10 d'entre elles qui résidaient dans chacune des deux localités au moment des enquêtes. Il a eu pour thème :
 1. Variables socio-démographiques.
 2. Gestion des fonds.
 3. Motifs de la démission.
- Le troisième guide a été destiné à dix (10) femmes bénéficiaires du CER et / ou CI: Ce sont des femmes qui tournent autour de la BV et sont chargées de faire fructifier les épargnes des bénéficiaires du CE sans contrat. Elles ont été choisies par rapport à leur disponibilité. Dans ce guide d'entretien nous avons abordé les thèmes suivants :
 1. Variables socio-démographiques
 2. Gestion des fonds
 3. Rentabilité du programme.
- Le quatrième guide administré aux hommes, a eu pour thèmes :
 1. Opinions.
 2. Soutien apporté aux femmes.
 3. Impact BV sur la communauté.

- Le cinquième guide destiné aux agents de l'équipe technique de la BV, n'a eu que deux thèmes :
 1. Historique du programme.
 2. Impacts sur les populations ciblées.

D'autres discussions informelles et enrichissantes ont été animées par les hommes à Ndoucoumane parce qu'ils ont, contrairement à Peykouk-Lélo, une forte influence sur les activités rémunératrices des femmes.

II/ 6 Les récits de vie

Privilégiant la démarche qualitative, nous ne pouvions manquer de donner la parole aux femmes. Celles qui ont le plus réussi (10 dans chacune des deux BV) ont été choisies pour rendre compte de leur itinéraire professionnel.

III/ Techniques d'exploitation

Les techniques d'exploitation ont été le traitement statistique et l'analyse de contenu. Pour le traitement statistique communément connu sous le nom de quantification des données, celles-ci sont classées dans des tableaux simples ou corrélatifs afin de mettre à jour les relations qui existent entre les différents indicateurs. L'analyse de contenu, quant à elle, nous a permis de reproduire fidèlement la pensée des acteurs.

Toutefois la réalisation de ce travail ne s'est pas faite sans difficultés.

IV/ Difficultés rencontrées

Les difficultés inhérentes à toute activité de recherche ont quelques fois entravé le bon déroulement de l'étude. Parmi celles-ci nous citerons :

- Les problèmes de traduction et de compréhension du wolof parlé en milieu rural. Dans ce milieu le dialecte est parfois difficile à saisir et à traduire.
- L'identification de l'enquêteur à un agent de la C/T. Malgré tous les éclaircissements apportés au début de chaque discussion, des interrogations récurrentes revenaient sur l'utilisation ultérieure des données. Le fait que nous avons été accompagnée et présentée par les agents de la C/T fut à la fois bénéfique et préjudiciable. Bénéfique, car cela nous a permis d'intégrer facilement le milieu. Préjudiciable, parce que la méfiance sur l'utilisation des résultats de l'enquête était réelle.
- Le long séjour à Ndoucoumane du fait de l'indisponibilité des femmes à cause des travaux de récolte dans les champs.
- Le changement de régime alimentaire.

DEUXIEME PARTIE

DEUXIEME PARTIE
CADRE DE L'ETUDE
PRESENTATION GENERALE

CHAPITRE I
LES MILEUX DE L'ETUDE

I/ La région de THIES

Les deux BV ciblées, celles de Ndoucoumane et de Peykouk-Lélo, sont toutes situées dans la région de Thiès, respectivement dans les communautés rurales de Touba Toul et de Fandène.

I/1 Situation géographique

La région de Thiès est située à l'Ouest du pays. Elle est à 70 km à l'Est de Dakar. Elle constitue un espace tampon entre les régions de Fatick et de Louga qui la limitent respectivement au Nord et au Sud, et la capitale du pays, la région de Dakar, qui la limite à l'Ouest. Elle est limitée à l'Est par la région de Diourbel. Au Nord et au Sud, la région de Thiès bénéficie d'une large façade maritime d'environ 200 km. Elle couvre une superficie de 6601 Km² soit 3,35% du territoire national et compte trois départements : Thiès, Mbour au Sud, et Tivaoune au Nord.

I/2 Données démographiques

Thiès est considérée comme une ville carrefour au niveau du réseau de communication au Sénégal. Par conséquent, c'est une ville exposée à toutes sortes d'

influences culturelles, facteurs de mutations profondes. Deuxième ville du Sénégal par sa population, Thiès a une forte concentration humaine avec 144 habitants / km² en 1988 alors que la densité moyenne est de 35 habitants / km². Elle serait donc de 941.151 habitants soit 14% de la population résidentielle nationale.

I/3 Situation économique

Par rapport à l'ensemble national, la ville de Thiès se singularise par l'existence d'un intense réseau ferroviaire et routier. Elle est, en effet, à la croisée de principaux axes de circulation vers le Nord et le centre du pays.

I/4 Climat

Le climat est de type soudanien (chaud et sec), caractérisé par une longue saison sèche (d'octobre à mai) où les populations s'adonnent à des cultures maraîchères, et par une saison des pluies avec des activités agricoles (culture de l'arachide, du mil, du niébé, du sorgho,...). La pluviométrie est d'environ 600 mm ; mais souvent marquée par des variations annuelles et inter annuelles, de 400 mm à 800 mm.

II/ Les Communautés Rurales (CR)

II/1 La CR de Touba Toul

II.1.1 Données physiques

II.1.1.1 Limites

La CR de Touba Toul couvre une superficie de 172 km² pour un ensemble de 96 villages dont celui de Ndoucoumane. Elle est limitée au Nord par la CR de Pire Gourèye (arrondissement de Pambal, département de Tivaoune), au Sud par la CR de Ndiayène Sirrakk (arrondissement de Thiénéba), à l'Est par la CR de Thiénéba (arrondissement de Thiénéba), à l'ouest par la région de Diourbel.

II.1.1.2 Sols

Les sols sont pour la plupart de type « dior », sablonneux et de texture légère, à très forte teneur en humus et en argile. On y rencontre également des bas-fonds humides (une bande qui part de Thilly Boubou jusqu'à Niangué dakhar longeant la communauté rurale d'Est en Ouest sur une longueur de plus de 15 km) et des sols « deck », argilo-marneux plus compacts et plus riches.

II.1.1.3 climat

Il est de type sahélo-soudanais, soumis en général à l'influence des alizés qui contre- bandent les vent chauds et secs de l'Est (l'harmattan).

II.1.1.4 Eau

Les besoins en eau sont assurés par des puits de divers types plus ou moins encrés dans la nappe phréatique dont la profondeur varie entre 8 et 12 mètres et quelques fois jusqu'à 30 et 38 mètres selon les zones. Il y a aussi des trous creusés dans les bas-fonds

qui sont utilisés temporairement ou immédiatement après l'hivernage, avant qu'ils ne tarissent.

II.1.2 Données démographiques

D'après les données du RGPH de 1988, la population de la CR s'estimait à 30.723 habitants dont 15.833 hommes et 14.290 femmes. La densité y est de 173 habitants au km². Elle est la plus forte de l'arrondissement.

II.1.2.1 Ethnies

L'ethnie dominante est le groupe wolof. Cependant il y a 22 villages où la population dominante est sérère, et deux villages à majorité Toucouleurs.

II.1.2.2 Religion

La communauté rurale est dans sa presque totalité composée de musulmans. La confrérie dominante est de loin le mouridisme. Il faut signaler cependant qu'il y a 19 villages à prévalence tidiane.

II.1.3 Données économiques

II.1.3.1 Agriculture

Ce secteur assurément vital connaît à l'heure actuelle une profonde mutation, conséquence des nouvelles mesures appliquées sur l'arachide. La spéculation favorable de cette filière arachidière qui a longtemps fait le bonheur des paysans, s'est vue aujourd'hui reléguée au second plan par la revalorisation des cultures vivrières tel le mil. La production de l'arachide de bouche est aujourd'hui principalement destinée à la consommation des populations rurales ; l'appauvrissement des sols ayant occasionné des rendements de plus en plus faibles.

C'est pour cela que les populations de la CR s'adonnent d'année à année à des cultures de contre saison (le maraîchage) qui génèrent quelques revenus en partie, tandis que le reste est consommé. Les problèmes qui préoccupent généralement les paysans de la zone de Touba Toul sont : le manque d'engrais, l'insuffisance des semences et la prolifération de prédateurs qui causent des dégâts considérables sur les cultures et diminuent, du même coup, le rendement.

II.1.3.2 Elevage

Les espèces qu'on retrouve dans la CR sont : moutons et chèvres, chevaux et ânes. Depuis la suppression de la taxe rurale sur le bétail, son importance est difficilement quantifiable. Il n'y a que les campagnes de vaccination qui permettent de posséder des données sur les bovins. Les problèmes auxquels l'élevage est confronté dans la CR sont en général :

- Le manque d'eau pour l'abreuvement des bêtes, surtout en saison sèche.
- La transhumance des troupeaux vers le sud du fait de la rareté de zones de pâturage. L'insuffisance des pistes de parcours rend le déplacement des troupeaux difficile et engendre des divagations permanentes.
- Le vol endémique de bétail.

II.1.3.3 Commerce

Le marché de Touba Toul est très affluant. A part son caractère journalier, c'est un marché hebdomadaire qui draine énormément de monde tous les samedis. Il permet l'écoulement d'un certain nombre de produits de la CR mais aussi de quelques villages du Baol et du Sine Saloum.

II.1.3.4 Moyens de communication

La vie de la CR est fortement influencée par la proximité du centre de Khombole et du marché hebdomadaire de Touba Toul. L'important réseau de pistes de production, ouvre la CR aux différents courants d'échanges, la plaçant ainsi dans une position privilégiée .

II.I.4 Village de Ndoucoumane

*Infrastructures*⁵⁵ :

- Une école primaire de 6 classes, fonctionnelle depuis 1961 (où il n'existait qu'une seule salle).
- Un forage réalisé en 1981 et fonctionnel en 1994, année d'emplacement du matériel.
- Un dispensaire et une salle de maternité construits en 1984, opérationnels depuis 1986.
- Un GPF « *jëff jëll* » fondé en 1985 avec 120 membres.
- Quatre bornes fontaines de ravitaillement en eau potable .
- Une boutique fermée suite à deux vols.
- Un moulin et une batteuse à mil.
- Cinq puits dont seulement deux fonctionnels.
- Un télé centre ouvert en mars 2001.
- *ONG intervenues dans le village*
 - POGV EN 1985 dans le programme de l'alphabétisation, de reboisement et de distribution de semences.
 - ASAFODEB en 1988 dans le cadre de l'alphabétisation.

⁵⁵Programme Organisation Gestion Village (POGV) , *Registre du village de Ndoucoumane* 1985, pp 7- 8.

- SODEVA en 1993 toujours dans le même cadre.
- ASRADEC depuis 1995, dans le volet de la santé et de l'octroi de crédit.
- CARITAS/THIES depuis 1997 dans le volet crédit et gestion hydraulique.

II.1.4.1 Historique

Le village de Ndoucoumane a été créé en 1846 par le nommé Khaly Coura Ngoné FALL, un grand marabout. En effet, il était en conflit avec son frère. Et ce dernier demande de s'éloigner le maximum possible de lui alors qu'ils étaient tous deux résidents dans un village voisin, « *Pire* ». Ayant occupé successivement deux lieux où il fut pourchassé parce que ne s'étant pas éloigné suffisamment de son frère, il refusa de céder à l'occupation de la troisième localité en répondant qu'il avait élu domicile là « *Deuk na* ». C'est l'origine du patronyme du village *Ndoucoumane*.

Il est situé à 7 km du centre de la CR de Touba Toul. Sa BV a été ouverte le 26 mai 1997, avec 50 femmes choisies parmi les membres du GPF créé depuis 1985 avec 120 femmes.

II.1.4.2 Données démographiques

D'après les RGPH de 1988, le village de Ndoucoumane comprenait 715 habitants dont 356 hommes et 359 femmes. Avec un effectif de 82 concessions et 95 ménages. Cependant, de récents recensements ont été faits dans le village par un étudiant de l'Ecole Nationale d'Economies Appliquées ⁵⁶. Il en est ressorti qu'en 1997, le village avait une population de 1000 habitants dans 112 concessions réparties dans 40 carrés. L'étude montre que la population est en majorité jeune.

⁵⁶ POGV, *Registre du village de Ndoucoumane*, p. 11.

II.1.4.3 Sols

Le village de Ndoucoumane est situé dans la zone des bas-fonds de la CR de Touba Toul, un sol propice au maraîchage. Cependant, même s'il reste modeste selon les populations, la pépinière de Ndoucoumane est fructueuse. Aujourd'hui c'est surtout la panne du forage qui entrave le développement de cette activité, mais aussi le manque de matériels agricoles ainsi que les prédateurs.

II.1.4.4 Activités économiques

Le village de Ndoucoumane se trouve dans la zone du bassin arachidier. Cependant avec la baisse du prix de l'arachide et de sa production (déficit pluviométrique, épuisement des sols), les récoltes de la population sont destinées à la consommation dans la plupart du temps. Ndoucoumane est dans une zone à vocation agricole où les cultures qui prévalent sont : le mil, le niébé, le sorgho, le « *yomb* ». C'est une infime partie de ces produits qui est aujourd'hui commercialisée. Les principales activités économiques de la population de Ndoucoumane sont le petit commerce et l'embouche. L'écoulement des produits s'effectue au niveau du marché hebdomadaire de Touba Toul ou sur place avec d'autres populations voisines qui viennent parfois s'approvisionner à Ndoucoumane.

II.2/ La CR de Fandène

II.2.1 Données physiques

II.2.1.1 Limites

La CR de Fandène se trouve dans l'arrondissement de Keur Moussa dans le département et la région administrative de Thiès. Elle est limitée à l'Est par le département de Tivaoune et une partie de l'arrondissement de Thiénéba, à l'Ouest par la commune de Thiès, au Nord, elle est limitée par l'arrondissement de Pampal

(département de Tivaoune) et au Sud par l'arrondissement de Notto. La répartition géographique de la CR cerne la commune de Thiès avec qui les rapports fonciers sont plutôt difficiles. Elle a une superficie couvrant 240 Km² avec une densité de 65 habitants au Km². La CR de Fandène comprend 34 villages officiels dont celui de Peykoug-Lélo.

II.2.1.2 Sols et Climat

La CR de Fandène dispose de ressources en sol très variées : « diors » (les plus pauvres), « deck » (important pouvoir de rétention d'eau) et les sols gravillonnaires où poussent les acacias. Les ressources potentielles sont essentiellement constituées par les ressources hydriques (marigots et marres) et forestières (rôniers). Le climat est de type sahélo-soudanien.

II.2.2 Données démographiques

Au dernier recensement de 1988, la CR comptait 11695 habitants. Une population hétéroclite composée en majorité de Sérère 55%, de Wolof 35%, de Peulh et de Bambara 10%. Le christianisme statistiquement, est la religion dominante, la plus pratiquée par les Sérère « nones ». Mais il est suivi de près par l'islam, religion des Wolof, Peulh, Bambara et de plus en plus des Sérères sous son attrait.

II.2.3 Données économiques

Le circuit externe est composé par la nationale 4 qui longe la zone Ouest - Sud. La voie ferrée Dakar - Kaolack, traverse la CR sur près de trois kilomètres à la hauteur de Peykoug sérère.

II.2.3.1 Agriculture

La zone est plutôt à vocation agro pastorale au sein du bassin arachidier. Les cultures dominantes sont : le mil, le sorgho, l'arachide et le niébé. Les activités économiques dues aux conditions naturelles et à la dynamique organisationnelle des populations concernent l'agriculture surtout, l'élevage et la foresterie rurale, dans une moindre mesure, le maraîchage. Dans l'ensemble ces activités sont conditionnées par l'environnement physique et socio-économique.

II.2.3.2 L'élevage

L'élevage est relativement important. Il est surtout pratiqué par les Peulh et les Sérère None. Dans cette zone à dominance chrétienne, on retrouve un élevage assez extensif de porcins mais aussi de bovins et d'ovins.

II.2.4 Le village de Peykouk-Lélo

Le village est situé plus au Sud de la CR de Fandène. Il est à 4 Km du centre ville de la région de Thiès.

II.2.4.1 Historique

Le nom *Peykouk* vient du Wolof « *Pey* » qui signifie *place* et du Sérère « *Kouk* » qui veut dire la paille. « *Pey* », parce que c'est un endroit qui jadis a servi, pendant longtemps, de lieu de repos aux rois lorsqu'ils étaient en voyage. « *Kouk* », car c'est un endroit forestier, plein de paille qu'ont trouvé les premiers occupants. Il a fallu donc couper cette paille afin que les lieux soient habitables. La prédominance de la population Sérère, a valu au village le nom de *Peykouk Sérère*. D'après le chef du village les premiers occupants des lieux sont arrivés au 18e siècle et celui qui était à la tête de

l'expédition d'implantation doit avoir porté le nom de famille « FAYE ». Car, le chef de village, N. FAYE, nous a dit qu'il était le huitième chef de village d'une même ascendance. Et, au 19e siècle, arrive dans le village un autre petit groupe de Sérères en provenance de *Lélo*, arrondissement de Pout, région de Thiès. Durant de longues années, ils ont vécu en harmonie à *Peykoug*. La rupture entre les Sérères de *Peykoug* et ceux de *Lélo*, fut consommée lorsque le plus ancien des leurs alla habiter plus loin, dans son champ. Le poids de la vieillesse ne lui permettant plus de se déplacer tous les jours jusqu'à son champ ; les autres ne tarderont pas à le rejoindre afin de ne pas le laisser seul. Ainsi ils fondèrent le petit village *Lélo* du même patronyme que leur lieu d'origine. Ayant été durant longtemps sous la tutelle des Sérères de *Peykoug*, ils ont tous à leur tête le même chef de village bien qu'ils ne vivent plus dans les mêmes périmètres.

II.2.4.2 Données démographiques

D'après le RGPH de 1988, la population de *Peykoug Sérères* s'estimait à 545 habitants dont 286 hommes et 259 femmes. Avec un effectif de 41 concessions et 57 ménages. Venant au village de *Lélo*, le nombre d'habitants s'élevait à 102 dont 50 hommes et 52 femmes pour un ensemble de 8 concessions et de 13 ménages.

La population globale des deux villages s'estime à 647 habitants.

II.2.4.3 Activités économiques

Les activités économiques traditionnelles du village sont : l'embouche porcine, ovine et bovine, l'agriculture et le petit commerce. Les populations exploitent les opportunités d'écoulement de leurs produits offertes par la route nationale Khombole - Thiès, la proximité des marchés de « *Sam* » et « *Moussanté* » de Thiès et de Dakar,... L'approvisionnement des populations en marchandises se fait à Kayar, à Mbour, à Dakar, au marché hebdomadaire de Touba Toul. Ces activités économiques connaissent

cependant un ralentissement dû au manque de moyens de transport bien qu'il y ait une route nationale, mais aussi à la prégnance des tâches domestiques, au problème d'approvisionnement en eau potable des populations de Lélo, à l'insuffisance des ressources financières. Aujourd'hui, les produits agricoles (particulièrement l'arachide et le mil) ne sont plus pourvoyeurs de revenus parce qu'entièrement destinés à assurer l'autosuffisance alimentaire des populations rurales. Il n'y a que le « *niébé* » qui est commercialisé dans une faible proportion.

II.2.4.4 Les infrastructures à Peykouk-Lélo

- Le GPF créé en 1988 avec 90 femmes et le regroupement des femmes catholiques.
- Un forage non fonctionnel, deux bornes fontaines, des robinets dans presque tous les ménages.
- Quatre boutiques, un moulin, un abri servant de salle d'alphabétisation.
- Plusieurs routes sablonneuses.
- Un dispensaire et une maternité des sœurs du Saint Cœur de Marie.
- Une chapelle.
- Des lignes téléphoniques dans les ménages.

A Lélo, il n'y a qu'une mosquée et un puits ensablé d'une profondeur de plus de 30 mètres, jamais fonctionnel. Comme structure associative féminine il n'y a que les « *Ndèye ndické* », système traditionnel de regroupement des femmes.

CHAPITRE II

CARITAS / THIES (C/T) ET SON PROGRAMME DE BV

I/ Présentation de la structure

La zone d'intervention de la C/T couvre 9950 Km² soit deux régions administratives : Thiès et Diourbel. Soit une superficie globale de 4,6% du territoire national. La structure caritative se situe en plein centre ville de Thiès. La C/T en est une des six sections diocésaines (Dakar, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor et Kaolack) qui forment la Caritas Nationale Sénégal. Celle-ci est une organisation humanitaire (ONG) d'urgence et de développement d'après le décret 66-877 du 10-11-1966. La C/T comme les autres sections diocésaines, est un instrument de la pastorale sociale de l'église locale en diocèse.

I.1 Les objectifs

La C/T a pour objectifs principaux :

- d'apporter partout où le besoin se fera sentir aide et secours directs ou indirects, moraux ou matériels et, sans aucune considération de race, d'appartenance ethnique, de confession religieuse ou diversité d'opinion.
- de susciter et favoriser la création d'œuvres spéciales, en poursuivre le développement, en faciliter le fonctionnement et y participer pour la réhabilitation des populations notamment les plus déshérités.

I.2 Domaines d'intervention

Dans sa pastorale sociale la C/T intervient dans :

- Le crédit et mobilisation de l'épargne.
- L'alphabétisation.

- L'approvisionnement en eau (forages, fonçage des puits,...).
- La formation des jeunes agriculteurs ruraux en techniques agricoles et élevage.
- Le secours des nécessiteux partant en situation de sinistres, de calamités ponctuelles.
- La réhabilitation de l'environnement.
- Les cantines scolaires, etc.

II. Le programme de B.V.

Le programme de micro finance de la C/T est sur le module de la Gramen Bank apparue au Bangladesh en 1983. C'est un système qui permet l'accès au crédit bancaire des populations qui en étaient autrefois exclues. Il touche une population rurale pauvre, surtout féminine, par la promotion d'associations de crédit et d'épargne gérées par la communauté. La Gramen Bank utilise un système de crédit et de garantie, la garantie collective, plus souple que les systèmes bancaires conventionnels. De ce fait, la coresponsabilité sécurise les crédits et agit efficacement contre le non-remboursement des fonds, qui empêche les autres membres du groupe à l'emprunt. Ce système vise à garantir un meilleur statut à des femmes et à améliorer la qualité de vie des familles concernées. Son objectif final est d'atteindre l'autonomie financière après quelques cycles (au moins sept) d'expériences, en ne dépendant plus des bailleurs de fonds. La C/T dans l'exécution de ce programme est, depuis 1995, en partenariat avec le CRS qui, depuis 1988, est à l'origine de la création et de la gestion de BV au Sénégal. Cet instrument de financement (BV) fut initié, début des années 80, par l'américain J. HATCH à travers la « *Foundation of International Community Assistance* » (FINCA). Les premières expériences eurent lieu en Amérique Latine, plus précisément en Bolivie et au Pérou.

Cependant, depuis octobre 1999, le CRS a débuté son projet d'autonomisation, vis à vis de la C/T et de son programme de micro finance qui doit se terminer en octobre

2004 (5ans). A partir de cette période, le programme d'extension de BV passera à la tutelle de l' USAID qui en sera le principal partenaire-bailleur de fonds.

II.1 Les principes

Mis en œuvre depuis mars 1995 avec cinq antennes, le programme de crédit et d'épargne (BV), est exclusivement destiné aux couches sociales les plus démunies, les femmes en particulier. La philosophie de BV au Sénégal repose sur les principes suivants :

1. Cibler les plus démunis et / ou défavorisés, surtout les femmes.
2. Lier le crédit à l'épargne.
3. Augmenter le crédit (proportionnalité entre le crédit et la taille du programme) en tenant compte de la capacité des bénéficiaires.
4. Privilégier la solidarité du groupe en lieu et place de la garantie.
5. Faciliter l'auto promotion par la formation et l'alphabétisation.
6. Créer les conditions d'une autonomie financière de la BV.
7. Faire gérer la BV par les femmes (autogestion et auto-responsabilisation).

II.2 But et projections du programme

Le but du programme est d'améliorer les opportunités d'investissement et d'augmenter les revenus des femmes en leur offrant un accès aux services financiers. La structure projetée dans le programme de BV :

1. Atteindre d'ici 2003, au moins 5000 femmes bénéficiaires par l'augmentation des tailles des BV existantes ou par la création de nouvelles BV.

2. Rendre autonome les femmes au niveau économique (les BV devraient l'être à la fin du 7e cycle, mais le constat est qu'on retrouve des BV de 10e cycle).
3. Faciliter aux populations défavorisées l'accès individuel aux crédits.

II.3 Evolution du portefeuille des prêts

En janvier 2000, une somme globale de 87.876.655F CFA a été octroyée au 18 BV actives. Ce montant a été distribué à 960 femmes soit un crédit moyen de 91.500F CFA par membre. Le montant des crédits en cours, fin 1999, était de 66.235.185F CFA soit, une augmentation de 21.640.970F CFA en 1999. De janvier à décembre 1999, les 960 femmes ont versé un total épargne de 26.969.975F CFA, soit un cumul épargne de 40.299.105 équivalent à 54% du crédit en cours.

Les deux BV manquantes parmi les vingt (20) sont celle de Thile Boubou suspendue pour cause d'irrégularités dans le remboursement des fonds et celle de Keur Mame Mbaye Khary pour sevrage (cf. Données sur les 20 BV, p. 148). La BV de Keur Mame Mbaye Khary qui a été sevrée en 1999 sur la demande des bénéficiaires, a réalisé un capital propre de 7.358.760F CFA. Ainsi les épargnes et les profits ont été distribués individuellement aux sociétaires.

II.4 Les organes de la BV

La BV est administrée par :

- Une « *Assemblée Générale* » (AG), qui est l'organe collégalement suprême. Elle regroupe les déléguées de chaque BV et prend toutes les décisions importantes concernant la vie des BV. Elle se réunit deux fois par an.
- Un « *Conseil d'Administration* » (CA) composé d'une représentante de chaque BV. Il est chargé d'exécuter et d'examiner les décisions prises par l'AG.

-Un « *Comité de Gestion* » (CG), qui est l'organe d'exécution. Il est composé de trois membres : une présidente, une secrétaire et une trésorière. Ces dernières s'occupent des transactions financières (comptabilité) et administratives (application du règlement). Elles entretiennent des relations directes avec la C/T, le Crédit Mutuel du Sénégal de la localité la plus proche, et avec les autres membres de la BV.

-Des « *Groupes de Solidarité* » (GS) qui garantissent la solidarité et l'entraide entre les bénéficiaires des crédits du Compte Externe. Un GS est composé de 6 à 10 membres ayant un lien de parenté, une même classe d'âge ou exerçant une même activité.

-Un « *Comité de Crédit* » (CC) composé de 3 personnes chargées de sélectionner rigoureusement les bénéficiaires des prêts et de déterminer le plafond des prêts Compte Interne et Compte Epargne Recyclée.

-Un « *Comité de Recouvrement* » (CR) dont les trois membres qui le constituent, sont chargés de recouvrir les prêts en cas de mésentente au sein du GS.

Tous ces organes constituent un système de sécurisation interne des fonds prêtés. Ils visent à recouvrer la totalité des prêts. La sécurisation externe assurée par la C/T exige que l'on fixe le plafond de prêts (150.000F CFA par membre) par rapport aux capacités réelles d'endettement des ruraux et impose la signature ou les empreintes des demandeurs de prêts ainsi que celles des payeurs. La malversation des sommes empruntées durant une longue période peut entraîner la traduction en justice des personnes concernées et éventuellement une suspension de la BV.

II.5 Méthodologie

Le programme de BV de la C/T porte sur la création de micro unités de production dans le diocèse de Thiès. La méthodologie de la BV repose sur le principe du

développement communautaire et de la participation responsable. Soulignons au passage que, dans la gestion des BV, les femmes décident des modalités d'octroi des prêts des C.I et C.E. Elles déterminent les pénalités pour tout manquement. Il leur revient de donner un patronyme à la BV et d'élirent un C.G. Toutefois elles n'ont aucune emprise sur le mode de fonctionnement consubstantiel de la BV. Il s'agit de la spécification des comptes (externe, interne, épargne recyclée), de la durée des prêts pour chaque compte, du taux d'épargne, du nombre des membres. Pour ce qui est de la spécification du CE (méthodologie des BV) nous retiendrons :

- L'effectif de la BV

L'effectif de la BV varie entre un minimum 35 et un maximum 75 membres. L'effectif standard aux trois premiers cycle est de 50 membres. Cependant, 25 autres ont la possibilité d'adhérer à la BV après cette période.

La demande étant supérieure à l'offre, toutes les BV enregistrées jusqu'ici ont un effectif supérieur à 35 membres au premier cycle.

- Le livret d'Epargne et de Crédit

Il est à 1000F CFA. Toute femme bénéficiaire du Compte Externe doit détenir ce livret d'épargne et de crédit. Il permet de vérifier le niveau de la comptabilité (Prêts, Remboursements, Epargnes) de chaque membre.

- Epargne initiale ou symbolique

Elle s'élève à 1000F CFA par membre. Elle est obligatoire pour tout membre devant bénéficier des prêts des fonds du Compte Externe. La somme constitue les premiers fonds du Compte Interne de la BV.

Exemple : Soit une BV ayant 50 bénéficiaires au début du cycle.

Nous aurons : $50 \times 1000F = 50.000F$ CFA, (50 bénéficiaires et 1000F CFA Epargne initiale par membre). La somme est distribuée aux femmes ne bénéficiant pas du CE, qui

gravitent autour de la BV. Le taux d'intérêt de ce compte est fixé par les bénéficiaires du Compte Externe.

- Prêt initial

Le prêt initial s'élève à 20.000F CFA par bénéficiaire. Pour chaque BV, la C/T libère un financement d'un million (1.000.000) de francs CFA réparti entre les 50 bénéficiaires du CE. Les ressources financières de ce compte viennent du CRS ou de la BOAD.

- Durée du prêt

La durée du prêt du CE = 1 Cycle = 6 mois. Le prêt est remboursable après 6 mois, à compter de la date de financement.

- La durée du financement

Le nombre de cycles est au moins de sept (7). L'objectif principal du financement est de rendre les BV autonomes de toute dépendance extérieure (fonds et suivi) après 7 cycles d'expérience.

- Le Prêt évolutif

Prêt évolutif est lié au montant épargné (Epargne mensuelle minimum étant égal à 35% du montant du crédit).

Prêt initiale = 20.000F

Prochain prêt = montant dernier prêt + cumul épargne.

Exemple: Une femme reçoit au premier cycle 20.000F et épargne mensuellement dans le but d'atteindre les 35% au 6e mois (7000F). Elle a droit au prochain prêt à 20.000F + 7000F = 27.000F. A cette somme, on doit lui ajouter les 1000F d'épargne initiale. Ce qui lui fera un total de 28.000F au prochain prêt.

- La délimitation des prêts

Le plafond des prêts est fixé à 150.000F CFA par membre. Cependant, après 7 cycles d'expérience, il peut atteindre 300.000F CFA. Il faudrait au préalable, une étude minutieuse sur les activités de la personne.

- La collecte des épargnes

La collecte des épargnes se fait lors des réunions mensuelles.

- La distribution et recouvrement des prêts

La distribution et le recouvrement des prêts du CE s'effectuent lors des Assemblées Générales de la BV.

- Le taux d'intérêt

Le taux d'intérêt varie en fonction du cycle de la BV. Tout prêt est sous caution d'un remboursement avec un intérêt. Une partie importante de l'intérêt retourne à la BV. Ce qui prépare l'autonomisation de la BV (Part de la BV). Une autre tranche de l'intérêt (9%) à la C/T et au CRS ou à la BOAD. Elle est répartie comme suit : 6% par cycle pour la C/T et 3% pour les bailleurs de fonds par Cycle. Le Conseil d'Administration (1%) pour ces transactions administratives.

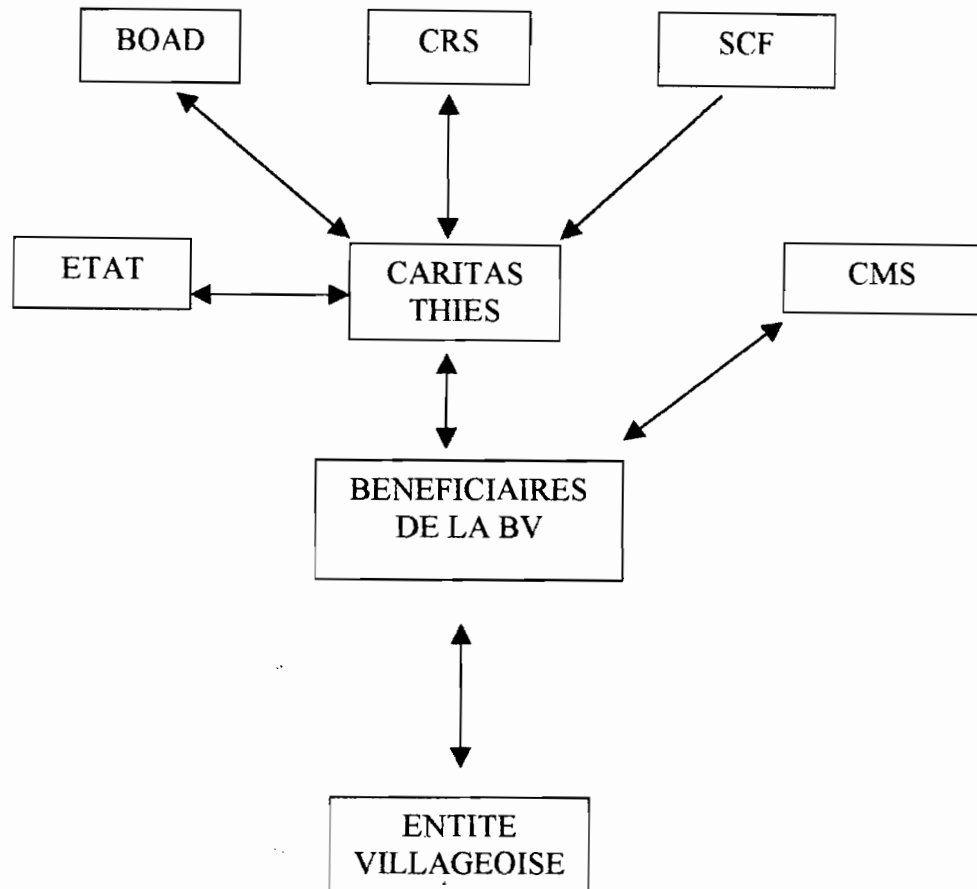
Tableau 2 : Répartition des BV d'après le taux d'intérêt

<u>Compte</u>		BV ayant moins de de trois cycles		BV ayant au moins trois cycles	
<u>Prêt mensuel</u> Compte Interne	Part de la BV	10%		10%	
<u>Prêt cinq mois</u> Compte Epargne Recyclée	Part de la BV	20 à 25% (Selon la BV)		20 à 25% (Selon la BV)	
<u>Prêt six mois</u> Compte Externe	Part de la BV	4%	Total 14%	1%	Total 11%
	Part de la C/T et du CRS ou de la BOAD	9%		9%	
	Part du CA	1%		1%	

Source : Données C/T sur les BV, 1998

II.6 Les acteurs

Schéma2:



Tous ces acteurs interviennent directement ou indirectement dans la gestion des fonds plus précisément dans l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Ils entretiennent des relations horizontales c'est dire non hiérarchiques.

Les principaux bailleurs de fonds du programme de BV sont :

1. Le CRS.
2. La BOAD.
3. Le SCF (Secours Catholique France qui finance parfois les BV avec des fonds non remboursables).

Les relations entre la C/T et l'Etat s'organisent autour de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (ATCPEC), créée par l'arrêté

n°13773/MEFP du 5 novembre 1992, située au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances qui est le Ministère Tutelle des SFD. En retour, l'organisme de financement transmet chaque année dans les 3 mois suivants (le 31 décembre) une copie de son rapport d'activité (montant de l'épargne collectée, les prêts accordés, le nombre et le montant de crédits en souffrance, le nombre de membres, le taux d'intérêt).

Le CMS (Crédit Mutuel du Sénégal) intervient dans la déposition des épargnes des bénéficiaires par le biais de la trésorière de chaque BV. La C/T est au centre de toutes ces transactions financières et administratives. Elle assure et suit de près l'évolution et l'exécution du programme de BV. La C/T entretient des relations directes avec les bénéficiaires des BV: financements, conseils et suivi. Il arrive parfois qu'elle le fasse avec le concours du CRS, qui fait souvent des descentes sur le terrain. Aussi, la BV entretient des relations d'interdépendance avec l'entité villageoise dans laquelle elle évolue. Les réalités culturelles, sociales et économiques influent aussi sur la gestion des fonds.

TROISIEME PARTIE

TROISIEME PARTIE
PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

CHAPITRE I
CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Tableau 3 : Répartition des enquêtées selon la Tranche d'âge

Localités Tranches d'âge	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
[25-30[4	8%	3	7%
[30-35[21	43%	4	10%
[35-40[7	14%	5	12%
[40-45[4	8%	6	14%
[45-50[6	12%	4	10%
[50-55[4	8%	14	33%
[55-60[1	2%	4	10%
[60-65[2	4%	2	4%
Total	49	100%	42	100%

Source : Données d'enquête

A la lecture de ce tableau, nous constatons que l'âge des femmes qui ont adhéré à la BV varie entre 25 et 64 ans. Il est en moyenne de 44,5 ans ($(25 + 64) : 2 = 44,5$). Ainsi, l'âge des plus jeunes adhérentes aux BV est de 25 ans et celui des plus âgées 64 ans. Il est évident qu'au delà de 64 ans, les capacités mentales et physiques ne permettent plus à l'individu d'exercer certaines activités rémunératrices qui requièrent beaucoup d'efforts.

Dans la BV de Ndoucoumane, on note une prédominance de bénéficiaires du Compte Externe âgées de 30 à 34 ans avec 43%. Suivent les tranches d'âge de [35-40[et [45- 50[avec respectivement 14% et 12%. En ce qui concerne Peykoug-Lélo, 33% des bénéficiaires du CE ont entre [50-55[. Suivent celles de [40-45[avec 14% et de [35-40[

avec 12%. Les autres tranches d'âge ne sont pas non moins importantes dans les deux localités. D'ailleurs, vu la proximité du village avec la ville de Thiès (4 Km), les jeunes filles se trouvent à Thiès ou à Dakar pour y gagner leur vie ou pour étudier. Ainsi il n'y a que les femmes âgées 50 à 55 ans qui restent dans le village et essaient de trouver une occupation et des revenus par le biais d'activités rémunératrices.

Tableau 4 : Répartition des enquêtées selon l'ethnie

Ethnies	Localités		Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Wolof	49	100%	00	00%	00	00%
Sérère	00	00%	39	93%	39	93%
Pulaar	00	00%	00	00%	2	5%
Autres	00	00%	00	00%	1	2%
Total	49	100%	42	100%	42	100%

Source : Données d'enquêtes

D'après les données du tableau, la population enquêtée à Ndoucoumane est à 100% Wolof. En effet ce village, depuis sa création par le nommé Khaly Coura Ngoné FALL en 1846, est occupé par des wolofs. D'après la population, la chefferie revient, depuis des générations, aux descendants de son créateur. L'occupation des wolofs de ces lieux depuis 1846 explique la composition homogène de cette ethnie dans la BV.

A Peykoug-Lélo, la population est par contre composée de Sérères (93%) et d'autres ethnies dont 2 Pulaar et une Capverdienne (7%). La prédominance des Sérères s'explique par le fait qu'ils soient les premiers occupants sédentaires de la localité. L'hétérogénéité de la population résulte de sa proximité avec la ville. Le village constituant, un cadre de repos après la retraite ou de dortoir suite aux longues heures de travail.

Tableau 5 : Répartition des enquêtées selon la religion

Localités \ Religions	Ndoucoumane		Peykoug-Léolo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Musulmane	49	100%	17	40%
Chrétienne	00	00%	25	60%
Total	49	100%	42	100%

Source : Données d'enquête

A travers ce tableau, nous constatons que les femmes enquêtées à Ndoucoumane sont toutes de religion musulmane (100%). Ceci s'explique par le fait que les wolofs ont intégré très tôt cette religion venue des arabes. A Peykoug-Léolo, par contre, seules les 40% des femmes sont musulmanes, les 60% sont chrétiennes. La prédominance des chrétiennes résulte du passage des missionnaires dans la capitale du Rail.

Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon la confrérie

Localités \ Confréries	Ndoucoumane		Peykoug-Léolo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Mouride	27	55%	05	29%
Tidiane	18	37%	12	71%
Khadre	04	08%	00	00%
Total	49	100%	17	100%

Source : Données d'enquêtes

A travers ce tableau, il ressort une prédominance de la confrérie mouride à Ndoucoumane avec 55%, suivie de la confrérie tidiane (37%), enfin des khadre avec 8%. En effet, du fait de la présence des mourides dans la CR de Touba Toul, les villages environnants son encore sous leur influence.

A Peykoug-Léolo, les tidianes sont majoritaires avec 71%. Cette prédominance des tidianes résulte de la proximité du village avec Tivaoune, fief du tidianisme. Les mourides ne représentant que 29%. Leur présence peut trouver son explication dans le

passage fréquents des mourides devant le village pour se rendre à Touba, chef lieu du mouridisme.

Tableau 7 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Localités		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Mariées	49	100%	28	67%
Célibataires	00	00%	02	05%
Veuves	00	00%	09	21%
Divorcées	00	00%	03	07%
Total	49	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquête

La répartition d'après le statut matrimonial montre qu'à Ndoucoumane, toutes les femmes bénéficiaires du CE sont mariées (100%). Ceci probablement du fait de l'encrage à la tradition et à la religion. Dans les sociétés traditionnelles, on qualifiait la femme par rapport à sa situation matrimoniale. Une femme célibataire était considérée comme de mauvaise vie. Ainsi, si l'un des conjoints venait à décéder ou divorcer l'autre devait se remarier (par le lévirat le plus souvent). C'est ainsi que nous avons recensé parmi les mariées dix (10) formes de ménages dits « *Takko* »⁵⁷. Alors qu'à Peykoug-Lélo, on retrouve 67% de mariées, 21% de veuves, 7% de divorcées et 5% de célibataires. L'influence des réalités de la ville de Thiès fait que dans cette localité les femmes seules (célibataires, divorcées ou veuves) sont acceptées par la communauté.

⁵⁷ *Takko* : c'est une forme d'union entre des personnes âgées qui ne sont pas astreintes de toutes les obligations conjugales, les femmes ne rejoignant pas le domicile des époux.

Tableau 8 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage

Type de ménage \ Localités	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Monogame	30	61%	23	82%
Polygame	19	39%	05	18%
Total	49	100%	28	100%

Source : Résultats d'enquête

A la lecture de ce tableau, il ressort des deux localités une prédominance des ménages monogamiques, 61% à Ndoucoumane et 82% à Peykoug-Lélo. L'explication qui peut en ressortir est que le phénomène polygamique est plutôt lié à l'âge. D'autant plus que la majeure partie des ménages des enquêtées à Ndoucoumane sont relativement jeunes. Cet état des choses peut être aussi interprété par la crise économique et sociale qui bouleverse tout le pays depuis les années 70 et aggravée par les PAS dans les années 80. L'échec des politiques agricoles en milieu rural, le déficit pluviométrique et l'épuisement des sols ont empiré la situation de pauvreté des ruraux. Avec une seule épouse, les problèmes sociaux et économiques décroissent. En outre, il y a l'effet du christianisme qui impose un régime matrimonial monogamique : que l'homme ne se lie qu'à une seule femme.

Le statut polygamique occupe 39% des ménages à Ndoucoumane et 18% à Peykoug-Lélo. Cet important taux de ménages polygamiques s'explique par le fait que certains esprits restent fidèles à la tradition et à la religion musulmane qui permet d'avoir plus d'une épouse.

Tableau 9 : Répartition des enquêtées selon la profession de l'époux

Localités Profession de l'époux	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Paysan	31	64%	07	25%
Commerçant	04	08%	02	07%
Tailleur	02	04%	01	04%
Maçon	02	04%	00	00%
Menuisier métallique	02	04%	00	00%
Retraité	00	00%	09	32%
Ouvrir	00	00%	03	11%
Chauffeur	04	08%	02	07%
Autres	04	08%	04	14%
Total	49	100%	28	100%

Source : Résultats d'enquêtes

A travers ce tableau, il ressort qu'à Ndoucoumane, 64% des femmes mariées vivent avec un époux paysan contre 25% à Peykoug-Lélo. En saison sèche ces maris se transforment en de véritables marchands, allant dans les marchés hebdomadaires pour l'achat et l'écoulement de leurs marchandises. Vu le contexte de crise, de précarité de l'emploi et de chômage qui prévaut, le travail de la terre (inculquer dès le bas âge dans le processus de socialisation) permet de résoudre, en partie, le problème de l'autosuffisance alimentaire en milieu rural. En dehors de l'agriculture pratiquée par la presque totalité des ruraux, les autres professions sont liées à la caste (*tëgg* : menuisier métallique) et à la modernité (boulangier). A Peykoug-Lélo, on note une prédominance des ménages où le mari est à la retraite (32%). Ils sont dans leur plus grande majorité des retraités de la Régie des Chemins de Fer de Thiès. Les autres effectifs suivant la profession sont : commerçant 7%, tailleur 4%, ouvrier 3%, chauffeur 2% et autres 4% (gendarme, maçon, enseignant et menuisier)

Tableau 10 : Répartition des enquêtées selon le nombre d'enfants

Localités \ Nombre d'enfants	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
[0-2[01	02%	03	07%
[2-4[06	12%	11	26%
[4-6[12	24%	15	36%
[6-8[21	43%	08	19%
[8-10[09	18%	05	12%
Total	49	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquête

Cette répartition souligne qu'à Ndoucoumane, 43% des femmes enquêtées ont entre 6 et 8 enfants. Les effectifs des femmes ayant entre 4 et 6 enfants (24%) et, entre 8 et 10 (18%) ne sont pas négligeables. En milieu rural le taux de fécondité est généralement très élevé. Cela peut s'expliquer par le contexte socioculturel et socio-économique. L'enfant étant considéré dans le milieu comme un don du Ciel et une aide future pour les travaux champêtres. Dans la BV de Peykoug-Lélo, 36% des membres de la BV ont entre 4 et 6 enfants, 26% entre 2 et 4, et 19% entre 6 et 8. Le niveau assez bas de fécondité dans cette localité est le fruit de l'acceptation de la planification des naissances par l'introduction notamment de moyens contraceptifs par les femmes. Les naissances sont espacées et limitées. Le fait d'avoir été éduquée à l'école française est aussi pour les femmes d'un grand apport.

Tableau 11 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'étude

Niveau d'étude \ Localités	Ndoucoumane		Peykouk-Léolo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
N'a pas été à l'école	46	94%	29	69%
Primaire	03	06%	10	24%
Secondaire	00	00%	03	07%
Universitaire	00	00%	00	00%
Total	49	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquête

En Afrique, ce qui caractérise les femmes, c'est surtout l'analphabétisme ou la faiblesse de leur niveau d'étude. Celles auxquelles nous nous sommes intéressée n'ont pas échappé à ce phénomène. A travers ce tableau, nous constatons que le niveau d'instruction des enquêtées est en général très faible. En effet, 46 sur 49 (94%) des femmes à Ndoucoumane n'ont pas été à l'école. Il n'y a que 3 (6%) qui ont été à l'école française, juste au niveau primaire. Des facteurs socioculturels: travaux domestiques, travaux champêtres, mariages précoces peuvent être évoqués comme facteurs limitatifs à l'instruction féminine. A Peykouk-Léolo 29 sur 42 n'ont pas été à l'école. Parmi celles qui ont été à l'école, 10 ont abandonné au CM2 (24%) et 3 seulement sont arrivées au Secondaire (7%).

Tableau 12 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'alphabétisation**en wolof**

Localités Niveau d'alphabétisation	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Non alphabétisées	10	205%	18	43%
[0-2[18	37%	16	38%
[2-4[10	205%	03	07%
[4-6[03	06%	03	07%
[6-8[07	14%	02	05%
[8-10[01	02%	00	00%
Total	49	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquête

Le constat que l'on peut faire à la lecture de ce tableau est qu'à Ndoucoumane, 18 (37%) des femmes enquêtées n'ont suivi des cours d'alphabétisation que sur une courte période, entre quelques mois et 2 ans [0-2[. Celles qui n'ont pas été alphabétisées et celles l'ont été pour une durée de 2 à 4 ans ont le même effectif 10 (20,5%). Les femmes qui ont suivi des cours d'alphabétisation, durant une longue période de 6 à 8 ans, sont au nombre de 7 (14%). L'alphabétisation de la majeure partie des femmes s'est effectuée grâce à l'activité successive de quatre ONG (SODEVA 1993, ASAFODEB 1998, POGV 1997 - 1999, GROCEF 1999 - 2000) intervenues dans le cadre du programme d'alphabétisation des populations rurales. Cependant, il a fallu la motivation et la bonne volonté de chaque femme.

Le niveau d'alphabétisation est très faible à Peykoug-Lélo. 18 sur 42 (43%) n'ont pas été alphabétisées, 16 sont entre quelques mois et 2 ans d'alphabétisation (38%), et seules 2 ont un niveau d'alphabétisation assez élevé, entre 6 et 8 ans (5%). Ceci est dû à l'indisponibilité d'un enseignant et au manque de structure d'appui pour l'alphabétisation des populations féminines rurales de ces localités. Avec le concours de la C/T, un membre de la BV dispense, depuis le début du mois d'avril des cours d'alphabétisation aux femmes désireuses l'être.

Tableau 13 : Répartition des enquêtées selon l'origine géographique

Origine géographique \ Localités	Ndoucoumane		Peykoug-Léolo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Ndoucoumane	26	53%	00	00%
Peykoug-Sérère	00	00%	17	41%
Léolo	00	00%	10	24%
Autres villages	15	31%	09	21%
Centres urbains	08	16%	06	14%
Total	49	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquêtes

A la lecture de ce tableau, nous constatons que 26 (53%) des femmes interrogées à Ndoucoumane sont natives de la localité, 15 (31%) viennent des localités voisines et 8 (16%) des villes de: Thiès, Tivaoune, Dagana. Dans la BV de Peykoug-Léolo, 41% (17) sont originaires de Peykoug, 24% (10) de Léolo, 21% (9) des villages voisins et 14% (6) des villes de Thiès, Tivaoune, Dakar.

La localisation géographique des membres à l'intérieure d'une même entité villageoise facilite les rencontres et les réunions de travail entre eux. Ceci vaut également pour l'octroi des prêts (toute femme souhaitant bénéficier d'un prêt de la BV d'une localité doit être une résidente du lieu d'implantation de l'organe de financement) ainsi que pour la facilitation de l'encaissement des versements. De cette localisation dépend aussi la possibilité d'apporter de l'aide aux membres de la BV en difficultés.

Tableau 14 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la tranche d'âge au niveau du village de Ndoucoumane

Type de ménage Tranche d'âge	Monogamie	Polygamie	Effectifs	Pourcentages
[25-30[03	01	04	08%
[30-35[12	09	21	43%
[35-40[06	01	07	15%
[40-45[03	01	04	08%
[45-50[03	03	06	12%
[50-55[02	02	04	08%
[55-60[01	00	01	02%
[60-65[00	02	02	04%
Total	30	19	49	100%

Source : Résultats d'enquête

A travers ce tableau, de la tranche d'âge 30 à 35 ans, il ressort une prédominance des ménages monogames (12) sur les ménages polygames (09). L'option monogamique est plus suivie par les femmes âgées de 35 à 40 ans (06). Dans les tranches d'âge de 25 à 30 ans, 40 à 45 ans et 45 à 50 ans on note le même effectif (03) par rapport à l'option monogamique. Les ménages polygames (03) sont dans la tranche d'âge [45-50[et (02) aux intervalles d'âge [50-55[et [60-65[.

Tableau 15 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la tranche d'âge au niveau du Village de Peykoug-Lélo.

Type de ménage Tranche d'âge	Monogame	Polygame	Veuve	Divorcée	Célibataire	Total
[25-30[03	00	00	00	00	03
[30-35[04	00	00	00	00	04
[35-40[04	01	00	00	00	05
[40-45[01	02	01	02	01	07
[45-50[01	01	02	00	00	04
[50-55[10	00	03	01	00	14
[55-60[00	01	02	00	01	04
[60-65[00	00	01	00	00	01
Total	23	05	09	03	02	42

Source : Résultats d'enquête

A travers ce tableau, il ressort une prédominance des femmes âgées de 50 à 55 ans vivant dans un ménage monogame (10 sur 23) suivie de celle des femmes de [30-35[et de [35-40[avec le même effectif (4).

Tableau 16 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la profession de l'époux au niveau du Village de Ndoucoumane

Type de ménage P. de l'époux	Monogame	Polygame	Total
Paysan	22	09	31
Commerçant	02	02	04
Chauffeur	03	01	04
Tailleur	00	02	02
Menuisier	00	02	02
Maçon	00	02	02
Autres	03	01	04
Total	30	19	49

Source : Résultats d'enquête

A travers les données de ce tableau, il ressort une prédominance des ménages monogames dont le mari est de profession paysanne (22 sur 30) ainsi que ceux polygames (9 sur 19).

Tableau 17 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport à la profession de l'époux au niveau du village de Peykouk-Léolo

Type de ménage \ Profession de l'époux	Monogame	Polygame	Total
Retraité	07	02	09
Paysan	04	03	07
Commerçant	02	00	02
Chauffeur	02	00	02
Ouvrier	03	00	03
Autres	05	00	05
Total	23	05	28

Source : Résultats d'enquête

A la lecture de ce tableau, il ressort que l'effectif des femmes qui vivent avec un mari retraité est le plus important (07 sur 23), suivi des ménages monogames dont le chef de famille est un paysan (03 sur 05). Les ménages polygames dont le mari est un paysan sont aussi représentatifs (03 sur 05).

Tableau 18 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport au nombre d'enfants au niveau du village de Ndoucoumane

Type de ménage \ Nombre d'enfants	Polygame	Monogame	Total
[0-2[00	01	01
[2-4[01	05	06
[4-6[04	08	12
[6-8[07	14	21
[8-10[07	02	09
Total	19	30	49

Source : Résultats d'enquête

A travers ce tableau, on note une prédominance des ménages monogames ayant entre 6 et 8 enfants (14 sur 30 ménages). Suivent les familles ayant entre 4 et 6 enfants (08) puis viennent les ménages de 6 à 8 et 8 à 10 enfants avec un même effectif (07).

Tableau 19 : Répartition des enquêtées selon le type de ménage par rapport au nombre d'enfants au niveau du village de Peykoug-Lélo

Type de ménage Nombre d'enfants	Monogame	Polygame	Divorcée	Célibataire
[0-2[01	00	00	02
[2-4[06	02	01	00
[4-6[14	00	01	00
[6-8[01	02	04	00
[8-10[01	01	03	00
Total	23	05	09	02

Source : Résultats d'enquête

A la lecture de ce tableau, on remarque que les ménages monogames où vivent entre 4 et 6 enfants sont plus représentatifs (14 sur 23), suivent ceux de 4 à 6 enfants avec 06 sur 23. Les ménages polygames tournent autour de 2 à 4 enfants, et de 6 à 8, avec le même effectif (2). Les veuves ont à leur charge entre 6 et 8 enfants (4) et, entre 8 et 10 (3). Les divorcées entre 2 et 4 enfants (2) et, les célibataires entre 0 et 2 enfants.

CHAPITRE II

ANALYSE SOCIOPROFESSIONNELLE

RENTABILITE ET LIMITES DU SYSTEME DE MICRO-CREDIT

I/ Trajectoire Professionnelle

A partir des données du Focus Group et des guides d'entretien, nous avons recueilli les données suivantes :

M. NDIAYE « *Avant l'ouverture de la BV, la plupart des femmes de ce village (Ndoucoumane), n'avait aucune activité rémunératrice. Nos préoccupations se résumaient à la satisfaction des besoins du ménage : corvées domestiques et travaux champêtres pendant l'hivernage. Pour nos activités culturelles, nous avons les « Tuur » des femmes mariées. C'est avec la BV que beaucoup de femmes se sont investies dans des activités génératrices de revenus* ».

M. NDIONE : « *Dans notre localité (Peykouk-lélo) les femmes, en dehors des travaux domestiques et champêtres, s'adonnaient à des activités rémunératrices : vente de produits maraîchers ou vestimentaires et cosmétiques* ».

I.1. Activités traditionnelles

La principale activité des populations en milieu rural est l'agriculture. Les travaux agricoles sont intégrés au processus de socialisation. Les jeunes filles travaillent dans les champs familiaux de leurs pères et, dès qu'elles se marient, rejoignent ceux des maris. Les travaux s'effectuent au niveau familial et / ou communautaire. Parallèlement à l'agriculture, il y a l'élevage de bovins, d'ovins, de porcins et de caprins. Dans presque toutes les familles où nous sommes entrées, nous avons trouvé au moins 2 ovins ou caprins. Le bétail et le surplus de produits agricoles sont destinés à la commercialisation pour subvenir aux autres besoins des ménages.

A Ndoucoumane, les hommes et les femmes s'adonnaient aussi au maraîchage. Mais, depuis quatre ans, cette activité est interrompue à cause d'une panne intervenue au niveau du forage. Les autres activités pourvoyeuses de ressources sont les revenus du moulin et de la boutique où deux vols successifs se sont produits. Elle est aujourd'hui fermée pour cette raison. La presque totalité des femmes étaient au chômage, sans activité génératrice de revenus, sans ressources financières. Elles étaient au foyer et s'acquittaient de leurs tâches domestiques et champêtres. Ceci constituait la principale difficulté des femmes.

1.2 Difficultés rencontrées par les femmes avant l'ouverture de la BV

Les principales difficultés rencontrées par les femmes avant l'ouverture de la BV sont : l'immobilisme après les travaux champêtres et domestiques et, le gaspillage des maigres de ressources qu'elles détenaient par des « *tuur* » entre « *diëg* ». C'est un laps moment d'évasion, de détente et de jouissance qui permet aux femmes de rompre avec la solitude, l'ennui dans les villages et l'isolement dans les foyers. Ce qui corrobore les propos de S. THIAM : « *Si nous ne restions pas sous les arbres à discuter de tout et de rien, nous étions chez l'une d'entre nous à chanter, à danser et à dilapider nos maigres ressources dans des tuurs* ». D'ailleurs, la rareté ou l'indisponibilité des ressources ne permettait pas à beaucoup de femmes d'exercer une quelconque activité génératrice de revenus. De ce manque de ressources financières, il découle une autre difficulté liée à la résolution des nombreux problèmes familiaux et sociaux. D' autant plus que les hommes, soutien des familles, n'ont plus assez de ressources pour subvenir aux besoins des ménages. La production agricole ayant considérablement baissé. Dès lors les femmes étaient le plus souvent obligées, pour satisfaire leurs besoins, de faire du petit commerce par intermittence ou acceptaient des crédits avec un taux d'intérêt usurier de la part de certains membres de la communauté. A ce sujet M. NDIAYE dit : « *Il nous arrivait de*

vendre le « fût » d'arachide à 5000F CFA ou même à 3500F parce qu'on avait pas aucune alternative devant un besoin urgent qui se présente ».

M. NIANG : *« Dans ce village, pour prétendre à un crédit chez un des leurs, on devait garantir, le prêt par sa carte d'indenté ou sous caution de sa charrue. Ainsi en cas de non remboursement le prêteur saura à quoi s'en tenir ».*

Pour se tirer d'affaire, les femmes endettées trouvent un autre crédit pour rembourser le premier. C'est ce qu'on appelle en wolof le « bouki ». Au constat, il ressort que la solidarité dont se ventent tant les ruraux est sans cesse mise à rude épreuve dans ce village de Ndoucoumane. En effet, si elle reste encore très développée au niveau familial, elle l'est de moins en moins au niveau communautaire, surtout en ce qui concerne la juste circulation de l'argent. Quant sera-t-il de la gestion des fonds de la C/T alloués aux femmes ?

II/ BV et Gestion des fonds / Entrepreneuriat

Le travail collectif implique une organisation et une coopération entre les membres pour atteindre les objectifs fixés. Ceci est non seulement nécessaire entre les personnes concernées mais aussi entre ces dernières et leur environnement. La gestion des ressources financières n'est pas une affaire facile. Les acteurs concernés rencontrent beaucoup d'obstacles, surtout, si les ressources sont gérées par une communauté totalement ou partiellement hétérogène.

V. FAYE *« Le CG est contre moi. L'autre jour j'ai voulu emprunter une somme qui me revenait de droit, mais il me l'a refusée ».*

En outre, le travail collectif, surtout s'il s'agit de ressources financières, implique clarté et précision dans toutes les transactions financières et administratives. La gestion d'une BV n'échappe pas à cette règle. D'après les données des enquêtes : *« Toutes les réunions et transactions financières se font à la place publique de la localité, au su et au*

vu de tous. Le montant emprunté est remis à la personne concernée devant tous les autres membres de la BV. Après cela, elle appose sa signature ou ses empreintes sur son livret d'épargne et de crédit, et sur le registre de la BV entretenu par la secrétaire ».

II.1 La connaissance du groupe

Le succès d'une BV dépend du rapport interne entre ses membres et de l'aptitude de chaque débiteur à correspondre aux objectifs du financement obtenu. Chaque bénéficiaire de crédit doit jouir dans son entourage d'un préjugé favorable (*woluté* : confiance). D'ailleurs, le fait que les membres se connaissent personnellement et aient confiance mutuellement, est important pour les bénéficiaires de la BV. Il faut que chaque membre contribue au bon fonctionnement de l'organe mis sur pied. Les BV n'atteindront leurs objectifs que dans la mesure où les entreprises qu'elles soutiennent réussissent d'elles mêmes par l'effort individuel de chaque bénéficiaire.

C. FAYE : *« Tous les membres du groupe se trouvent lésés, si l'un d'eux ne tient pas à ses engagements. La garantie solidaire des prêts incite le groupe à sélectionner ses membres de façon rigoureuse et à suivre leurs activités avec attention ».*

D'après M. DIOP : *« Mieux vaut dire non à une personne que de sacrifier tout le groupe. La Caritas nous a fait savoir qu'en cas de malversations des fonds ce sont toutes les femmes de la BV qui sont sanctionnées ».*

R. GNING : *« Nous vivons ensemble. Nous nous connaissons mutuellement (xamanté). Donc, nous sommes à mesure de savoir ce dont est capable chacune d'entre nous ».*

A Ndoucoumane, le choix des 50 bénéficiaires du CE s'est effectué à partir des structures traditionnelles de solidarité des femmes : les « *Mbootay des diëg* ». Elles sont au nombre de cinq et, toutes composées de femmes mariées. Chaque « *mère de mbootay* » devait proposer une dizaine de personnes par rapport à l'engouement des

membres aux activités de la structure. Pour les femmes du village, le mariage est une condition *sine qua non* pour adhérer à un « *Mbootay* ». Parce que les femmes mariées ont de plus grands besoins. La solidarité des autres membres est nécessaire pour qu'elles s'en sortent. Aussi, dans le souci de faire participer équitablement toutes les femmes du village, le choix d'une femme ou deux au maximum dans chaque carrée était la règle du jeu.

Dans le village de Peykouk-Lélo, les critères d'adhésion à la BV ont été différents. Le choix s'est fait à un niveau individuel. Suite aux trois réunions de sensibilisation convoquées par la C/T avant l'ouverture de la BV, celles qui souhaitaient bénéficier des crédits du CE devaient laisser leurs adresses à la présidente du GPF. Ainsi, s'est effectué un tirage au sort sans remise pour avoir les 50 membres. En effet, l'obtention successive de plusieurs prêts remboursés chacun à une date d'échéance permet aux femmes de prouver la crédibilité du groupe et sa solvabilité.

II.2 Conception qu'ont les femmes de la BV

Tous les membres de la BV doivent participer au bon fonctionnement de cet organe. Les femmes enquêtées sont conscientes que la responsabilisation de chacune d'elles est essentielle. Les propos qui revenaient de leurs bouches, dans les deux localités, étaient qu'il faut que toutes les femmes soient derrière le Comité de Gestion (Secrétaire, Trésorière, Présidente) qu'elles ont élu : « *soutenir les membres du bureau (CG) dans les transactions financières et administratives* ».

M. FAYE : « *La BV est comme une famille pour nous . Nous sommes entre congénères (nawlé). A l'intérieur d'elle, nous nous écoutons et entraïdons* ».

M. NIANG : « *C'est pour venir en aide aux plus démunies que la BV a été ouverte dans notre localité. Nous devons nous unir pour nous en sortir et surtout honorer notre engagement* ».

D'après M. FALL, la BV est « *un cadre d'échange d'idées* »

Du processus d'ouverture (à travers les trois réunions de sensibilisation de la C/T), elles ont retenu pour l'essentiel la méthodologie de BV : mode de gestion et principes constitutifs.

A. NDIONE : « *Le crédit doit être remboursé avec intérêt dans tous les cas. Maintenant c'est à nous de persévérer, d'avoir du courage, de la détermination (jom)* ».

Elles sont aussi conscientes de l'importance des réunions mensuelles. Pour elles, c'est l'occasion pour chaque femme de dire ce qu'elle pense et de manifester sa solidarité aux autres membres.

M. DIOUF : « *Quant on est en famille, ce n'est pas un seul membre qui décide de ce qu'il faut faire. Les réunions nous permettent de recueillir les suggestions des unes et des autres pour un meilleur fonctionnement de notre BV* ».

Les principaux motifs d'absence tournent généralement autour des problèmes de santé, de maternité, de manifestations sociales, religieuses ou culturelles. Le règlement intérieur édicté par les bénéficiaires sanctionne les absences (03) non justifiées par un exclusion. Elles font de leur mieux pour assister aux réunions mensuelles, moment de distribution des prêts du CI et de versement des épargnes.

A. FALL : « *Pour prétendre à un prêt, il faut la présence physique de la personne. Alors que pour l'épargne, tu peux mandater une autre personne en donnant une justification de ton absence* ».

Aussi, les femmes se plaignent souvent de la durée des réunions mensuelles qu'elles trouvent très longues alors qu'il y a des obligations familiales qui les attendent. La plupart d'entre elles s'impatientent lors des réunions.

K. FAYE : « *Bien vrai que la BV est là pour nous servir, je trouve les rassemblements trop longs. Je suis chaque fois très pressée que ça finisse puisque le devoir m'attend au foyer* ».

Pour les réunions mensuelles comme pour les Assemblées Générales lors du recouvrement des prêts, les femmes sont le plus souvent convoquées la veille par le CG de la BV. Ceci dans le but de s'imprégner de l'assise financière de chacune des bénéficiaires du CE et de faire preuve de solidarité. Dans la presque totalité des BV, il faut la présence physique de la personne pour prétendre bénéficier d'un prêt surtout s'il s'agit de celui du CE.

En ce qui concerne la prise de parole lors des réunions, 41 sur 49 à Ndoucoumane disent avoir intervenu au moins une fois. Pour ces dernières, la BV leur appartient donc c'est à elles de tout faire pour que les objectifs soient atteints. Et ceci ne peut se faire que par la communication entre les membres : *Echange d'idées « Sotanté khalaat »*. A Peykouk-Lélo, elles ont toutes, au moins, une fois pris la parole pour défendre l'intérêt du groupe ou leurs propres intérêts.

V. FAYE : *« Il arrive parfois que tes intérêts ou ceux du groupe soient menacés. Dans ce cas, la solution c'est de les défendre lors des réunions, en présence de tous les membres de la BV »*.

La modératrice du débat est changée à chaque réunion mensuelle. Ainsi, partageant les responsabilités dans la gestion de la BV, chaque femme l'aura été, à tour de rôle, au moins une fois avant que la BV ne soit sevrée.

Par contre, dans le village de Ndoucoumane c'est la griotte du GPF qui est la modératrice des débats. C'est une zone où les gens sont enracinés à leur tradition et respectent, de ce fait, la distribution des rôles selon les castes.

En résumé, pour les femmes, la BV est comme une famille où chaque membre doit témoigner de sa solidarité, « *beeno* »⁵⁸, envers les autres et de son attachement au

⁵⁸ *Beeno* : sens fondamental de l'esprit de groupe : unité, cohésion et entente.

« *jom* »⁵⁹ et au « *nawlé* »⁶⁰. Leur motivation vers la persévérance étant sous-tendue par leur conception de l'action collective : « *Nous sommes ensemble entre paires (nawlé)* ».

Ce qui conduit sans doute à un certain dynamisme au niveau de leurs activités et de leur organe. Elles prétendent être égales, avec les mêmes capacités pour travailler et épargner et, les mêmes opportunités (crédits octroyé par la C/T). Rappelons que grâce à cet esprit de groupe l'épargne est devenue comme une obsession chez les femmes et elles ne peuvent le faire qu'en rentabilisant leurs activités rémunératrices. S'il y a une d'entre elle qui parvient à réussir, les autres doivent être à mesure de suivre son exemple. Car comme elles le répètent : « *c'est ton nawlé* », autrement dit ta congénère.

Ces caractéristiques socioculturelles (« *jom* », « *nawlé* », « *beeno* ») qui constituent le soubassement de leur conception de la BV jouent un rôle déterminant dans la dynamique organisationnelle et entrepreneuriale des femmes. Signalons qu'elles ne sont pas les seules qui influent la gestion des BV. Au fur et à mesure que nous avancerons dans l'analyse, d'autres caractéristiques socioculturelles seront citées. Par ailleurs, la pensée détermine l'action a-t-on l'habitude de dire. Qu'en est il donc des motivations des bénéficiaires des prêts.

II.3 Motivations des femmes à l'intérieur de la BV.

Le crédit est une source de rentabilité financière qui permet aux femmes d'initier ou de développer des activités génératrices de revenus, de satisfaire des besoins sociaux et économiques des ménages et de la communauté. Les raisons qui ont guidé l'adhésion de l'exécution du programme de BV sont multiples.

En effet, à la question : « *Pourquoi avez-vous choisi de participer massivement à l'exécution du programme de BV* » ?

⁵⁹ Jom : sens de l'honneur lié à la parole donnée et à la persévérance dans les causes justes.

⁶⁰ Nawlé : sens de l'égalité fondée sur une certaine forme de concurrence entre les personnes concernées.

Les avis des bénéficiaires du CE de la BV sont les suivants:

N. FALL : « *Nous avons fait connaissance du programme par le biais de notre chef de village, voulant savoir comment ça se passe nous devons passer à l'expérience. Au début nous avions eu très peur de ce million de francs CFA que la C/T laissait entre les mains des femmes* ».

A. THIAW : « *Quand on vit en communauté, il faut se conformer à ses aspirations. Elle veut le changement par le biais de la BV. Pourquoi le refuser en tant que membre ?* »

M. NDIAYE : « *Le désir de changer nos conditions de vie par l'investissement dans les activités rémunératrices, l'allègement des travaux des femmes et la satisfaction des besoins du ménage* ».

M. DIOP : « *Les femmes toutes seules n'allaient pas pouvoir s'en sortir. Elles ont eu l'accord et le soutien des autres membres de la communauté, surtout les hommes* ».

N. DIOP : « *La clef de la réussite du travail collectif résidant dans le « jom », le « kersa » (la vergogne), le « goorgorlu » (la persévérance), le « takuté » (la volonté), le « doylou » (la rationalité), et le « min » (le courage) nous avons donc décidé d'essayer. Et, nous ne le regrettons pas* ».

G. FAYE : « *Je voyais les femmes aller et revenir. Je voulais faire comme mes compatriotes mais je ne disposais pas de moyens pour faire du petit commerce. La BV fut pour moi une occasion pour réaliser mon souhait* ».

A la question : « *Utilisez-vous les fonds alloués dans des dépenses sociales* » ?

A Ndoucoumane 39 sur les 49, et à Peykouk-Lélo 30 sur 42 ont répondu par l'affirmatif. Prenant en considération ces propos, nous pouvons avancer que les principales motivations des femmes à l'adhésion à la BV sont : le désir de changer leurs conditions de vie et d'améliorer leur statut, de se conformer aux aspirations du groupe et le refus de l'immobilisme. La BV a été pour elles un moyen de renforcement de leurs capacités

financières en initiant ou en développant des activités rémunératrices. Reste à savoir comment les fonds sont gérés par ces populations de base ?

II.4 Investissements des fonds de la BV

Dans la communauté toutes les activités sont partagées entre les membres. L'exécution du programme de BV n'a pas échappé à cette règle d'autant plus que c'est la presque totalité de la communauté qui est dans le besoin.

S. FAYE : « *Dans notre village (Ndoucoumane), Ce sont tous les membres de la famille qui sont impliqués dans la fructification des prêts. Les femmes ne peuvent s'en sortir sans le soutien des autres membres de la communauté* ».

A. NDIONE : « *Avant la BV, les tâches ainsi que les biens étaient partagés entre les membres de la communauté. Pourquoi changer l'état des choses suite à l'ouverture de la BV?* »

II.4.1 Activités exercées par les femmes

L'exercice d'une activité s'inscrit généralement dans la poursuite d'objectifs dont l'importance détermine l'engagement et le dévouement des acteurs concernés. Ainsi, le but des fonds alloués par la BV est de transformer les conditions de vie des ruraux et de promouvoir la femme socialement et économiquement.

Concernant les activités exercées, les propos tenus par les femmes se résument en ces lignes : « *Nous nous investissons dans des activités tel le petit commerce et l'élevage avec les membres de nos familles afin d'être à mesure de rembourser et de satisfaire les besoins du ménage* ».

M. KHOULE : « *Il faut être très prudent avec les fonds empruntés à la Caritas. La plupart d'entre nous investissent l'argent dans le petit commerce. Cependant, avec cette activité, nous rencontrons surtout des difficultés pendant l'hivernage. Elles sont*

liées au difficile déplacement vers les milieux d'approvisionnement et la satisfaction des besoins du ménage ».

Tableau 20 : Répartition des enquêtées selon les activités exercées

Localités Activités	Ndoucoumane		Peykoug-Lélo	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Petit commerce	08	17%	20	47%
Petit commerce Elevage	33	70%	19	45%
Petit commerce Elevage Artisanat	04	09%	02	05%
Petit commerce Elevage Transformation	02	04%	01	03%
Total	47	100%	42	100%

Source : Résultats d'enquête

La crise économique et politique dans laquelle se trouve l'ensemble du pays et la baisse des revenus des citoyens qui en a résulté, ont fait que les femmes sont souvent obligées de se prendre en charge elles-mêmes et d'entretenir les enfants par les moyens dont elles disposent. Ainsi, avec la BV, on a assisté à une montée en puissance du petit commerce, comme principale activité génératrice de revenus pour les femmes. Les produits vendus par les femmes sont de natures diverses : (légumes, vêtements, savon, sucre, cola,...).

Les autres activités parallèles sont : l'élevage (bovins et / ou ovins, caprins, porcins et volaille), l'agriculture, la transformation de l'arachide et l'artisanat (couture, tissage, teinture,...). Leurs produits sont aussi destinés à la commercialisation.

Pour ce qui est du petit commerce, A Ndoucoumane, 30 sur 47 femmes bénéficiaires du CE et à Peykoug-Lélo, 20 sur 42, avouent avoir commencé à exercer cette activité suite à l'ouverture de la BV.

Tandis que, 17 sur 47 à Ndoucoumane et 22 sur 42 à Peykouk-Lélo, déclarent avoir déjà eu à travailler d'une manière timide, la disponibilité de fonds déterminait la reproduction ou non de leurs activités.

Le crédit a donc permis, à un grand nombre de femmes rurales, d'initier une ou plusieurs activités ou de les renforcer.

A. GUEYE : « *Avant la BV, je n'exerçais aucune activité génératrice de revenus. Après les corvées domestiques, je restais sous l'arbre avec les enfants ou des amis à causer. A 18 heures, je repars dans la cuisine pour préparer le dîner. Avec la BV, j'ai commencé à faire du petit commerce et de l'élevage d'ovins* ».

F. FAYE : « *Avant la BV, je faisais du petit commerce. Suite à son ouverture, j'ai développé cette activité* ».

Cependant, dans un contexte où les opportunités d'écoulement, de diversification des produits et de reproduction des activités sont limitées, il n'est pas évident que les activités des femmes puissent se développer sans rencontrer des difficultés majeures. Néanmoins, en acceptant les risques encourus par les prêts les femmes font preuve d'une véritable dynamique organisationnelle et entrepreneuriale.

L'élevage de bovins et / ou d'ovins, autrefois réservée aux hommes est de plus en plus financée en milieu rural par les femmes grâce aux crédits octroyés par la BV.

A. FALL : « *Aujourd'hui, mon mari n'est plus le seul à détenir des bêtes. Dans le troupeau qu'il entretient j' ai quatre bêtes que j'ai achetées à partir des bénéfices réalisés dans mon petit commerce* ».

Nombreuses sont les femmes qui ont choisi la pluri-activité : petit commerce, transformation de l'arachide en huile et, investissement dans les semences.

A.N. DIOP : « *Depuis l'année dernière, grâce à mes épargnes, je me suis payée une machine pour mon activité : la transformation de l'arachide en huile (rakkal). Avant la BV, la tâche était dure pour moi car j'allais chez les voisines pour l'exercer.*

Dans le but d'amoindrir les difficultés, j'investis également dans l'agriculture. Ce qui permet de ne pas acheter de graines d'arachide durant la période qui suit les récoltes. Je fais aussi de l'élevage grâce au concours de mon mari qui se charge de l'approvisionnement et de l'entretien des moutons ».

D'autant plus que, les travaux des champs font partie de la socialisation des ruraux, il est évident qu'ils tiennent une place importante dans toute préoccupation de ces populations. D'ailleurs, en saison des pluies toutes les activités des femmes sont au ralenti, surtout le petit commerce, étant toutes préoccupées par les travaux champêtres. Bien qu'il ait été énoncé dans les principes constitutifs des BV que le crédit doit servir à l'investissement, et non à la consommation ni à l'essor de l'agriculture, les femmes ne respectent pas tout le temps cette obligation. Beaucoup d'entre elles investissent dans l'agriculture malgré tous les risques qu'elles encourent avec la baisse ou l'irrégularité de la pluviométrie et les dégâts causés par les prédateurs.

M. NDIAYE : *« J'ai confiance en la terre, elle ne ment pas. Chaque année j'investis dans l'agriculture et les récoltes sont bonnes. Je pense qu'il vaut mieux risquer l'investissement que de le regretter après. Il ne faut pas oublier que nous vivons de nos récoltes. En investissant dans l'agriculture, nous parvenons non seulement à vendre les récoltes mais aussi à nourrir la famille ».*

Au moment de la collecte des données, nous avons fait un constat. Derrière toutes les actions des femmes rurales se trouvent les hommes. L'avis et l'autorisation du mari étant requis pour la femme avant d'entreprendre une quelconque action. Selon même certaines croyances la réussite en dépend. Cependant, en dehors de cet avis et autorisation, les hommes se donnent un autre droit, celui d'être le cerveau et les bras de toutes les entreprises féminines. A Ndoucoumane, par exemple, ce sont eux qui font fructifier les fonds empruntés à travers des activités comme l'élevage et le petit

commerce. Et, les femmes trouvent cette situation normale et avancent qu'ils sont appelés à travailler ensemble puisqu'ils vivent dans la même communauté.

N. FALL : « *C'est entre nous. Je ne peux pas travailler et le laisser inactif alors que les bénéfices servent à la satisfaction des besoins du ménage et autres* ».

A. FALL : « *Moi, je n'exerce aucune activité rémunératrice. C'est mon époux qui gère l'intégralité des fonds* ».

R. GNING : « *Depuis que le montant de mon prêt a atteint le plafond (150.000F CFA), mon mari réclame ses 100.000F CFA quand je reviens d'un financement. Avec cet argent, il fait du petit commerce et de l'élevage* ».

II.4.2 Rentabilité des activités

Le revenu fait partie des variables sensibles. Les femmes ne sont pas toujours disposées à en parler, elles sont méfiantes et parfois très réticentes. C'est ce qui explique que certaines questions qui s'y rapportent trouvent difficilement une réponse. En effet, 35 sur 47 femmes à Ndoucoumane et 31 sur 42 à Peykoug-Lélo se sont contentées de dire : « *ça dépend des périodes* », 6 à Ndoucoumane et 5 à Peykoug-Lélo : « *je ne sais pas exactement* » et, 8 à Ndoucoumane et 6 à Peykoug-Lélo : « *Parfois je ne vends rien* ».

Pour mesurer le revenu des femmes, nous avons jugé nécessaire d'analyser certaines variables telles l'utilisation des gains mais surtout les actions réalisées grâce à la BV. Ainsi nous avons pu recueillir ces données : 80 sur 91 enquêtées (dont 45 à Ndoucoumane et 35 à Peykoug-Lélo) affirment qu'elles sont parvenues à équiper leur ménage, assurer le plus souvent la dépense quotidienne, la scolarisation et l'habillement de soi et des enfants grâce aux bénéfices réalisés avec les fonds de la BV. Les femmes ont presque toutes avoué être souvent prises dans le piège de la satisfaction des besoins quotidiens du ménage : nourriture, santé, habillement, scolarisation des enfants,...

S.A FAYE : « *Les femmes sont particulièrement préoccupées par la qualité des repas , elles dépensent l'essentiel des bénéfices dans la nourriture* ».

M. DIOP : « *Si je n'arrive pas à épargner le maximum de mes bénéfices c'est, parce que je dépense beaucoup pour améliorer la qualité des repas. Quand je reçois un financement, je pense tout de suite à présenter du bon diéb bou dién (riz gras au poisson)* ».

Aucune femme ne peut se soustraire à cette obligation. En milieu rural, les dépenses quotidiennes qui proviennent des maris sont insuffisantes ou inexistantes. Quand la situation économique des femmes change celle de leur famille évolue aussi . La femme pense toujours à l'épanouissement et au bien être de sa famille.

A. GUEYE affirme : « *Je ne peux pas détenir de l'argent et regarder un membre de ma famille en difficulté sans lui donner un coup de main. Puisqu'il n'a aucune source de revenus je ne vois pas de raison. Je me débrouillerai pour le remboursement en cas de répercussion négative sur mes activités* ».

Pour permettre aux bénéficiaires du CE de jouir de leurs droits, les profits générés par la BV sont restitués à ces dernières par la C/T sous forme de rémunération des épargnes (distribution des dividendes) ou cumulés pour en faire des projets communautaires sous la demande des concernées. Le village de Ndoucoumane en a fait l'expérience par l'achat d'un moteur pour la batteuse de mil des femmes du village. En effet, les enquêtes menées prouvent l'accroissement des revenus des femmes. Il est visible au niveau de l'amélioration de l'habitat, de la nourriture, des soins (baisse de la mortalité infantile , meilleure couverture sanitaire surtout pendant l'hivernage, période de recrudescence du malaria, etc.) et l'allégement des travaux dont les femmes font souvent allusion.

N. FALL a tenu ces propos : *« Si dans ce que tu fais tu n'y trouve aucun intérêt laisse tomber car le travail doit te procurer la possibilité de rembourser ton crédit et de satisfaire tes besoins ».*

Nous avons remarqué que la principale destination des bénéfices des activités des femmes c'est le ménage. Toutes les femmes enquêtées sont unanimes sur le fait qu'elles pensent au ménage avant d'entreprendre une quelconque autre action. Les femmes viennent ainsi en aide aux chefs de ménage. Elles renforcent de ce fait les liens familiaux et sociaux, et la cohésion sociale. Elles incitent les maris à les laisser mener des activités rentables pour le ménage. Les impacts sociaux l'emportent sur les impacts économiques.

Ainsi, à Ndoucoumane, 30 des femmes enquêtées apprécient le crédit très positivement (contre 35 à Peykoug-Lélo), 16 assez positivement (contre 4 à Peykoug-Lélo) et 3 peu positivement (2 à Peykoug-Lélo).

B.S. NIANG : *« Grâce à la BV nos efforts sont aujourd'hui visibles. Nous étions dans l'artisanat et le petit commerce mais les autres ne sentaient pas nos actions car nos ressources étaient très limitées. Avec la BV toute la communauté a senti que nous sommes travailleuses ».*

Aujourd'hui, les bénéfices réalisés font de moins en moins l'objet de consommation ostentatoire dans les cérémonies, ils sont plutôt réinvestis dans l'activité économique exercée, ou dans de nouvelles activités, ou dans la satisfaction des besoins ou dans l'épargne. Cette conscientisation et cette responsabilisation des femmes font que la majeure partie des femmes enquêtées (41 à Ndoucoumane et 37 à Peykoug-Lélo) ont répondu par l'affirmatif à la question : *« Etes vous à mesure à continuer à exercer vos activités sans bénéficier du financement et du suivi de la C/T »* ? Les arguments qu'elles ont évoqués sont l'expérience avec la BV durant ces trois ans et l'investissement dans des activités rémunératrices avant la BV pour celles qui ont tout juste développé leurs activités suite à l'ouverture de la BV. Cependant, beaucoup d'entre elles prétendent

préférer travailler avec les fonds de la C/T bien qu'elles soient conscientes de leurs capacités à travailler seules. Elles sont au nombre de 30 à Ndoucoumane et 29 à Peykoug-Lélo.

D'un côté, les femmes sont conscientes de l'effet contraignant du crédit, de l'autre elles préfèrent travailler avec les fonds de la structure de financement au delà même de la période prévue (7 cycles d'expérience). Ces dernières avancent que le caractère contraignant des crédits les incitent à la persévérance dans le travail pour être à mesure de rembourser et d'épargner.

Cet état des faits qui dévie le programme de son objectif principal relève de la sous-formation des membres. En effet, 44 sur 49 des enquêtées à Ndoucoumane n'ont reçu aucune formation contre 29 sur 42 à Peykoug-Lélo. Les différentes formations que nous avons eu à noter sont : la couture (1 à Ndoucoumane et 8 à Peykoug-Lélo), en matrone (1 à Peykoug), la gestion de GPF (1 Présidente de chaque groupement des 2 BV choisies) et la gestion de BV (1 Présidente, 1 Trésorière et 1 Secrétaire pour chacune des BV d'où un total de 6 femmes pour les 2 BV):

En définitive, la présence des femmes comme entrepreneurs dans la sphère économique s'est accompagnée de changement en ce qui concerne leur rôle socio-économique : elles assument de nouvelles responsabilités dévolues auparavant aux hommes telles la prise en charge des besoins du ménage et de la famille.

V. FAYE : « *Présentement c'est moi qui m'occupe de la scolarité et du transport de ma fille cadette. Et de bien d'autres choses dans ce ménage* ».

L'épargne des bénéficiaires du CE traduit la rentabilité de leurs activités. Suivant la méthodologie de BV l'épargne est obligatoire et détermine le taux du prochain prêt. Ainsi, pour ne pas être lésées, les femmes épargnent mensuellement au minimum 35% du montant du crédit octroyé. D'après les enquêtées, le taux d'épargne est déterminé par

l'activité exercée, la période (en baisse pendant l'hivernage), le niveau de satisfaction des besoins du ménage et la confiance en la structure.

F. KANE nous dit : *« Au début on n' était pas très éveillé sur l'épargne. On n'avait pas trop confiance aussi. Mais depuis la distribution des premières dividendes sur la base du cumul épargne individuel, la concurrence a commencé à naître. Aujourd'hui chacune d'entre nous épargne le maximum car nous sommes toutes conscientes que l'argent nous appartient et nous pourrions en jouir dès qu'un besoin urgent se présente ».*

Actuellement, les femmes ont acquis une véritable culture d'épargnant. L'épargne est devenue comme une obsession chez elles. L'épargne étant assujettie au crédit, l'inconvénient est que le jour où la bénéficiaire du CE ne pourra plus prétendre à un crédit (démission ou d'exclusion), elle cesse d'être épargnante.

R. GNING : *« Depuis que je suis née, c'est la première fois que j'aie autant d'argent (plus de 100.000 F CFA) qui me soit propre. La possibilité d'épargner offerte par la BV est très importante pour nous qui n'avions pas cette opportunité. Aujourd'hui, avant d'entreprendre une quelconque autre action avec les bénéfices réalisés, nous pensons au montant à épargner ».*

II.4.3 Obstacles à la rentabilité des activités

Les obstacles auxquels les femmes de Ndoucoumane et de Peykouk-Léolo se confrontent dans l'exercice de leurs activités sont entre autres : les moyens de transport, les devoirs conjugaux, l'analphabétisme, le contexte socio-économique des familles et la période hivernale. A Ndoucoumane, l'impraticabilité des routes, surtout en période hivernale et les charrettes comme seul moyen de transport entravent l'épanouissement de l'exercice de la principale activité des femmes, le petit commerce de produits peu diversifiés.

S. FAYE : « *Il nous arrive parfois de passer toute une journée dans la CR de Touba Toul par manque de moyen de transport. Alors qu'il y a la famille qui nous attend au village* ».

A Ndoucoumane, un autre problème a été recensé : la concurrence comme effet latent de l'implantation de la BV. En effet, les opportunités offertes par le village étant très limitées toutes les femmes exercent la même activité : le petit commerce.

A. DIOUF déplore cette situation et dit : « *Avant la BV, la boutique de mon mari que je gère, fonctionnait très bien. Mais depuis que la BV est ouverte beaucoup de femmes vendent les mêmes produits que moi, à crédit* ».

D'autres femmes pensent, par contre, que « *le fait que toutes les femmes s'adonnent au petit commerce n'est pas mauvais; chacune vendra selon son « worceuk » (sa chance), ce que Dieu lui donnera* ». Cependant, elles sont conscientes qu'il faut diversifier les activités dans le village si elles veulent s'en sortir.

A Peykoug, bien qu'il y ait une route nationale qui traverse le village, il n'y a pas de véhicules qui assure le transport entre la ville et le village. La charge familiale est aussi lourde pour beaucoup de femmes. A Lélo, l'approvisionnement en eau pose un sérieux problème aux femmes. La position défavorable de la population impose aux femmes d'aller à la recherche du liquide précieux à chaque fois qu'elles reviennent des lieux de vente.

D. DIOP : « *Je reviens du marché et j'ai le devoir de trouver de l'eau pour ma famille* ».

Une autre difficulté à laquelle sont confrontées les femmes est l'analphabétisme. En effet, le taux d'analphabétisme très élevé des populations féminines rurales ne concourt pas à les impliquer dans la gestion rapprochée des BV et des activités annexes. L'analphabétisme est un handicap notoire. D'ailleurs, les bénéficiaires qui ne savent ni lire ni écrire ne peuvent prendre correctement connaissance du contenu de leurs livrets

d'épargne. Elles recourent aux enfants ou à d'autres personnes pour leur faire part du contenu. Il freine également les initiatives de développement des activités socio-économiques à cause des exigences que demande la gestion de micro projets modernes (faire un bilan, établir un compte d'exploitation,...).

Toutes ces difficultés auxquelles sont confrontées les femmes se répercutent sur la rentabilité de leurs activités, et du coup sur le remboursement. Le crédit leur est octroyé sous caution. A Ndoucoumane, 25 sur 49 bénéficiaires du CE disent avoir au moins une fois rencontré des problèmes de remboursement des fonds. A Peykouk- Lélo, elles sont au nombre de 30.

N. DIA : *« Quand tu exerces une activité tel le petit commerce des difficultés ne peuvent manquer. Parfois la marchandise ne se vend pas convenablement. Et si cela se répète, des problèmes de remboursement surgissent. Vous savez bien qu'une situation pareille ne peut pas manquer ».*

A.N. DIOP : *« J'ai eu à rencontrer un sérieux problème de remboursement lorsque le mouton que je devais vendre a crevé à quelques semaines du recouvrement des prêts ».*

Mais elles se tournent vers les amis, les parents, l'épargne, ou les crédits parallèles, pour rembourser conformément au respect du règlement mais aussi parce qu'elles sont entre « nawlé ».

A.N. DIOP poursuit : *« Pour me tirer d'affaire, je suis allée emprunter de l'argent chez des amis et j'ai pris aussi dans mes épargnes. Si je ne l'avait pas fait c'est tout le groupe que j'allais pénalisé par le refus de prêts de la part de la C/T ».*

F.D. FAYE : *« Quand nous rencontrons des problèmes de remboursement nous avons en général recours à nos épargnes. C'est permis par la C/T ».*

Cependant, le recours à l'épargne, le plus souvent, pour le paiement des emprunts, ralentit d'une part le processus d'autonomisation et diminue le montant des crédits.

D'autre part, si la BV connaît une malversation ce sont toutes les femmes qui sont sanctionnées par le gel de tout autre prêt. Si elles comptent contrecarrer le non financement, elles se cotisent pour éponger les prêts des bénéficiaires concernés.

D'autres difficultés récurrentes en milieu rural sont : le normal approvisionnement en marchandises et le ralentissement des activités extra-agricoles pendant la période hivernale. En cette période, du fait de leur raréfaction, les produits ruraux connaissent une augmentation considérable de leur coût. Les difficultés de communication due à l'état des routes et aux aléas climatiques entraînent aussi des ruptures fréquentes de leurs approvisionnements.

M. TALL : *« La période que nous redoutons le plus est l'hivernage. Pendant la saison des pluies, nos activités sont au ralenti. Cette situation a des conséquences sur nos épargnes qui décroissent considérablement ».*

Les BV, comme instrument de financement pour propulser les populations féminines de base à avoir des conditions de vie et de travail meilleures à partir d'activités rémunératrices, n'est pas un système sans limites. Nous allons donc citer quelques faiblesses du système.

III / Faiblesses du système

Parmi celles-ci nous avons retenu :

- Le manque de formation des bénéficiaires des prêts de la BV. Seuls les membres du CG (Secrétaire, Trésorière et Présidente) formés en gestion de BV sont à mesure de faire fonctionner leur structure. La formation qu'ils ont reçue n'ayant pas été démultipliée. Dès lors, les conséquences qui peuvent en découler sont qu'en cas d'absence, de décès ou de démission d'un de ces membres du CG, les activités de la BV sont ralenties ou anéanties. Pour la faire redémarrer, il sera nécessaire de procéder à une nouvelle formation d'autres membres.

- Les demandes de crédits sont supérieures aux offres, la conséquence en est le caractère limitatif du nombre de membres. La sélection des demandeurs de prêts ne se fait pas sur la base de critères objectifs mais plutôt sur ceux l'affinité, la relation entre bénéficiaires des prêts. La BV crée de ce fait ses propres exclus dans l'entité villageoise.
- L'absence de contrat de prêt entre les bénéficiaires du CER et la BV elle-même. Ces dernières fructifient les épargnes des bénéficiaires du CE par le biais de crédit dont l'intérêt est fixé par les membres bénéficiaires du CE. L'absence de contrat signifie qu'elles peuvent cesser de faire des prêts à tout instant que la rentabilité de leurs activités est menacée.
- Les crédits sont plafonnés à 150.000 F CFA alors que le besoin de financement du membre peut dépasser cette somme plafond. En ce moment il sera obligé de limiter ses activités ou de les financer par ses bénéfices ou d'avoir recours au CI.
- Le caractère incontrôlable de la destination des fonds. Les prêts sont destinés à l'investissement dans des activités rémunératrices des femmes. Cependant, on constate que certaines bénéficiaires se servent de ces sommes pour faire du crédit à d'autres personnes, membres de la famille ou amies.
- Les crédits parallèles que les bénéficiaires du CE peuvent avoir de la part des tontines, des parents, maris et amis pour rembourser les emprunts.
- Le taux élevé de démission des bénéficiaires de tous les comptes, particulièrement du Compte Externe (cf. Annexes pp 149 – 150).
- Des politiques de pérennisation des BV n'ont pas été définies, d'où la poursuite de l'exécution du programme après 7 cycles d'expérience alors que sur les principes constitutifs, il était prévu qu'elles seraient autonomes après ce temps.
- La rentabilité de l'activité n'est pas acquise d'avance. La récupération de la somme investie peut être remise en cause par les aléas du marché alors que le

remboursement est un impératif. Cependant, particulièrement à Ndoucoumane, les hommes donnent un véritable tonus aux activités féminines. Ainsi, pour mesurer l'impact des caractéristiques environnementales sur la gestion des BV, nous avons tenu à recueillir les opinions des hommes.

IV/ Opinions des hommes sur la BV

La division du travail dans les sociétés traditionnelles reposait sur des rôles spécialisés selon les critères de sexes, d'âge et de prestige. En milieu rural, les travaux champêtres et bien d'autres tâches sont partagés entre hommes et femmes d'une même famille ou communauté. Signalons d'emblée que dans le village de Peykouk-Lélo, par exemple, la plupart des hommes interrogés disent ne pas intervenir dans la gestion des fonds de la BV. Toutefois, ils sont au courant des activités exercées par les femmes et, louent le courage et les nouveaux rôles joués par celles-là dans les ménages et dans la communauté. Et, il leur apporte soutien dès que le besoin s'impose. La plupart d'entre eux ont tenu ces propos : *c'est une affaire de femmes, c'est à elles qu'il faut aller poser des questions directement*. Cette situation est due au fait que les femmes se sont toujours adonnées à des activités rémunératrices. Elles ont donc acquis l'autonomie et l'autorisation conjugale bien avant la BV. A cause des exigences de la vie communautaire, elles reçoivent des maris, des parents, des enfants, et des amis tout le soutien social et économique nécessaire. Cependant, il n'est pas dit que dans cette localité aucun homme ne sollicite un prêt des fonds alloués par la C/T. Il arrive parfois que certains hommes empruntent à leurs femmes une modique somme pour satisfaire un besoin urgent contre un remboursement avec intérêt. Ou qu'ils leur résolvent un problème de remboursement ou de transport de la marchandise. L'ingérence des hommes dans la gestion des fonds de la BV, dans cette entité villageoise, est différente de celle que nous avons constaté à Ndoucoumane. Cette situation témoigne que les hommes ne peuvent

plus assurer seuls tous les besoins des ménages et acceptent que les femmes exercent une activité rémunérée pour la satisfaction de certains besoins. Ils reconnaissent également que la BV a permis à certaines femmes de s'investir davantage dans leurs activités traditionnelles et à d'autres d'initier de nouvelles. Apportant ainsi un changement dans le village, la BV a fermé certaines poches de pauvreté. Grâce à son avènement les femmes ont renforcé leurs capacités entrepreneuriales et la satisfaction des besoins des ménages.

C. FALL : « *Depuis l'ouverture de la BV, les femmes ne restent plus au foyer pour consommer le peu de ressources que nous amenons à la maison. Elles sont maintenant pourvoyeuses de revenus* ».

Cependant, des difficultés internes comme externes dans les transactions financières ne manquent pas. L'argent est source de tension. Les deux chefs de village interrogés, de Ndoucoumane et de Peykouk-Lélo, ont avoué être amenés à régler à plusieurs reprises des litiges entre les femmes à cause des fonds de la BV. Les femmes viennent souvent voir leurs chefs de village parce que certaines d'entre elles n'ont pas remboursé les fonds alloués. Ils ont tous deux déploré le fait que ce sont des femmes, en général, qui contractent des dettes au delà de leurs réelles capacités de remboursement par rapport aux activités entretenues.

N. FAYE, chef de village de Peykouk-Lélo, avancement les propos suivants : « *Seules, celles qui sont les plus intelligentes parviennent à s'en sortir. Il faut d'énormes sacrifices de la part de la femme* ». Celui de Ndoucoumane, M. FALL, trouve que les femmes ne sont pas assez responsables pour les laisser travailler seules. Elles ont besoin du soutien et des conseils de leurs maris. Dans cette localité, ce sont ces derniers qui gèrent la BV et sans eux, elle serait suspendue dès les premiers mois prétendent-ils. Dans les faits, ce n'est que le livret d'épargne et de crédit qui est entre les mains des femmes et les fonds entre celles des hommes.

Les hommes sont conscients de l'utilité des fonds de la BV dans le village. Ils servent à la fructification de leurs maigres ressources et à la satisfaction des besoins sociaux et économiques des ménages.

T. GUEYE nous dit : « *Nos revenus dépendent aujourd'hui de la BV. Si les affaires des femmes ne marchent plus les nôtres vont s'anéantir* ».

M. THIAM : « *Avant la BV, vu l'indisponibilité de revenus l'homme pouvait rester impuissant devant l'achat de l'ordonnance de sa femme qui sort de la maternité. Maintenant à cause de la BV, les femmes s'occupent de tout* ».

A. DIOP : « *Nous soutenons les femmes parce que la BV nous rend service. Nous travaillons avec les fonds en même temps qu'elles. Ensemble nous parvenons à épargner, à rembourser et à satisfaire les besoins quotidiens du ménage. Les femmes demandent plus que les maris satisfassent tous les besoins sociaux et familiaux* ».

Dans les sociétés traditionnelles, l'avis de l'époux est incontournable avant que la femme n'entame une quelconque action. A cause de cet aval, la femme recevra de la part de son mari un soutien total (financier et moral). L'ingérence des hommes dans la gestion des fonds de la BV, tant qu'elle n'entraîne pas d'irrégularités dans le remboursement, est passée sous silence. Mais dès qu'il y a des problèmes de remboursement, la BV est suspendue. C'est le cas de la BV de Thile Boubou suspendue. Elle est située dans la CR de Touba Toul.

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il est ressorti que le développement de l'entrepreneuriat féminin à travers le dynamisme dont les femmes font preuve, fait déjà apparaître dans les zones rurales des prémices porteuses d'avenir. Les organismes de financement de micro crédits doivent continuer dans ce sens pour soutenir le développement à la base avec les opportunités offertes par les Systèmes de Financements Décentralisés. A travers l'étude réalisée, il est aussi apparu que la situation des femmes semble s'améliorer à court terme, puisque les activités rémunératrices initiées ou développées suite à l'ouverture des BV leur permettent de se prendre en charge et de participer à l'entretien de leurs familles. Aussi, dans cette recherche les conclusions suivantes trouvent-elles toute leur importance :

1. Notre hypothèse de travail, « *La spécificité au triple plan social, économiques et culturelles de chaque entité villageoise commande une diversité des formes de BV* » a été confirmée par les résultats de terrains.

La confrontation de l'hypothèse aux faits n'a été possible que grâce à la réalisation d'une typologie propre de chacune des deux BV choisies. En effet, ils ont démontré que les caractéristiques socio-économiques et culturelles ont une forte influence sur la dynamique entrepreneuriale des femmes. Parmi les caractéristiques socio-économiques nous avons retenu d'abord, la lourde charge familiale étant donné que la principale destination des bénéficiaires est le ménage. Ensuite, les conséquences de l'échec des politiques agricoles en milieu rural sur les revenus des hommes ; et enfin, les nouvelles politiques de promotion féminine qui ont amené les femmes à prendre conscience de leur situation et à s'activer de plus en plus pour assurer la survie économique du foyer, moderniser leur habitat et prendre une part active au développement de la collectivité.

Par les caractéristiques socioculturelles nous avons voulu cerner l'influence des valeurs, des normes, de l'analphabétisme sur la dynamique entrepreneuriale des femmes à

travers les BV car la culture et les normes du groupe fonde la cohésion ainsi que le fonctionnement de la BV. La dynamique des BV peut être considérée comme un résultat d'une parfaite adéquation de l'organisation financière avec les systèmes socioculturels locaux.

2. La caractéristique socioculturelle tel le « *nawlé* » (congénère, paire) influe sur l'entrepreneuriat féminin de manière à la fois positive et négative.

- De manière positive, parce que cette caractéristique impulse chez les femmes un certain dynamisme, un désir de suivre l'exemple de celles qui ont le mieux réussi dans leurs entreprises, et de venir en aide aux membres en difficultés (manifestation de solidarité entre « *nawlé* »). Ainsi, une véritable dynamique entrepreneuriale émerge dans l'entité villageoise à partir de la concurrence et de la solidarité entre les membres animés de « *jom* » (honneur, persévérance, courage).

- Cette caractéristique socioculturelle a une portée négative, parce qu'en période de tension, on assiste à un effet pervers de la solidarité : effusion, contagion, partage des sentiments de frustration. Ceci est surtout manifeste au niveau des démissions et des exclusions notées. Les femmes démissionnaires habitent souvent dans la même maison ou sont congénères.

3. L'entrepreneuriat féminin en milieu rural souffre également de l'ingérence et de l'intrusion de certains membres de la famille ou de la communauté à divers niveaux.

Les hommes, par exemple, ont une forte influence sur la gestion des fonds octroyés par la BV (entrepreneuriat féminin). Ce phénomène est surtout spécifique à la BV de Ndoucoumane où les hommes décident de l'utilisation des ressources et du sort de l'activité des femmes. En effet, l'ingérence des hommes dans les activités des femmes peut être bénéfique ou préjudiciable :

- Bénéfique, car sans la complicité et le soutien du mari et des autres, la femme ne peut pas s'en sortir toute seule. D'autant plus que les activités qu'elle mène ne vont

souvent pas de faire avec ses obligations familiales. On demande parfois que le mari et les autres donnent un coup de main. C'est le cas d'une activité comme l'élevage. La réussite de beaucoup de femmes dans cette localité est le résultat du soutien et d'actions concrètes des maris et des autres membres de la communauté.

-Préjudiciable, du fait que les hommes peuvent détourner les fonds empruntés pour l'investissement. Ce qui porte préjudice à l'entrepreneuriat en général et à l'activité de la femme en particulier. Alors elle renonce à l'exercice de son activité par la démission ou elle est exclue par le règlement intérieur de la BV pour malversation des fonds alloués. Il peut aussi arriver que le mari ne veuille plus travailler avec les fonds de la C/T ou que sa femme exerce une activité rémunératrice. Alors, il demande à son épouse de démissionner. La femme entrepreneur reste soumise à diverses obligations d'ordre familial, ménager et entrepreneuriale. Ce qui peut constituer des contraintes qui l'empêchent souvent d'évoluer avec efficacité.

4. L'expérience dans l'exercice d'activités rémunératrices avant l'ouverture de la BV procurait à certaines femmes des atouts. Les femmes qui ont le plus réussi dans leurs entreprises sont, pour la plupart, celles qui ont eu à exercer une activité lucrative dans le passé. Ce fait est remarquable dans la BV de Peykoug-Léolo, avec les opportunités qu'offrent la route nationale et les marchés de la ville de Thiès. Cependant, la rentabilité des activités reste faible : les prêts sont très réduits pour permettre un enrichissement réel, d'autant plus que la BV finance des activités traditionnelles de faibles revenus.

5. En milieu rural tout est partagé dans la communauté, l'implantation de la BV n'a pas échappé à cette norme sociale. En effet, les crédits ne sont pas totalement investis dans l'exercice des activités rémunératrices de la bénéficiaire du CE. Ils servent aussi à la satisfaction des besoins sociaux et économiques des ménages et, aux activités d'autres personnes étrangères à la BV (mari, enfant, sœur et ami). Faisant ainsi naître en milieu rural une véritable dynamique professionnelle.

6. Les femmes adhèrent cumulativement à plusieurs réseaux traditionnels d'épargne et de crédit (*natt* et *mbootay*). Ainsi, elles utilisent ces systèmes traditionnels pour sécuriser les fonds empruntés et les bénéfices réalisées. Ce qui permet en partie de résoudre les difficultés liées au remboursement.

En définitive, disons que les caractéristiques socio-économiques et culturelles ont une influence sur la dynamique entrepreneuriale et déterminent le type de BV qu'on aura à priori. Ainsi, chaque BV se caractérise par le contexte socioculturel et socio-économique dans lequel elle évolue. La BV a initié en milieu rural une véritable dynamique entrepreneuriale et professionnelle. Elle offre l'opportunité aux femmes ainsi qu'aux autres membres de la communauté de mener des activités rémunérées. La dynamique entrepreneuriale des femmes s'inscrit dans la pluri-activité (activités agricoles, petit commerce, élevage, transformation, artisanat). Cependant, nous avons fait une analyse sur la viabilité de leurs activités. En effet, la viabilité du crédit, pensons-nous, réside d'une part dans l'adaptabilité du système de micro financement au contexte socio-économique et culturel, et d'autre part, à l'alphabétisation, à la formation et à la sensibilisation de tous les membres. Ceci vise à surmonter l'ignorance et la peur, principaux facteurs bloquants de l'autonomisation de la BV. Rappelons que, l'autonomisation est l'un des objectifs fondamentaux de la micro finance initiée par le CRS à travers les BV.

En outre, la réussite de certaines femmes serait due à leur capacité à s'adapter à une logique économique qui correspond à leurs réalités c'est à dire inspirée des modèles de conduites dictés par l'environnement social, culturel et économique dans lequel elles mènent leurs activités. Elles font un va-et-vient permanent entre le social, le culturel et l'économique. Elles s'inspirent du social et du culturel pour construire le monde économique. Et, en retour elles possèdent les moyens de s'épanouir dans le social et le culturel grâce aux revenus tirés de leurs activités économiques. La reconnaissance de

leur contribution au bien être familial et communautaire est annonciatrice d'une redéfinition de leur rôle et de leur position dans la société. Elles sont entrain de changer leurs conditions de vie et la tendance qui se dessine montre que l'homme de joue de moins en moins son rôle d'unique pourvoyeur de ressources. Cependant, la viabilité de leurs activités pose problème.

Dans nos recherches ultérieures, nous nous focaliserons sur les stratégies de pérennisation des systèmes de micro-financements des populations base (cas des BV) développées par les ONG.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES RELATIVES A LA BV ET A L'ENTREPRENARIAT FEMININ

BANQUE MONDIALE / Région Afrique, *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable. étude prospective à long terme*, BM, Washington 1989.

----- *La Banque Mondiale et l'Afrique subsaharienne : coup d'œil d'ensemble, 1986-91*, BM, Washington 1991.

----- *Le développement et l'environnement. Rapport sur le développement dans le monde*, BM, Washington 1992.

----- *Un continent en transition : l'Afrique subsaharienne au milieu des années 90*, BM, Washington 1995.

----- *Partenariat pour le renforcement des capacités en Afrique : stratégie et programme d'action, Rapport des gouverneurs africains de la banque mondiale*, BM, Washington 1995.

----- *Investir dans le capital humain : la Banque Mondiale en action*, BM, Washington 1996.

----- *Rapport annuel 1997*, BM, Washington 1997.

BIT – BCEAO – PA - SMEC – MRD, *Banque de données sur les Systèmes de Financements Décentralisés 1998. Sénégal, Dakar 2000.*

CARITAS / THIES (C/T), *Evaluation du plan quadriennal 1994-1999. Caritas Thiès et planification 1999-2001*. Caritas, Thiès 1999.

CARITAS / SENEGAL – CARITAS / THIES (C/T), *Evaluation Banques Villageoises pour l'épargne et le crédit. Bilan provisoire et perspectives d'avenir, notamment la préparation du 8^e cycle et l'autonomisation des pionnières (22 - 23 mars 1999)*, Thiès 1999.

CATHOLIC RELIEF SERVICES (CRS) / Sénégal, *Rapport annuel 1998*, Dakar 1999.

CENTRE d'ETUDES ECONOMIQUES et SOCIALES de l'AFRIQUE OCCIDENTALE (CEESAO), *Rapport d'activité 1994 – 1995*, Dakar 1995.

CENTRE d'ETUDE et de PERFECTIONNEMENT de l'ARTISANAT et des METIERS (CEPAM), *Guide de gestion de la micro-entreprise. Artisanat, métiers, petites organisations*, (sous la dir. de P. Maîtreau), Ed. Economica, Paris 1987.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION. EXPANSION RURALE, *Plan de développement local de la Communauté Rurale de Fandène*, 1988.

-----*Plan de développement local de la Communauté Rurale de Touba Toul*, 1988.

FOOD and AGRICULTURE ORGANISATION (FAO), *Analyse socio-économique selon le genre*, Rome 1997.

FONDS des NATIONS UNIES pour l'ENFANCE (UNICEF), *L'Afrique vers la reprise économique. De la stagnation et de l'ajustement au développement humain. Une étude de l'UNICEF*; (Sous la dir. A.G CORNIA - R. VON der HOEVEN – T. MKANDAWIER), Ed. Economica, Paris 1992.

FONDS de CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES pour la DECENNIE des NATIONS UNIES pour la FEMME (UNIFEM), *Guide pour l'établissement de fonds communautaires de prêts tournants. Ce qu'ils sont. Comment ils fonctionnent ? Comment les créer ?* New York 1983.

FONDS de DEVELOPPEMENT des NATIONS UNIES pour la FEMME (UNIFEM) / Bureau Régional de l'Afrique Francophone et le Maghreb, *Question de Genre*, Ed. Imprimerie Saint Paul, Dakar 1999.

-----IDEM, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination*, UNIFEM, 1999 .

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), « La petite entreprise », in *OIT-Afrique*, 9 (2000).

ORGANISATION des NATIONS UNIES (ONU), *Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle. Session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies (5-9 juin 2000), New York 2000.*

----- / Sénégal, *Bulletin des Nations Unies*, 3 (1999).

PROGRAMME ORGANISATION GESTION VILLAGE (POGV), *Registre village de Ndoucoumane 1985.*

II. OUVRAGES ET ARTICLES.

BA, A., *L'entrepreneuriat féminin : stratégies d'insertion dans le processus de développement : cas des femmes d'affaires et commerçantes de Dakar*, (UFR de LSH – UGB), Saint Louis 1996.

BERGER, P., *Esprit d'entreprise : cultures et sociétés*, Ed. Nouvel Horizon, Paris 1993.

BERTHELOT, J.M., *L'intelligence du social*, PUF, Paris 1990.

BESSIS, S., « La féminisation de la pauvreté », in *Femmes du Sud, chef de famille*, (sous la dir. de J. BISILIAT), Ed. Karthala, Paris 1996.

BREMOND, J. – GELEDAN, A., *Dictionnaire économique et social*, (Coll. J. Bremond, 4^e édition augmentée), Ed. Hâtier, Paris 1990.

CHAMBERS, R., *Développement rural. La pauvreté cachée*, Ed. Karthala, Paris 1990.

CROZIER, M. - FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Ed. Seuil, Paris 1977.

DIOP, A.B., *La famille wolof. Traditions et changements*. Paris 1985.

DIOP, F., « Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal. L'intérêt de l'analyse de genre », in *Revue Sénégalaise de Sociologie*, 1(1996).

DROY, I., *Femme et développement rural*, Ed. Karthala, Paris 1990.

- DRUCKER, P., *Les entrepreneurs*, Ed. Jean Claude Lattès, Paris 1985.
- ELLIS, S. – FAURES, Y. A., *Entreprises et entrepreneurs africains*, Ed. Karthala, Paris 1995.
- FALL, M.A., *Economie populaire et modernisation endogène. Logiques de l'entrepreneuriat des femmes du GPF Xall Yoon Wi dans le quartier de Pikine Saint Louis*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH – UGB), Saint Louis 2000.
- FALL, S.S. *Programme de développement de la micro entreprise. L'exemple des BV. « Faire du crédit aux plus démunis »*. Manuel de procédure, CRS / Sénégal 1995.
- GILLES, D., *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*. Ed. Karthala, Paris 1994.
- GIRI, J., *L'Afrique en panne. Vingt-cinq (25) ans de « développement »*, Ed. Karthala, Paris 1986.
- HUMBERT, J. – NALLATAMBY, P. – RONDONDI, J.E. – YARD, Y., *Les systèmes d'épargne et de crédit décentralisés, Rapport d'étude du Ministère de la Coopération*, Paris 1994.
- LALLEMENT, M., *Histoire des idées sociologiques*, (T. I), Ed. Nathan, Paris 1993.
- LECOMPTE, H.- SOULIGNAC, B., *La combinaison des facteurs de production dans les PME en Afrique : Is small beautiful ?*, Ed. Codesria, Dakar 1998.
- MACE, G., *Guide d'élaboration du projet de recherche*, Ed. Presse de l'université, Laval 1988.
- MUCHIELLI, A. *Les méthodes qualitatives*, PUF, Paris 1991.
- NDIAYE, A.- KOUESSI, R.- GASSE, Y., *L'entreprise africaine. Des cas PME – PMI*, Ed. Fischer Presses, Québec 1992.
- NDIAYE, E.A., *Les réseaux d'entrepreneuriat et les stratégies d'innovation dans le secteur de la pêche à Saint Louis. L'exemple des associations de pêcheurs du quartier de Guet Ndar*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH – UGB), Saint Louis 1999.

- NDIAYE, M., *Les Moodu Moodu*, (T. II), Ed. PUD, Dakar 1995.
- OUEDRAOGO, L. – NDONGO, B., « Femmes et entrepreneurship au Sahel », in *Séries les Conférences*, 30 (1991).
- RIFAI, N., *L'analyse des organisations démarches et outils sociologiques et psychologiques d'intervention*, Ed. Harmattan, Paris 1996.
- RISS, M.D., « La place de la femme dans les mutations internes de l'économie rurale à partir d'un exemple sénégalais » in *Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Maghreb - Afrique noire - Mélanésie*. Ed. ORSTOM, Paris 1984.
- SARR, F., « De la transformation des rapports de genre et de solidarité. La redéfinition du développement social. L'exemple des femmes entrepreneures au Sénégal », in *Revue Sénégalaise de Sociologie*, 1 (1996).
- *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. De la transformation des rapports de pouvoir*, Ed. l'Harmattan, Paris 1998.
- *Recensement des outils de formation de genre*, Ed. Imprimerie Saint Paul, Dakar 1999.
- SEYE, P.D., *Gestion des terroirs et contraintes de développement local. Exemple de la communauté rurale de Fandène (Département de Thiès)*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH - UGB), Saint Louis 2000.
- SOW, F. – DIOUF, M., *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*, Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille (MFEF), Dakar 1993.
- SY, M., *Stratégies alternatives de financement de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Cas de BV autogérées par les femmes de la communauté rurale de Bagadadji (Région de Kolda)*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH-UGB), Saint Louis 1998.
- TAILLEFER, B., *Guide de la banque pour tous. Innovations africaines*. Ed. Karthala, Paris 1996.

THIANE, A.B.M., *Les ONG, une panacée....*, Ed. Xalam, Saint Louis 1996.

THIOMBIANO, G.M., *Assainissement et évacuation des ordures ménagères de la ville de Thiès. Actions publiques et stratégies privées*, (Mémoire de maîtrise, UFR de LSH - UGB), Saint Louis 2000.

TOKA B.K.A., *Contribution à l'étude de l'amélioration des SFD et micro-crédits au Sénégal : cas de Caritas / Thiès*, (Mémoire de fin d'étude, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture), Thiès 2000.

ANNEXES

RECITS DE VIE

Celles qui ont le mieux réussi, 10 dans chacune des deux BV, ont été choisies pour nous faire part de leurs itinéraires professionnels. La réussite de ces femmes est mesurée par le niveau du Cumul - Epargne des bénéficiaires du CE des deux BV concernées, à partir des données des Rapports Mensuels de la C/T. Ceci au début du 7^e cycle autrement dit, après trois ans d'expériences (6 cycles), période du déroulement de l'enquête proprement dite.

- **BV de Ndoucoumane**

1. A. FALL, Cumul - Epargne : 144.000F CFA, 31 ans, *mouride*, non instruite mais alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un mari paysan : *« Avant la BV, je n'exerçais aucune activité lucrative. Cela n'a pas changé. En effet, bien que ce soit mon nom qui est sur le carnet, c'est mon mari qui s'occupe de l'investissement des fonds, de l'épargne mensuelle et du remboursement. Avec les fonds de la C.T, il fait de l'embonche ovine ».*

2. D. DIA, Cumul - Epargne : 140.000F CFA, 32 ans, *mouride*, niveau d'instruction primaire et alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un époux maçon : *« Avant la BV, je faisais du petit commerce dans le village : vente de tissus. Les fonds provenaient des « natt » (système traditionnel d'épargne) et de ce que je recevais de mon époux. C'est avec la BV que j'ai développé cette activité et initié l'élevage d'ovins. Je vais souvent en Gambie pour acheter des tissus ou à Touba pour trouver des pagnes pour les femmes ».*

3. M. NIANG, Cumul - Epargne : 130.500F CFA, 33 ans, *mouride*, non instruite, alphabétisée en wolof, mère de 7 enfants d'un ménage polygame avec un époux paysan : « *Avant la BV je faisais de la couture et je vendais mes articles. Maintenant, je le fais pour mes enfants. En effet, depuis que je me suis mariée c'est mon mari qui s'occupe de tout. Quand j'emprunte de l'argent à la BV, je lui remets l'intégralité de la somme. Et, à chaque fin du mois, il me donne un montant à épargner. Il fait de même lors du remboursement à la fin d'un cycle. Il est le chef du village et n'exerce aucune activité lucrative* ».

4. A. DIOUF, Cumul - Epargne : 123.000F CFA, 26 ans, *mouride*, niveau d'instruction primaire et alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un mari commerçant : « *Avant la BV, j'aidais mon mari à gérer la boutique où il y avait quelques marchandises qui m'appartenaient. La boutique fonctionnait très bien. Avec la BV, j'ai développé ce partenariat avec mon mari en investissant les fonds alloués dans l'achat de marchandises. Cependant, nous rencontrons aujourd'hui un problème : celui de la concurrence. Plus besoin de venir payer cash à la boutique, les femmes font des crédits dans tous les coins du village. Le niveau de rentabilité de notre boutique a considérablement baissé* ».

5. O. FAYE, Cumul - Epargne : 121.000F CFA, 33 ans, *mouride*, niveau d'instruction primaire et alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage polygame avec un mareyeur à Dakar : « *Avant la BV je faisais de l'embouche ovine et entretenais un poulailler grâce à mon mari qui avait investi dans ces domaines. Cependant ces activités connaissaient des difficultés quant à leur rentabilité, à cause de la satisfaction des besoins quotidiens du ménage. Avec les fonds de la BV j'investis dans l'activité de mon mari en lui remettant une grande partie et le reste je m'en occupe avec ma belle mère*

pour faire du petit commerce et de l'élevage. Dans le village les opportunités d'investissement sont limitées. Mieux vaut remettre l'argent à une personne qui pourra te rapporter beaucoup et te permettre du coup de rembourser les fonds ».

6. F. S. DIA, Cumul - Epargne : 120.600F CFA, 47 ans, *tidiane*, non instruite et non alphabétisée, mère de 7 enfants d'un ménage polygame avec un paysan : *« Avant la BV, je ne faisais que de l'élevage d'ovins. C'est avec elle que j'ai commencé à faire du petit commerce tout en renforçant ma première activité. Pour mon petit commerce la marchandise provient de mon fils qui est commerçant à Tivaoune. Parfois c'est l'intégralité des fonds que je lui remets pour qu'il les fructifie et s'occupe des épargnes mensuelles et du remboursement ».*

7. R. GNING, Cumul - Epargne : 113.250F CFA, 34 ans, *tidiane*, non instruite, alphabétisée en wolof, mère de 8 enfants d'un ménage polygame avec un mari paysan : *« Avant la BV je faisais de temps en temps du petit commerce (encens, eau de Cologne, gomme,...). Je rencontrais de nombreux problèmes dans la gestion de mon ménage. Aujourd'hui, mon mari et moi travaillons avec les fonds de la BV. Moi j'ai poursuivi mon ancienne activité et lui s'est lancé dans l'élevage des ovins et le petit commerce. Et ensemble nous parvenons à épargner mensuellement, à rembourser l'intégralité des fonds de la CT, et à satisfaire les besoins de notre ménage ».*

8. M. BADIANE, Cumul - Epargne : 112.000F CFA, 27 ans, *tidiane*, non instruite et non alphabétisée, mère de 3 enfants d'un ménage monogame avec un mari chauffeur à Dakar : *« Avant la BV, je n'exerçais aucune activité rémunératrice. Avec les fonds de la BV, j'ai initié le petit commerce, l'élevage et la transformation de l'arachide en huile. Cependant,*

plus de la moitié de l'argent est remise à mon mari qui s'adonne au petit commerce en dehors de son activité principale. C'est lui qui assure les épargnes et le remboursement ».

9. M. DIOP, Cumul - Epargne : 107.500F CFA, 30 ans, *tidiane*, non instruite, alphabétisée en wolof, mère de 5 enfants d'un ménage monogame avec un époux paysan :
« Avant la BV, je faisais du petit commerce. Chaque samedi, je vendais des beignets au marché hebdomadaire de Touba Toul. Je n'attendais pas tout de mon époux car je suis consciente qu'il n'a aucune source de revenus. Aujourd'hui, avec les fonds de la BV nous travaillons ensemble en vue d'augmenter le niveau de satisfaction des besoins du ménage. Lui, il s'est lancé dans l'élevage et moi j'ai développé mon activité en augmentant les investissements ».

10. A.N. DIOP, Cumul - Epargne : 105.800F CFA, 30 ans, *tidiane*, non instruite et alphabétisée en wolof, mère de 5 enfants d'un ménage monogame avec mari paysan :
« Avant la BV, je faisais de la transformation de l'arachide en huile mais à une quantité vraiment limitée à cause de l'indisponibilité de ressources. Avec les fonds de la BV je me suis d'avantage investie dans cette activité et je suis même parvenue à me payer une machine de transformation. Avant j'allais chez les voisines ou au marché hebdomadaire de Touba Toul pour le faire. Aujourd'hui je n'y vais que pour acheter des graines d'arachide. A mes côtés mon mari fait de l'élevage avec les fonds. Car, la femme ne peut pas reconnaître un bon mouton, non plus l'entretenir ou le vendre ».

- **BV de Peykouk-Lélo**

1. I. FAYE, Cumul - Epargne : 247.000F CFA, 48 ans, catholique, niveau d'instruction primaire et alphabétisée en wolof, mère de 7 enfants d'un ménage monogame avec un mari retraité, ménagère chez les Sœurs du Saint Sacrement de *Peykouk* : « *Avant la BV et mon emploi chez les Sœurs, je vendais des légumes par saison. Quand j'ai commencé à travailler je me suis investie dans l'élevage de volailles. Les difficultés d'écoulement rencontrées m'ont poussé à interrompre cette activité. Avec la BV j'ai cessé la vente de légumes ainsi que le poulailler pour initier un commerce de patte d'arachide. En plus de la vente de patte d'arachide, j'éleve des porcins. Mon problème au niveau de la BV c'est la durée du cycle. Mon mari vient de perdre son emploi à la Société de Textiles de Thiès et j'ai à ma charge la scolarisation et l'entretien des enfants. Je viens aussi en aide à mes jeunes frères en leur prêtant de l'argent pour qu'ils fassent quelque chose sous caution d'un remboursement avec intérêt* ».

2. A. FAYE, Cumul - Epargne : 180.000 F CFA, 54 ans, musulmane, *tidiane*, non alphabétisée, non instruite, veuve ayant en charge 8 enfants, originaire de *Peykouk* : « *Avant la BV, je faisais du petit commerce au marché Moussanté de Thiès. C'était une activité commandée par la disponibilité de ressources financières. Avec la BV ce n'est qu'en périodes de semence et de récolte que je m'absente du marché. Avec les fonds empruntés à la BV, j'ai initié l'élevage des ovins et, c'est un de mes fils qui s'en occupe. Au niveau de mon ménage, je participe à l'achat de fournitures scolaires, aux soins et aux inscriptions des enfants, à l'entretien de la maison. C'est grâce aux bénéfices réalisés que je suis parvenue à construire ces murs pour clôturer ma maison ainsi que de nouveaux WC et toilettes. Je parviens à m'en sortir par ma participation à divers « natt »*

et « mbootay » au marché et au village. C'est une forme d'épargne efficace d'après mon expérience ».

3. C. FAYE, Cumul - Epargne : 138.000F CFA, 56 ans, chrétienne , niveau d'instruction secondaire, enseignante à la retraite, chargée de dispenser les cours d'alphabétisation aux femmes, célibataire sans enfant, originaire de *Peykouk* : *« Avant la BV j'avais mon emploi, de même que durant les deux premiers cycles. J'ai pris ma retraite cette année (2001). Avec les fonds de la C/T je fais du petit commerce de temps à autre. Je fais aussi de l'élevage de porcs. J'ai à ma charge mes deux parents et je parviens à m'en sortir. Je ne rencontre aucun problème au niveau du remboursement ni de l'épargne ».*

4. B. THIAW, Cumul - Epargne : 118.000F CFA, 55 ans, *tidiane*, non instruite, non alphabétisée, mère de 3 enfants d'un ménage monogame avec un mari paysan, originaire de *Lélo* : *« Avant la BV, je faisais du petit commerce comme beaucoup de femmes de ce village. Nous exploitions les opportunités offertes par la route et nous nous rendons dans les marchés de la ville de Thiès. Avec la BV je me suis d'avantage investie dans mon petit commerce. Mes journées sont caractérisées par un va-et-vient incessant entre l'achat de marchandises et leur écoulement. Je ne rencontre aucun problème grâce à des formes traditionnelles d'épargne (natt et mbootay) ».*

5. C. FAYE, Cumul - Epargne : 116.450F CFA, 50 ans, chrétienne, niveau d'instruction primaire, non alphabétisée, mère de 5 enfants d'un ménage monogame avec un mari retraité, originaire de Thiès : *« Avant la BV, je ne faisais que de la couture. Aujourd'hui grâce aux fonds de la BV cette activité est jumelée au petit commerce et à l'élevage de porcins. Je vais jusqu'aux marchés aux poissons de Mbour, de Kayar, au port de Dakar pour me procurer de la marchandise (poisson sec ou fumé, huile de palme). Si tout*

marche bien, je projette ouvrir une boutique dans le village. La seule difficulté à laquelle je me confronte est le transport ».

6. O. FAYE, Cumul - Epargne : 114.500F CFA, 53 ans, chrétienne, non instruite, non alphabétisée, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un époux ouvrier, originaire de *Peykoug* : *« Avant la BV, je faisais du petit commerce. J'allais dans la pépinière de l'ENSA pour acheter des légumes que je revendais ensuite. Je n'exerçais cette activité que durant une période bien déterminée. Pour le reste de l'année je m'acquittais des travaux domestiques et champêtres. C'est avec la BV que j'ai développé cette activité et initié l'élevage de porcins. Présentement, je participe à l'entretien de mon ménage à travers la satisfaction de certains besoins du ménage, habillement, nourriture et soins des enfants. Cela ne m'empêche pas de rembourser et d'épargner mensuellement ».*

7. P. NDIONE, Cumul - Epargne : 112.000 F CFA, 52 ans, chrétienne, niveau d'instruction primaire, alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un époux à la retraite, originaire de *Lam Lam* à Thiès : *« Avant la BV, je faisais du petit commerce. je me rendais régulièrement en Gambie ou à Dakar pour acheter de la marchandise que j'écoulais après dans le village. Mes bénéfices servaient à la satisfaction des besoins de mon ménage et à la rentabilité de mon activité. Avec la BV j'ai développé cette activité et j'ai appris à gérer davantage mes bénéfices à cause de la possibilité d'épargne offerte ».*

8. M. DIOP, Cumul - Epargne : 111.400F CFA, 37 ans, chrétienne, non instruite, non alphabétisée en wolof, mère de 3 enfants d'un ménage monogame avec un mari gendarme, originaire de *Peykoug* : *« Avec les fonds de la BV je fais du petit commerce.*

C'est une activité que j'ai toujours exercé. J'allais en Gambie acheter de la marchandise. Je vendais à crédit et le paiement malheureusement ne s'effectuait pas à temps. Ce qui constituait souvent un problème. Présentement j'ai suspendu mon activité car je trouve la durée du cycle trop court alors que la récupération des fonds de la marchandise se fait difficilement. La résolution prise est la diminution du montant de prêt. Je ne prends que 15.000F CFA pour la satisfaction de mes besoins personnels ».

9. M.P. FAYE, Cumul - Epargne : 111.250F CFA, 50 ans, chrétienne, non instruite, alphabétisée en wolof, mère de 6 enfants d'un ménage monogame avec un époux paysan, originaire de Peykouk : *« Avec les fonds alloués par la BV, je fais du petit commerce et de l'élevage de porcins d'un côté, mon mari et mon fils les utilisent parfois pour relancer leurs activités . Depuis qu'on a commencé à travailler ensemble, aucun problème ne s'est posé ni au niveau du remboursement ni au niveau de l'épargne. Nous parvenons ensemble à satisfaire nos besoins sociaux et nutritionnels, et à investir dans des activités rémunératrices. Ces activités je les exerçais bien avant l'ouverture de la BV. Les tontines me permettent d'assurer mes épargnes mensuelles et le remboursement à la fin d'un cycle ».*

10. G.T. TINE, Cumul - Epargne : 110.900F CFA, 27ans, chrétienne, non instruite, alphabétisée en wolof, mère de 3 enfants d'un ménage monogame avec un époux chauffeur, originaire de Peykouk : *« Avant la BV, je faisais du petit commerce de temps à autre. Avec les crédits de la BV je me suis plus impliquée dans l'élevage de porcins. Je trouve que c'est une activité rentable car chaque samedi je peux tuer un cochon et parvenir à vendre entièrement la viande. J'ai souvent recours aux services de mon mari pour le transport des animaux. Les groupes de « natt » me permettent d'épargner les fonds encaissés chaque fois que j'écoule ma marchandise ».*

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire a été administré aux bénéficiaires du Compte Externe de chacune des deux BV choisies.

I/ Variables socio-démographiques

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. Tranche d'âge : | 6. Type de ménage : |
| 2. Ethnie : | 7. Profession de l'époux : |
| 3. Religion : | 8. Nombre d'enfants : |
| 4. Confrérie : | 9. Niveau d'étude : |
| 5. Situation matrimoniale : | 10. Niveau d'alphabétisation : |
| | 11. Origine géographique : |

II / Conception qu'ont des femmes de la BV

1. Avez-vous pris connaissance du règlement intérieur de la BV ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

2. Participez-vous à toutes les réunions ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

3. Prenez-vous la parole lors des réunions ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

4. Que signifie pour vous être bénéficiaire du CE de la BV ?

5. Que pensez-vous du regroupement des femmes en BV ?

- Intéressant [] - Peu intéressant [] - Assez intéressant []

6. Donnez des explications sur votre position ?
7. Pourquoi avez-vous adhérer à la BV ?
8. Comment concevez-vous votre adhésion ?
9. Quelles relations entretenez-vous avec les autres membres de la BV ?
10. Etes-vous satisfaite du fonctionnement de la BV ?

- Oui []

- Non []

- Pourquoi ?

11. Quelles corrections voudrez-vous apporter ?

- Nouveaux textes []

- Nouveau bureau []

- Augmentation taux de prêt []

- Autres []

III / Gestion des fonds / Entrepreneuriat

1. Quelles sont les activités menées avec lesdits crédits ?

2. Avez-vous reçu une formation quelconque ?

- Oui []

(Laquelle ?)

- Non []

3. Une partie du crédit est-elle destinée aux activités d'une tierce personne étrangère à la BV ?

- Oui []

- Non []

- Pourquoi ?

4. Arrive-t-il que les fonds alloués soient utilisés dans des dépenses sociales ?

- Oui []

- Non []

- Pourquoi ?

5. Les activités exercées vous permettent-elles d'assurer l'épargne mensuelle et le remboursement des fonds ?

- Oui []

- Non []

- Pourquoi ?

6. En cas de difficultés de remboursement, à qui avez-vous recours ?

- Epargne [] - Mari [] - G.S [] - Enfants [] - Autres []

7. Quels sont les obstacles à la rentabilité de vos activités rémunératrices ?

- Moyens de transport [] - Contraintes familiales [] - Autres []

8. Pensez-vous de temps à autre à innover d'autres activités rémunératrices ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

9. Serez-vous à mesure de continuer à exercer vos activités sans bénéficier des fonds et du suivi de la C/T ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

IV/ Rentabilité du programme

1. Les attentes escomptées de la BV ont-elles été satisfaites après quelques années d'expériences de crédit et d'épargne ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

2. Les possibilités offertes par la BV ont-elles permis l'augmentation de votre productivité et de vos revenus ?

- Oui [] - Non []

- Pourquoi ?

3. Combien gagnez-vous mensuellement ou journalièrement ?

4. Quels sont les domaines auxquels sont destinés vos bénéfices ?

- Ménage [] - Autres activités [] - Tontines []

5. Quels sont les biens acquis avec lesdits bénéfices ?

6. Les crédits alloués satisfont-ils vos besoins pratiques (Nourriture, Logement, Soins médicaux,...)

7. Qu'est-ce que la BV a-t-elle apporté à votre communauté et à vous même?

8. Combien de femmes dans votre concession ont adhéré à la BV ?

9. Avez-vous au moins une fois participé financièrement à une infrastructure communautaire ?

- Oui []

-Non []

- Pourquoi ?

GUIDE D'ENTRETIEN 1

Ce guide a été administré aux personnes ressources bénéficiaires du CE de la BV.

Thème I : Trajectoire professionnelle

1. Activités menées traditionnellement dans le village.
2. Difficultés rencontrées.
3. Résolutions de ces difficultés.
4. Activités menées avec l'avènement de la BV.

Thème II : L'avènement de la BV dans le village

1. Place de la BV.
2. Organisation du travail.
3. Retombées économiques et sociales.
4. Difficultés rencontrées.

Thème III : Dynamique entrepreneuriale

1. Entrepreneuriat dans le village (Origine, Création, Association).
2. Domaines de l'entrepreneuriat.
3. Stratégies de l'autogestion.
4. Innovations et perspectives.

GUIDE D'ENTRETIEN 2

Ce guide d'entretien est administré aux anciennes bénéficiaires de la BV démissionnaires (10 dans chacune des deux localités) résidant dans le village au moment des enquêtes.

Identification socio-démographiques

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. Tranche d'âge : | 6. Type de ménage : |
| 2. Ethnie : | 7. Profession de l'époux : |
| 3. Religion : | 8. Nombre d'enfants : |
| 4. Confrérie : | 9. Niveau d'étude : |
| 5. Situation matrimoniale : | 10. Niveau d'alphabétisation : |
| | 11. Origine géographique : |

Thème I : Gestion des fonds / Entrepreneuriat

1. Durée adhésion à la BV.
2. Activités menées avec lesdits crédits.
3. Rentabilité des activités.
4. Activité menée présentement.

Thème II: Motifs de la démission

1. Opinions sur la BV.
2. Personnes impliquées dans la gestion des fonds.
3. Facteurs explicatifs de la démission.

GUIDE D'ENTRETIEN 3

Ce guide d'entretien a été destiné aux femmes bénéficiaires du CER (10 dans chacune des deux BV). Ce sont des femmes qui tournent autour de la BV et, qui sont chargées de rentabiliser les épargnes des bénéficiaires du CE sans contrat .

Variables socio-démographiques

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1. Tranche d'âge : | 6. Type de ménage : |
| 2. Ethnie : | 7. Profession de l'époux : |
| 3. Religion : | 8. Nombre d'enfants : |
| 4. Confrérie : | 9. Niveau d'alphabétisation : |
| 5. Situation matrimoniale : | 10. Niveau d'étude : |
| | 11. Origine géographique : |

Thème I : Entrepreneuriat et Gestion des fonds

1. Opinions sur les fonds
2. Domaines dans lesquels les fonds sont investis
3. Montant des prêts en général
4. Difficultés rencontrées

Thème II : Rentabilité du programme

1. Bénéfices
2. Destination des bénéfices
3. Apports

GUIDE D'ENTRETIEN 4

Ce guide d'entretien a été administré aux hommes qui ont bien voulu discuté avec nous des activités des femmes, à titre individuel ou collectif.

Thème I : Opinions sur la BV

1. Opinions des hommes sur la BV.
2. Appréciations
3. Répartition des tâches et des charges.

Thème II : Soutien apporté aux femmes

1. Position.
2. Manifestation.
3. Difficultés rencontrées.

Thème III : Impact BV sur la communauté

1. Avantages.
2. Inconvénients.
3. Propositions.

GUIDE D'ENTRETIEN 5

Ce guide d'entretien à été administré aux agents de l'équipe technique des BV de la C/T.

Thème I : Historique du programme de BV

1. Contexte économique
2. Facteurs historiques
3. Relations avec les partenaires

Thème II : Impacts sur les populations ciblées

1. Etat montant prêts et bénéficiaires
2. Apports
3. Opinions

FOCUS GROUP

Ce focus group fut animé par les femmes bénéficiaires du Compte Externe de la BV.

Thème I : Historique du phénomène associatif

1. Structures traditionnelles
2. Mode de fonctionnement
3. Objectifs poursuivis.
4. Existence d'autres ONG avant la BV

Thème II : Trajectoire professionnelle

1. Activités menées traditionnellement et leur place.
2. Activités initiées suite aux crédits de la BV.
3. Obstacles au plein épanouissement des activités.
4. État des activités traditionnelles consécutivement à l'ouverture de la BV.

Thème III : Avènement de la BV

1. Connaissance du programme.
2. Opinions sur la méthodologie et le fonctionnement.
3. Objectifs poursuivis.
4. Apports aux femmes et à la communauté.

Tableau 21 : Données sur les 20 BV, C/T février 2000

N° BV	BV	N° cycle	Montant du crédit en cours	Nombre de membres	Montant des dépôts	Fonds propres	Autonomisation (%)	
01	Thile Boubou	06	Irrégularité au niveau des remboursements. Suspendue					
02	Diongo	09	2.913.900	22	3.422.540	3.787.450	129%	
03	Ngascop	09	2.997.000	28	2.980.900	5.209.794	173%	
04	Sanghé	09	2.871.090	34	1.897.940	2.332.219	80%	
05	K.M. Senébane Khary							
06	Ngohé	04	1.604.475	43	842.110	588.320	36%	
07	K.M Khary	Sevrée au 5ème cycle à leur demande						
08	Léhar	08	2.272.700	33	2.069.990	1.532.483	67%	
09	Fouloune	08	5.204.195	61	3.476.195	2.081.333	39%	
10	wango	08	1.433.525	21	1.747.410	1.406.350	98%	
11	Mborine	07	3.639.395	31	1.863.330	1.265.330	34%	
12	Beyty Guéye	07	2.648.240	35	1.688.180	1.680.108	63%	
13	Baback	07	3.189.200	36	2.059.720	3.316.050	103%	
14	Bayouf Palal	07	5.385.500	75	3.127.210	4.193.914	77%	
15	Palène	06	6.275.425	56	2.474.525	1.290.164	20%	
16	Silane	06	5.335.000	40	2.230.835	1.975.527	37%	
17	Ndoucoumane	06	6.443.450	54	3.721.710	4.103.080	63%	
18	Ndiery Mbengue	06	5.445.000	55	1.923.560	1.658.985	30%	
19	Sanghé Douga	06	7.628.405	63	4.176.035	3.485.529	45%	
20	Peykouk-Lélo	06	4.995.000	57	3.061.620	2.563.571	51%	

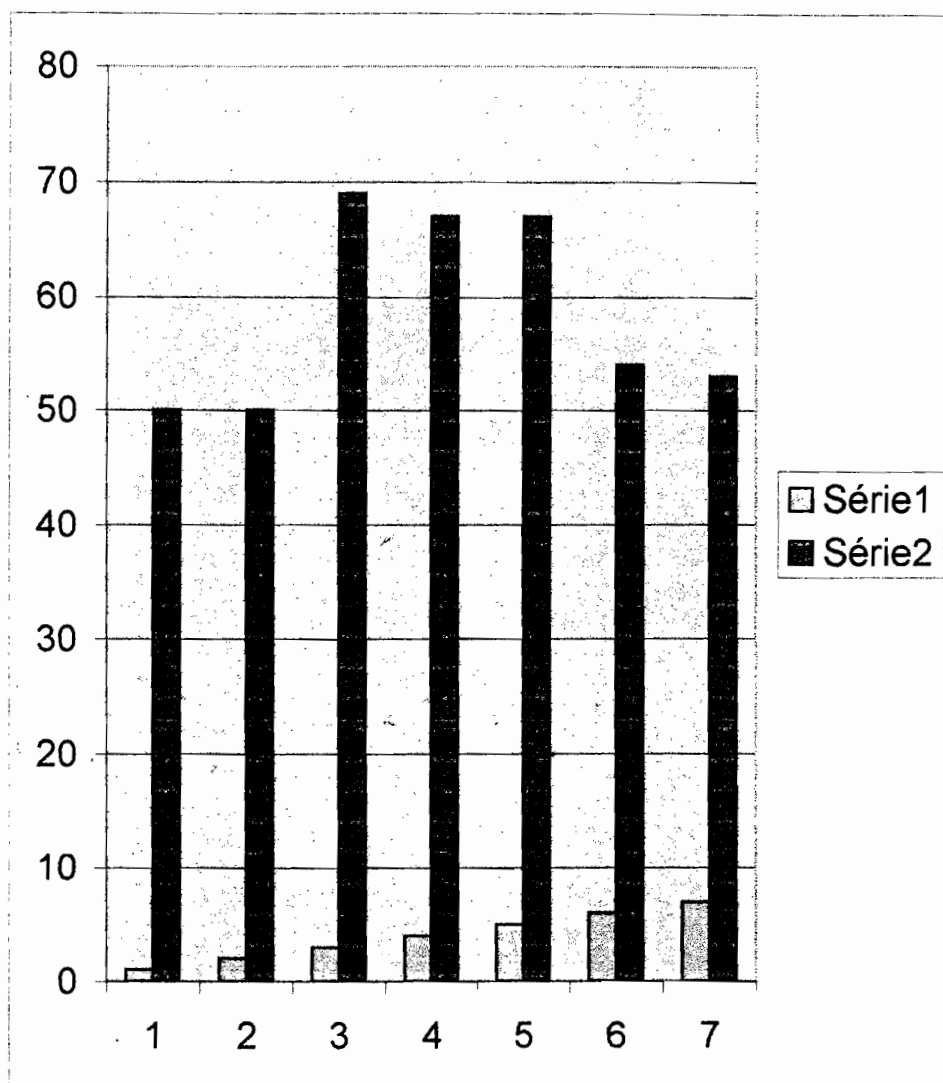
Source : Données C/T sur les BV, février 2000.

Produits d'exploitation

• Calcul du taux d'autonomisation financière = $\frac{\text{Produits d'exploitation}}{\text{Charges d'exploitation}} \times 100$

Charges d'exploitation

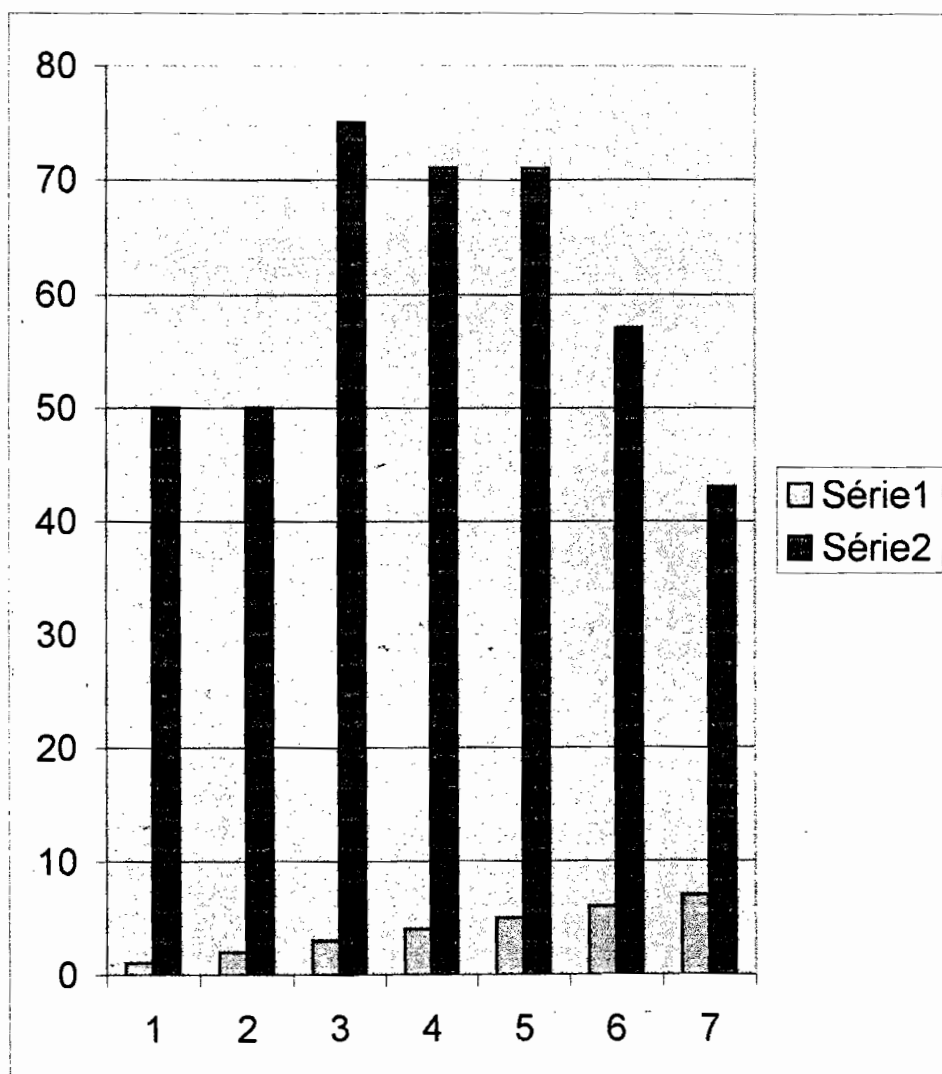
Schéma 5 : Effectifs des bénéficiaires du Compte Externe de la BV de Ndoucoumane du 1^{er} au 7^e cycle



Echelle : 0 – 1 = 1 cycle = 6 mois

Cycle	1	2	3	4	5	6	7
Effectifs	50	50	69	67	67	54	53

Schéma 6 : Effectifs des bénéficiaires du Compte Externe de la BV de Peykouk-Lélo du 1^{er} au 7^e cycle



Echelle : 0 – 1 = 1 cycle = 6 mois

Cycle	1	2	3	4	5	6	7
Effectifs	50	50	75	71	71	57	43

Indices d'étude de faisabilité

Indices d'étude de faisabilité	
Village :	
	POINTS
1. Lieu	
Si le village se trouve à moins de 5 km des autres BV de CRS	
Ajoutez un point	
2. Organisation du groupe	
Si le groupe a un bureau, ajoutez un point.	
Si le groupe a un règlement intérieur, ajoutez un point	
Si, avec notification, un groupe attend ou s'organise en 15 minutes ou au	
. Moins, ajoutez un point.	
Si plus de 50% des adhérents ont assisté à la réunion, ajoutez un point.	
Sans notification ou dans le cas où l'équipe est en retard ou le groupe se	
réunit en moins de 54 minutes, ajoutez un point.	
Si le groupe se comporte bien pendant l'entretien, ajoutez un point.	
3. Adhésion	
Si le groupe a plus de 50 adhérents, ajoutez un point.	
4. Alphabétisation	
Si le groupe a plus de 5 adhérents qui ont un bon niveau d'alphabétisation,	
Ajoutez un point.	
Si le groupe a plus de 10 adhérents qui ont un bon niveau d'alphabétisation	
Ajoutez un point.	
5. Activités du groupe	
Si le groupe participe à plus d'une activité, ajoutez un point.	
Si le groupe participe à trois ou plus de trois activités, ajoutez un point.	
6. Expérience avec le crédit	
Si plus de 75% des adhérents ont été accordé un prêt, ajoutez un point.	
Si le groupe offre le crédit à ses membres, ajoutez un point.	
Si 25% du groupe ont été accordé des prêts supérieurs à 5000 CFA,	
Ajoutez un point ;	
Si le groupe a bien géré le crédit extérieur, ajoutez un point.	

Indices d'étude de faisabilité	
Village :	
Indicateur	
7. opportunités économiques	
Si un marché important se trouve dans un rayon de 3 km du village, Ajouter cinq points.	
Si un marché important se trouve dans un rayon de 10 km du village, Ajouter quatre point.	
Si les adhérents vont à un marché hebdomadaire, ajoutez deux points. S'il y a un marché plus de 10 km de distance du village, et 50% des adhérents y vont, ajoutez un point.	
Si la population du village est supérieure à 250 habitants, ajoutez un point.	
Si les gens vont au village pour acheter des produits et vendent ceux ci ailleurs, ajoutez un point.	
S'il y a du transport public, ajoutez un point.	
Si en général les femmes participent dans les activités non agricoles, ajoutez un point.	
8. D'autres observations	
S'il y a d'autres facteurs qui contribuent aux chances de réussite des banques, ajoutez un point.	
Décrivez les :	
	TOTAL

CARITAS THIES

Cycle N°

BP 3024

Banque N°

THIES - SENEGAL

**ACCORD DE PRET ENTRE CARITAS THIES ET
LA BANQUE VILLAGEOISE DE.....**

Aujourd'hui.....,il a été conclu un accord de prêt entre Caritas-Thiès et la banque villageoise de.....Ce prêt d'un montant total de..... cfa, est remboursable dans le compte conjoint N° 9530 773250 01 aux conditions suivantes :

Date d'échéance.....

Taux d'intérêt.....

Taux d'épargne minimum.....

La liste des membres devant bénéficier de ce prêt est jointe au présent accord.

N° du membre	Nom et prénom	Epargne ce cycle	Total épargne	Prêt ce cycle	Signature
TOTAL A REPORTER					

CRS / SENEGAL
CARITAS / THIES
BP 3024
THIES / SENEGAL

Nom de la BV :
Date ouverture :
N° du cycle :
Date:

RAPPORT MENSUEL

N°	Prénoms et noms	Montant prêt	Date échéance	Remboursement	Intérêt
Total					

Observations générales

Nombre de personnes présentes :

Nombre d'absentes et motifs

Rapport préparé par le vérifier par signature

Trésorière de la banque.....

Présidente de la banque.....

Secrétaire de la banque.....

Liste des payeurs

N°	Prénoms et Noms	Date échéance	Montant prêt	Intérêt
Total				

Rapport préparé par Rôle le Signature

Vérification

Date

Signature

Trésorière

//

Monitrice de la BV

Liste des prêt du compte interne

N°	Prénoms et noms	Date échéance	Montant prêt
Total			

Rapport préparé par Rôle le Signature

Vérification

Date

Signature

Trésorière

//

Monitrice de la BV

//

OBSERVATIONS GENERALES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rapport préparé par..... Rôle..... le Signature.....

Vérification

Date

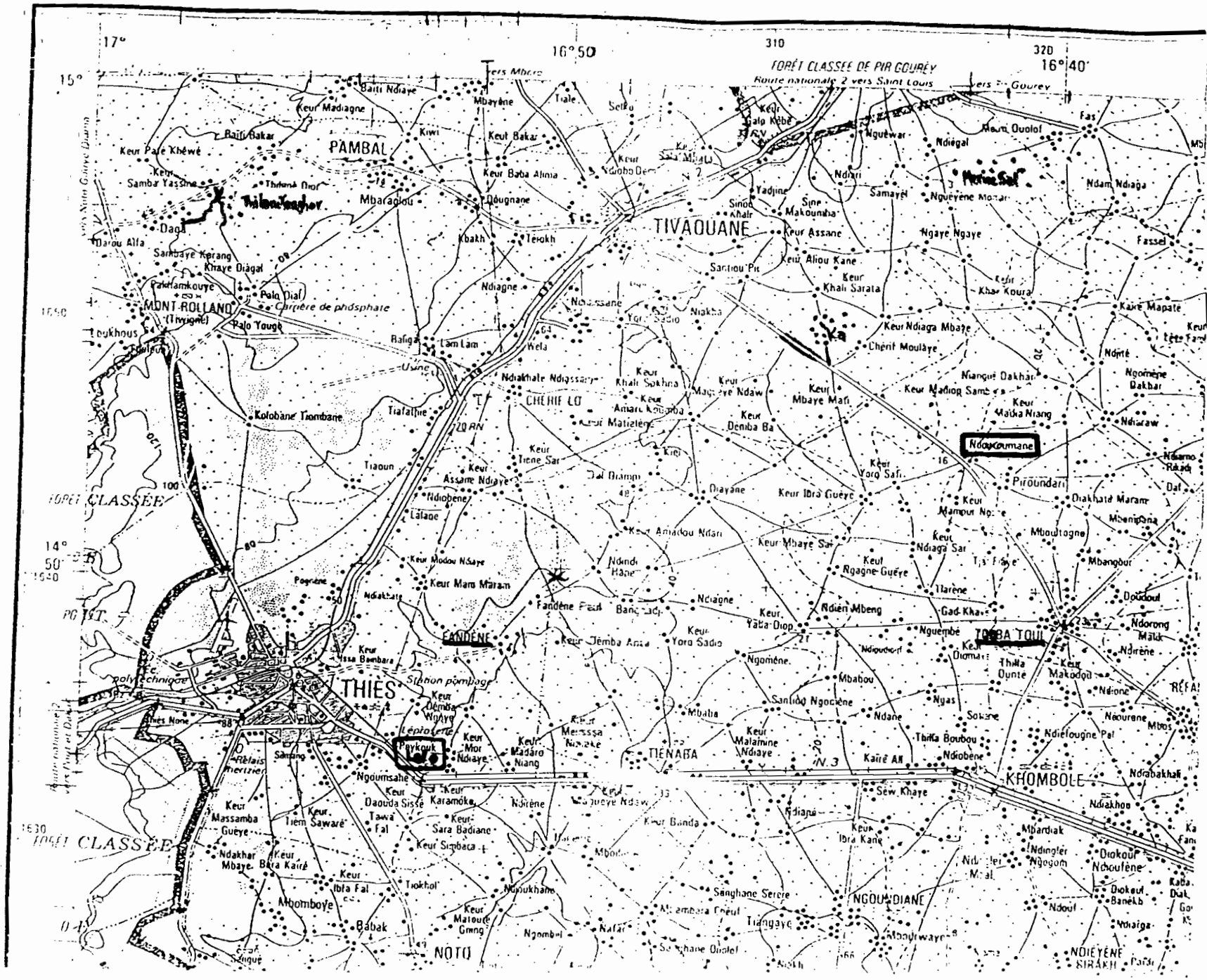
Signature

Trésorière

//

Monitrice de la BV

//



58